

Infos 364 à 422

AGO 2021

Info 364 Petites filles gantées

Voici une photo de deux petites filles aux mains gantées, petits nœuds dans les cheveux. Sans doute près de la route qui monte à la Garenne avec au fond à gauche un poteau sur la voie de l'ancien tacot.

Questions : Quels sont les noms et prénoms de ces deux petites filles ?

Est-ce un poteau indicateur français ou allemand, la photo ayant été prise sans doute dans les années 1941 à 1945.

Nous vous joignons également une photo du tacot dans les mêmes années avec également un poteau avec une croix. Merci pour vos réponses.



Info 365 Clochette

Au cours d'une promenade nous avons découvert dans un chemin de Valpaiseaux cette étonnante clochette (voir les photos). Elle mesure 5.5cms de largeur, 4.5cms de hauteur et 1.5cms d'épaisseur. Elle semble ancienne. Elle est rectangulaire. Difficile de déterminer le métal. Et elle fonctionne. Avec peut-être une inscription (voir photo).

Merci pour votre aide sur l'utilité de cette clochette, sa datation et sur l'inscription.



Info 366 Plaques de verre St Vincent de Paul

Nous avons trouvé une dizaine de plaques de verre au marché aux puces Didot à Paris. Ces plaques étaient vendues à l'époque par la librairie de la Bonne presse 5 rue Bayard Paris. Cette librairie a été fondée dans les années 1889. Pourquoi ce nom de Bonne presse «par opposition à l'autre, la mauvaise presse, la grande presse républicaine et surtout anticléricale» (référence Internet). On peut dater ces plaques des années 1890 à 1910. Elles sont colorisées et représentent différents moments de la vie de Vincent de Paul. On pouvait les visionner avec un appareil dont on recherche le nom exact. ? On découvre le véritable portrait de Vincent de Paul et celui de Melle Legras qui ont fondé les Filles de la charité.

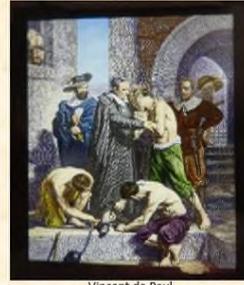
Merci pour votre aide sur l'origine de ces plaques et l'appareil permettant de les visionner.



Vincent de Paul enfant



Vincent de Paul prisonnier des barbares



Vincent de Paul dans les fers



Vincent de Paul aumônier des galères



Vincent de Paul et Louis XIII



Portrait authentique de Vincent de Paul



Melle Legras

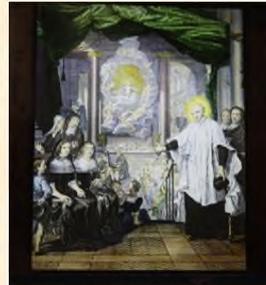
Saint Vincent de Paul
Plaques de verre
Maison de la Bonne Presse
5 rue Bayard Paris



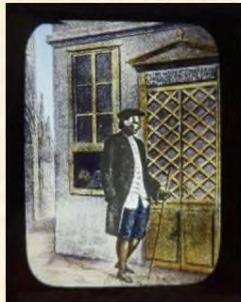
Vincent de Paul fonde l'hôpital général



Vincent de Paul fonde les conférences sacerdotales



Les enfants trouvés



Maison de Tours



Évangélisation des campagnes



Vincent de Paul mourant reçoit le viatique

Info 367 Les foires de Maise

Pour ceux qui ont pu partir, nous espérons que vos vacances se sont bien déroulées. Nous reprenons la diffusion des infos avec un article très intéressant sur les foires de Maise rédigé par Thierry Giron. On peut imaginer les habitants de Valpaise à se rendre tous les lundis au marché de Maise et à la foire St Médard le 8 juin ainsi qu'à la foire Ste Catherine le 25 novembre de chaque année. La charte royale de 1498 en pièce jointe précise qu'il n'y avait aucune foire et marché à 4 lieues à la ronde près dudit lieu de Maise, soit environ 16 kms. Si vous avez d'autres documents sur les marchés de Maise et ses foires, merci de nous les envoyer. Bonne reprise,



Transcription de la chartre royale portant création de la foire de Maisse
(registre de la Chancellerie Royale, lettres patentes de Louis XII, août 1498)
Archives Nationales cote jj 231, folio 76

Creatio nundinarum in burgo de Messe super riparia Essone

Loys, roy de France Savoir faisons nous avoir receu humble supplication des manans et habitans de nostre bourg et villaige de Messe sur la rivière d'Essone, contenant que oudit bourg ouquel nous avons haulte justice, moyenne et basse, passent et affluent souventes foys plusieurs personnes, marchans et autres, et y a plusieurs beaulx édifices et logeiz pour recueillir lesdits marchans et passans, très beau lieu et propice à tenir foires et marchez, et seroit bon convenable et chose prouffitable pour le bien et utilité des habitans dudit lieu et de la chose publique dudit pays, et mesmes pour plus grandement repopuller et édifier ledit lieu, y avoir ung marché chascune sepmaine, et deux foires l'an à certains jours, assavoir l'une de sesdites foires le huitieme jour de juing qui est la feste de saint Mesdard, l'autre le vingt cinquiesme jour de novembre, qui est le jour de la feste madame sainte Katherine, et ledit marché le lundi de chascune sepmaine. A ceste cause nous ont lesdits supplians requis et supplié humblement qu'il nous plaise faire, créer, ordonner et establir audit lieu de Messe icelles foires et marché, et sur ce leur impartir nostre grâce et liberalité. Pour ce est-il que nous, ces choses considerées, inclinans libéralement à la supplication et requeste desdits supplians, avons fait, créé, ordonné et estably, et par ces présentes de nostre grâce espéciale, plaine puissance et auctorité royal, faisons créons ordonnons et établissons audit lieu et villaige de Messe; les deux dits foires et marché aux jours et festes dessus déclarées, pour y estre tenues, entretenues et continuées doresnavant perpétuellement que telz et semblables drois, franchises et libertez que les autres foires et marchez du pays d'environ; voulons et octroyons que durant icelles foires on puisse vendre et achapter audit bourg de Messe toutes denrées et marchandises licites et honnestes et permises, comme l'en fait et fera ès autres foires dudit pays; pourveu que auxdits jours il n'y ait autres foires et marchez à quatre lieues à la ronde près dudit lieu de Messe. Sy donnons en mandement par ces mesmes présentes aux baillys de La Ferté-Aleps et de Melun, et à tous noz autres justiciers..., que de noz présens grâce, ordonnance, création, établissement, volonté et octroy, ilz facent, seuffrent et laissent lesdits supplians et leurs successeurs habitans dudit lieu et bourg de Messe joyr et user plainement et paisiblement sans leur faire mectre ou donner, ne souffrir estre fait, mis ou donné, ne aux marchans affluans et frequentans lesdites foires, ne à leurs denrees et marchandises, ores ne pour le temps advenir aucun destourbier ou empeschement au contraire; lequel se fait, mis ou donné leur avoir esté ou estoit, le mettent ou facent mettre incontinent et sans délai au premier estat et deu. Et avec ce facent crier et publier, se mestier est, ès lieux d'icelle, environ et autres qu'il appartiendra lesdites deux foires et marché: et pour les faire seoir, establir et tenir places, estaux, loges, et autres choses necessaires et requises, comme ilz verront estre à faire et ou cas appartenir; en faisant tenir les marchans en seuretté et joyr des privilegeis, franchises, libertez et drois qu'ils ont acoustumé de jouyr et user ès autres foires dudit pays. Cac tel est nostre plaisir. Et affin... sauf nostre droit et l'autruy en toutes choses. Donné a Estampes ou moys d'aoust, l'an de grace mil cccc quatre vings dix huif, et de nostre règne le premier.

Ainsi signé: Par le Roy, Le Bastard du Liege et autres presens.

Hernonet

Visa contentor: R. de Besze.

LES FOIRES DE MAISSE

Henri Stein, historien fondateur de la Société historique du Gâtinais écrit en 1884 un article intitulé Les archives de Maisse. Ce texte qui dresse avant tout un bilan calamiteux de l'état de conservation des archives de la commune met en lumière un fait marquant de la vie de Maisse : ses foires.

La Foire de Saint Médard et la Foire de Sainte Catherine ont rythmé pendant des siècles la vie commerciale et agricole de Maisse et c'est par une lettre patente (ouverte) que le roi Louis XII les autorise en 1498. Le diplôme original est déjà disparu en 1884 et c'est bien ce qui désole H. Stein mais il en publie la copie conservée dans les Registres de la Chancellerie royale. Ce texte porte création plus exactement de « deux foires et un marché » et il offre de nombreux renseignements qui sont autant de pistes de recherche pour ceux qui s'intéressent à l'histoire de Maisse.

Les foires de Maisse semblent démontrer que la ville est une sorte de petite place commerciale dotée d'un rayonnement régional. Le diplôme le mentionne expressément en interdisant aux mêmes dates la tenue d'autres foires à moins de quatre lieues à la ronde. Cette mention est à mettre en rapport avec les travaux de l'historien Guy Fourquin. Dans son ouvrage « Les campagnes parisiennes à la fin du Moyen-âge » il fait figurer Maisse sur une carte de la Prévôté - vicomté de Paris et lui affecte une place équivalente à Montfort L'Amaury.

Quelles sont les marchandises vendues aux foires de Maisse ? Le grain assurément, mais aussi la laine, peut-être le chanvre et enfin les animaux, ovins, bovins. Un règlement de foire de 1824 indique bien que le champ de foire sort de l'agglomération. On expose alors les animaux sur les plateaux, particulièrement au lieudit La Cresle (à droite immédiatement en partant vers Etampes).

Aujourd'hui ne subsiste plus que la Foire Sainte Catherine. A quand remonte la disparition de la foire Saint-Médard ? Les almanachs du début du XXe siècle en font encore mention en 1932. On peut penser que la deuxième guerre mondiale a eu raison de cet événement maissois. La Sainte Catherine a bien failli y périr aussi. En revanche on lit dans ces mêmes almanachs qu'il existe une foire de Notre-Dame, donc une troisième foire, qu'en savons-nous ? Il n'y a pas si longtemps (1995-2000), il existait encore « La fête à Maisse », traditionnellement tenue le deuxième dimanche de septembre autrement dit le jour où l'on célèbre la « Visitation de la Vierge » dans le calendrier chrétien. Il est facile d'en déduire que la Fête à Maisse s'est appelée autrefois la Fête Notre-Dame, en rapport avec la deuxième église de Maisse, aujourd'hui disparue. Fête Notre-Dame, foire Notre-Dame ?... les deux notions sont voisines et la présence de camelots avec les baraques foraines pouvait bien encourager cette confusion. Foires Saint-Médard et Notre-Dame, aujourd'hui ces deux événements ont disparu.

Le renouveau de la Sainte-Catherine est relativement récent, il remonte aux années 1950-1960. Il est le fruit de la volonté de Robert Dumas, maire de l'époque et du Syndicat d'initiative dont les figures les plus marquantes sont Marcel Minier (Coco pour les Maissois) et Jacques Saintgès. La Foire transformée en expo-commerciale fut aussi l'occasion de promouvoir une chanteuse, Catherine Maisse qui eut les honneurs de la télévision en passant à Télé-Paris. Plus tard, à l'initiative du Foyer rural de Maisse la Sainte-Catherine devint Foire à la brocante ; avant de muter il y a plus de vingt ans, pour la « 500^{ème} » en foire gastronomique, une sorte de marché de Noël avec un mois d'avance.

La Sainte-Catherine, preuve vivante du passé reste un fil conducteur pour tous ceux que l'histoire de Maisse intéresse. Elle ouvre la porte à beaucoup d'interrogations ? Qu'existait-il avant 1498 ? Maisse était déjà un bourg fortifié donc une sorte de petite ville, dotée de nombreux moulins, on devait bien y tenir des foires. Et si 1498 n'était qu'un renouveau après les désastres de la guerre de Cent-Ans ?

LES FOIRES DE MAISSE

Maisse, petit centre de commerce ? Le mot n'est pas de trop, aux Archives départementales de l'Essonne (autrement dit à Chamarande) il existe un dossier intitulé « Mercuriale de Maisse » autrement dit Cour des marchandises vendues à Maisse. Si un jour il vous prend la curiosité d'explorer les collections détenues par les Archives départementales, vous découvrirez des listes qui font référence à des rayonnages importants avec de nombreux cartons : principalement ceux de la Seigneurie Maisse (cote122 J), ceux de la Prévôté de Maisse et ceux de l'Etude notariale de Maisse (ancienne étude royale) fondée au XVI^e siècle. En 1884, Henri Stein pestait contre l'état de conservation des archives et pourtant un siècle et demi après elles existent toujours et ne demandent qu'à être exploitées.

Maisse, 16 août 2020

Thierry Citron

Info 368 Convocation Assemblée générale

Nous vous prions de bien vouloir trouver en pièce jointe la convocation à l'assemblée générale annuelle. Dans le cadre des décisions gouvernementales, nous appliquerons au cours de l'assemblée, les recommandations concernant le coronavirus. Nous vous espérons nombreux au cours de cette soirée. Attention, les horaires ont été avancés par rapport à l'année précédente.

17h15 : accueil des adhérents par notre hôtesse Mathilde.

17h30 : début de l'assemblée.

18h30 : apéritif dînatoire.

Nous vous précisons que l'Association AVE est présente au Forum qui se tient ce jour de 14h à 17h dans la salle communale. De 14h à 15h30 Luc Pillot vous accueille et de 15h30 à 17h, Agnès Maas vous accueille. Pour l'Association ASMV, Thérèse Boinier vous accueille de 15h30 à 17h.

Merci pour votre présence.

A.V.E.
Association Valpuseaux historE
7 rue de la Lieue
91720 VALPUISEAUX



Le 1^{er} septembre 2020

CONVOCAATION

Chers Adhérents, et futurs Adhérents
Nous vous remercions d'assister à l'Assemblée générale de
l'Association Valpuseaux historE :

Le samedi 12 septembre 2020 à 17h30

Au siège social de l'association :

**Le Prieuré
7 rue de la Lieue
91720 Valpuseaux**

Notre hôtesse Mathilde vous attend à partir de 17h15 pour la signature de la feuille de présence et si besoin le paiement de votre cotisation 2020.

Si vous désirez connaître l'association, n'hésitez pas à venir à cette assemblée générale.

Cette assemblée générale sera suivie d'un apéritif dinatoire.

Si vous le désirez, vous pouvez amener un plat, fromage, dessert, fruits ou une surprise. Mais ce n'est pas une obligation.

Bernadette et Xavier Christ

Association Loi 1901 enregistrée à la sous-préfecture d'Etampes sous le n° 0911005188
Siège social : 7 rue de la Lieue – 91720 VALPUISEAUX
Pour nous contacter : Email : avevalpuseaux@gmail.com Site : <http://www.aveval.fr>

Info 369 Forum des associations

L'Association Valpuseaux historE (A.V.E.) sera présente au forum des associations qui se tient le samedi 12 septembre 2020 de 14h à 17h. Si un ou plusieurs adhérents peuvent tenir le stand entre 14h et 15h30, merci de nous indiquer vos disponibilités. Merci pour votre aide,

Info 370 Assemblée générale 12 septembre 2020 : documents

Malgré le coronavirus, nous étions 36 adhérents pour cette assemblée générale annuelle.

Voici en pièces jointes les documents définitifs :

- Bilan / Compte de résultat / Rapport financier du trésorier
- Rapport de gestion de l'Association
- Procès-verbal de l'Assemblée générale.

Info 371 Assemblée générale 12 septembre 2020 : photos





Info 372 Soirée jeux de société

Nos amis de l'association Biotiful Valpuseaux nous demandent de diffuser l'information suivante concernant les jeux de société au sein de leur association. Merci de leur répondre directement par le mail ci-dessous.

"Bonjour

L'association Biotiful valpuseaux envisage de créer au sein de son association un atelier "soirée de jeux de société" dans le cadre d'une de ces valeurs « création du lien en milieu rural ».

Ces soirées, en accord avec le Maire de Valpuseaux seraient organisées d'une manière régulière à la salle communale de la Mairie de Valpuseaux (de 19h à 22h00).

Aussi, je vous envoie, en pièce jointe, un sondage afin de pouvoir recenser les personnes intéressées.

Si cela est votre cas, je vous remercie de bien vouloir retourner ce sondage dûment rempli par retour de mail à : biotifulvalpuseaux@gmail.com vous serez informé de la suite donnée à ce sondage.

Solidairement"

SONDAGE SOIREEES JEUX DE SOCIETE

Dans le cadre des valeurs de l'association Biotiful Valpuseaux, nous envisageons de créer des soirées « jeux de sociétés » d'une manière régulière (uniquement si les restrictions sanitaires liées au Covid-19 sont levées).

Public concerné : pour tous les âges toutefois, les enfants mineurs devront être placés sous la responsabilité d'un adulte accompagnant.

Merci de répondre à ce sondage si ces soirées vous intéressent en cochant la (les) case(s) de votre choix :

1- Jour de la semaine (selon l'accord de Monsieur le Maire, ce sera le vendredi soir de 19h00 à 22h00 en alternance avec le Club de belotte), **si vous souhaiteriez un autre jour que le vendredi, merci de cocher :**

- Lundi
- Mardi
- Mercredi
- Jeudi

2- Rythme des soirées souhaité (ce rythme pourra être modifié selon le nombre des participants, la disponibilité de la salle et de l'animatrice)?

- Mensuelle
- Trimestrielle
- Semestrielle

3- Quels jeux vous intéresseraient ?

Jeux actuellement proposés et prêtés par un membre de l'association Biotiful Valpuiseaux:

- jeu de cartes traditionnel
- jeu de Tarot
- jeu de cartes italien : scopa
- jeu de dames
- jeu d'échecs
- nain jaune
- taboo junior
- taboo XXL
- monopoly
- abelone
- scrable
- autres (à apporter par vos soins lors de la soirée) :

4- Seriez-vous d'accord pour participer financièrement*

A chaque soirée à hauteur d'1€ par participant non-adhérent.e.s à l'association (et à titre gratuit pour les adhérents) ?

- oui
- non

*Cette participation servira à payer : les frais éventuels de produits désinfectants et/ou l'achat de nouveaux jeux.

5- si vous souhaitez être informé du résultat de ce sondage et de la suite donnée à la mise en place de cette activité, merci d'inscrire votre nom, prénom, adresse mail et votre n° de téléphone :

NB : l'inscription nominative sera obligatoire pour participer à chaque soirée.

Info 373 Brame du cerf

Nos amis de l'Association Biotiful organise une sortie "Brame du cerf" le vendredi 18 septembre 2020 à 20h30 (voir détail en pièce jointe).



BRAME DU CERF

Venez écouter avec nous le brame du cerf.
Vous serez accompagné par le président de l'association de chasse de Valpuseaux.

Rendez-vous
vendredi 18 septembre
sur le parking en bas du chemin
de la ferme de Beaumont
à 20H30

Il ne pourra y avoir que 15 personnes, merci de vous inscrire par mail ou sur facebook. Si vous avez un empêchement de dernière minute merci de nous prévenir afin que l'on puisse en aviser les personnes qui seraient sur liste d'attente.

Pour plus de renseignements
@ : biotifulvalpuseaux@gmail.com
 [biotifulvalpuseaux](https://www.facebook.com/biotifulvalpuseaux)



Info 374 Projection à Bouville

Suite à l'Assemblée générale du samedi 12 septembre 2020, l'Association Historique de Bouville nous a demandé de vous communiquer l'information suivante concernant la projection dans la salle polyvalente de Bouville de films anciens le vendredi 18 septembre 2020 à 19h. Voir le détail en pièce jointe.



cinéam

Cinéam, le Service Patrimoine - Pays d'art et d'histoire de la Communauté d'Agglomération de l'Étampe Sud-Estienne et le commune de Bouville vous invitent pour l'événement des

Journées Européennes du Patrimoine

PROJECTION À BOUVILLE

VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2020
À 19H

Salle polyvalente - Rue de la Mare, 11000 Bouville
Durée : 90 min, entrée libre

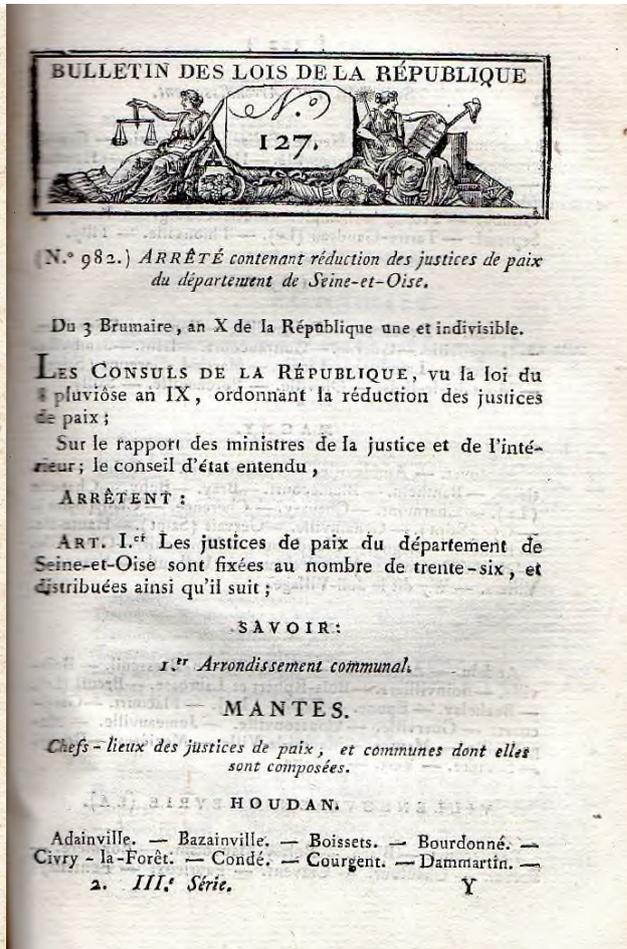
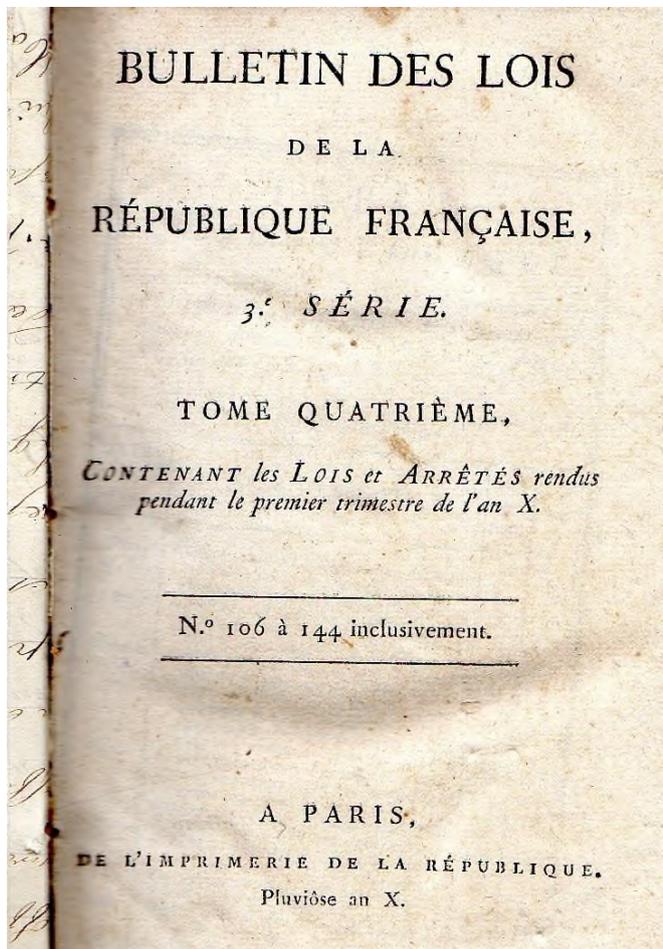
Mémoires filmées de nos communes
Venez découvrir d'anciens films amateurs tournés par des habitants des communes de l'étampois Sud-Estienne - Labours à Saint-Escobille dans les années 1940, vues d'Étampe pendant la guerre, 14 juillet à la Forêt-Sainte-Croix en 1955, fête de village, récoltes et moissons à Bouville filmées par André Jousse dans les années 60...

Commune membre du territoire de l'Étampe Sud-Estienne
Rue de la Mare - Bouville
11000 Bouville
03 20 20 20 20
414, rue de la Mare - Bouville
11000 Étampe
www.cineam.fr



Info 375 Bulletin des lois an X

Nous avons acheté chez Gilles Marchand, brocanteur à Boigneville, qui est également adhérent de l'AVE, les Bulletins des lois sur la période de l'an II à 1814. Nous avons trouvé dans le volume 1er trimestre an XI la loi portant réduction des justices de paix du département de Seine-et-Oise le nom de Valpuseaux (voir pièce jointe 330). La commune dépendait du 5^e arrondissement communal d'Étampes, canton de Milly.



É T A M P E S.

Chefs-lieux des justices de paix, et communes dont elles sont composées.

D O U R D A N (section du Nord).

La ville de Dourdan sera divisée en deux arrondissemens de justices de paix. Le premier, dit du Nord, comprendra les hameaux de Semond, Rouillon, Lephard, la Villeneuve et Beaurepaire, le moulin Michaud, le faubourg de Charres, des rues de Charres, de la Halle (des deux côtés), de Saint-Pierre, Roinville, du faubourg Grousteau, Neuve, Croix-Ferrat, Trefouillet, des Belles-Femmes, de la Geole, des Fossés-du-Château et la Maison-de-Force.

Angervilliers. — Boissy-sous-Saint-Yon. — Bonnelles. — Breuillet. — Breux. — Bullion. — Celle (La). — Chéron (Saint). — Cyr (Saint). — Dourdan. — Longvilliers. — Maurice (Saint). — Roinville. — Rochefort. — Sormaise. — Sulpice-de-Favières (Saint). — Val (Le). — Yon (Saint).

D O U R D A N (section du Sud).

Le 2.^e arrondissement de justice de paix de la ville de Dourdan, dit du Sud, comprendra les hameaux des Jalots, Poteles, Grillon et Mesnil, le Moulin-Chaiselier, les faubourgs d'Étampes et du Puits-des-Champs, les rues du Mardre, du Moulin-de-Ville, Haute et Basse Poulerie, de l'Abreuvoir, des Vergers, du Desert, d'Étampes, d'Authon, du Petit-Croissant, Traversière, la place du marché aux herbes, le Temple et les maisons adjacentes.

Ablis. — Allainville et Hatouville. — Arnoult. — Authon. — Chantignonneville. — Clairefontaine. — Corbeuse. — Craches. — Dourdan. — Escobille (Saint). — Forêt-Belair (La). — Granges (Les). — Martin (Saint). — Mème (Saint). — Mérobert. — Orphin. — Orsonville. — Paray-le-Moineau. — Poinville-le-Gaillard. — Ponthévard. — Prunay-sous-Ablis. — Richarville. — Souchamp.

É T A M P E S.

Boissy-le-Sec. — Boutervilliers. — Bouville. — Brières-les-Scellés. — Chalo-Saint-Mars. — Champigny. — Chauffour. — Étampes. — Etrechy. — Hilaire (Saint). — Mauchamp. — Morigny. — Ormoy-la-Rivière. — Souzy-la-Briche. — Villeconin.

F E R T É - A L A I S (L A).

Auvers. — Baulne. — Bourray. — Boutigny. — Boissy-le-Cutté. — Cerny. — Chamarande. — D'Huisson. — Ferté-Alais (La). — Guigneville. — Itteville. — Lardy. — Mondeville et Padolle. — Orveau. — Torfou. — Vaires. — Videlles. — Ville-neuve-sur-Auvers.

M É R É V I L L E.

Abbeville. — Angerville. — Arrancourt. — Blandy. — Bois-Herpin. — Boissy-Larivière. — Châton-Moulineux. — Congerville. — Cyr-Larivière (Saint). — Etouches. — Fontaines-Larivière. — Forêt-Sainte-Croix (La). — Guillerval. — Marolles. — Méréville. — Monnerville. — Puissay. — Roinvilliers. — Saclas. — Thionville.

M I L L Y.

Boigneville. — Brouy. — Bruno. — Champmotteux. — Courances. — Courdimanche. — Dannemois. — Gironville. — Maisse. — Mespuits. — Milly. — Moigny. — Oncy. — Prunay. — Puiset-le-Marais. — Soisy. — Valpuseaux.

II. Les ministres de la justice et de l'intérieur sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Le premier Consul, signé BONAPARTE. Par le premier Consul: le secrétaire d'état, signé HUGUES B. MARET. Les ministres de la justice et de l'intérieur, signé ABRIAL, CHAPTAL.

[bpt6k6521672/1](#)

(N. 512.) Loi portant réduction des justices de paix.

Du 8 Pluviôse, an IX de la République une et indivisible.

au NOM DU PEUPLE FRANÇAIS, BONAPARTE, premier Consul, P R O C L A M E loi de la République le décret suivant, rendu par le Corps législatif le 8 pluviôse an IX, conformément à la proposition faite par le Gouvernement le 17 nivôse, communiquée au Tribunal le lendemain.

D É C R E T.

ART. I.^{er} Il y aura, pour tout le territoire européen de la République, trois mille justices de paix au moins, et trois mille six cents au plus, II. Les arrondissemens des justices de paix se régleront, autant que les localités n'y apporteront pas d'obstacles, sur les bases combinées de la population et de l'étendue territoriale, et dans les proportions suivantes.

III. La population moyenne d'un arrondissement de justice de paix sera de dix mille habitans : l'arrondissement ne pourra en embrasser plus de quinze mille.

IV. La moyenne étendue territoriale de l'arrondissement sera de deux cent cinquante kilomètres carrés; elle ne pourra en comprendre plus de trois cent soixante-quinze, ni moins de cent vingt-cinq.

V. Néanmoins, et lorsque, dans une étendue territoriale moindre de cent vingt-cinq kilomètres carrés, il existera une population supérieure à quinze mille habitans, la

Info 376 Disparition de l'église N.D. de Maisse

Suite au très intéressant article de Thierry Citron sur les deux églises de Malisse, nous nous sommes posé la question pourquoi l'église Notre-Dame de Maisse a-t-elle été abandonnée ?

Nous avons trouvé la réponse dans le décret de l'Assemblée nationale constituante sur la constitution civile du clergé du 12 juillet 1790 qui indique dans son article 16 "dans toutes les villes et bourgs qui ne comprendront pas plus de 6000 âmes, il n'y aura qu'une seule paroisse ; les autres paroisses seront supprimées et réunies à l'église principale »

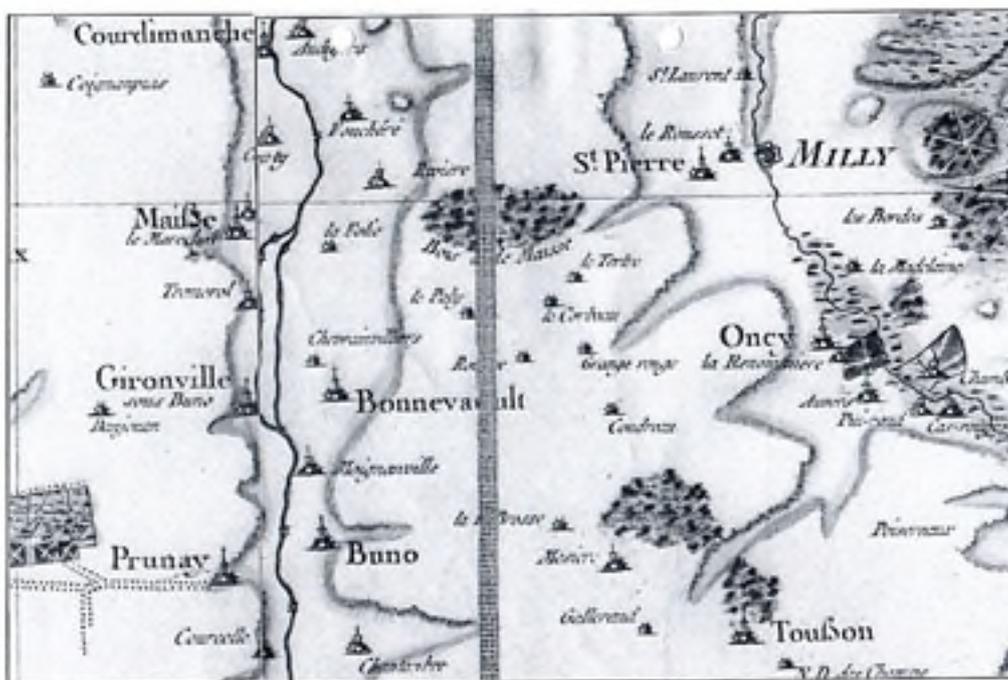
Comment a été fait le choix entre Saint-Médard et Notre-Dame de Maisse ? En pièce jointe : le plan Lejeune de Maisse de 1783 (voir les flèches)

le plan cadastral de 1814 (voir les flèches)

le plan Vivaux où l'on voit bien apparaître les deux églises

carte Cassini vers 1750 où l'on voit bien apparaître les deux églises

le décret du 12 juillet 1790.



© Genealogy.org - cartes de cassini © 2007

Carte de cassini

Carte de cassini du XVIIIème siècle - Fontainebleau - Étampes.



C35/20 - Election de Nemours, plan de la paroisse de Maise (1783)



Archives départementales de l'Essonne

3P1051 - Maise, Section Y - Village (le) (1814)



Archives départementales de l'Essonne

L'arrondissement de la métropole ou centre comprendra les évêchés des départements du Cher, de Loire-et-Gier, de Haut-et-Loire, de la Vienne, de l'Indre, de la Creuse, de l'Allier, de la Nièvre.

L'arrondissement de la métropole du sud-ouest comprendra les évêchés des départements de la Grande, de la Vendée, de la Charente-Inférieure, des Landes, de Lot-et-Garonne, de la Dordogne, de la Corrèze, de la Haute-Vienne, de la Charente, des Deux-Sèvres.

L'arrondissement de la métropole du sud comprendra les évêchés des départements de la Haute-Garonne, du Gers, des Basses-Pyrénées, des Hautes-Pyrénées, de l'Ariège, des Pyrénées-Orientales, de l'Aude, de l'Aveyron, du Lot, du Tarn.

L'arrondissement de la métropole des côtes de la Méditerranée comprendra les évêchés des départements des Bouches-du-Rhône, de la Corse, du Var, des Basses-Alpes, des Hautes-Alpes, de la Drôme, de la Lozère, du Gard et de l'Hérault.

L'arrondissement de la métropole du sud-est comprendra les évêchés des départements du Rhône-et-Loire, du Fay-de-Béarn, du Cantal, de la Haute-Loire, de l'Aréchie, de l'Isère, de l'Ain, de Savoie-et-Saône.

Article 5. Il est défendu à toute église ou paroisse de France, et à tout citoyen français, de reconnaître, en aucun cas, et sous quelque prétexte que ce soit, l'autorité d'un évêque solennel ou métropolitain dont le siège serait établi sous la dénomination d'une paroisse étrangère, ni celle de ses délégués, soit en France ou ailleurs; le tout sans préjudice de l'unité de foi et de la communion qui sera entretenue avec le chef visible de l'Église universelle, ainsi qu'il sera dit ci-après.

Article 6. Lorsque l'évêque diocésain aura prononcé dans son synode sur des matières de sa compétence, il y aura lieu au recours au métropolitain, lequel prononcera dans le synode métropolitain.

Article 7. Il sera procédé incessamment et sur l'avis de l'évêque et de l'administration des districts à une nouvelle formation et circonscription de toutes les paroisses du royaume. Le nombre et l'étendue en sera déterminés, d'après les règles qui vont être établies.

Article 8. L'église cathédrale de chaque diocèse sera ramenée à son état primitif d'être en même temps église paroissiale et église épiscopale, par la suppression des paroisses et par le décaissement des habitations qu'il sera jugé convenable d'y réunir.

Article 9. La paroisse épiscopale n'aura pas d'autre pasteur immédiat que l'évêque; tous les prêtres, qui y seront établis, seront ses vicaires et en feront les fonctions.

Article 10. Il y aura quatre vicaires de l'église cathédrale dans les villes qui comprennent plus de 10,000 âmes, et deux seulement dans celles où la population sera au-dessous de 10,000 âmes.

Article 11. Il sera conservé ou établi dans chaque diocèse un seul séminaire, pour la préparation aux ordres, sans entendre rien pré-

à l'ordination de l'évêque.

Article 12. Pour la conduite et l'instruction des jeunes clercs, reçus dans le séminaire, il y aura un vicaire supérieur et trois vicaires directeurs subordonnés à l'évêque.

Article 13. Les vicaires supérieurs et vicaires directeurs seront tenus d'assister avec les jeunes ecclésiastiques du séminaire à tous les offices de la paroisse cathédrale, et d'y faire toutes les fonctions, dont l'évêque ou son premier vicaire jugeront à propos de les charger.

Article 14. Les vicaires des églises cathédrales, les vicaires supérieurs et vicaires directeurs du séminaire, formeront ensemble le conseil individuel et permanent de l'évêque, qui ne pourra faire aucun acte de juridiction, ou ce qui concerne le gouvernement du diocèse et du séminaire, qu'après en avoir délibéré avec eux. Pourra néanmoins l'évêque, dans le cours de ses visites, rendre seul telles ordonnances provisoires qu'il appartiendra.

Article 15. Dans toutes les villes et bourgs qui ne contiendront pas plus de 5,000 âmes, il n'y aura qu'une seule paroisse; les autres paroisses seront supprimées et réunies à l'église principale.

Article 16. Dans les villes où il y a plus de 5,000 âmes, chaque paroisse pourra comprendre un plus grand nombre de paroisses, et il en sera conservé autant que les besoins des peuples et les localités le demanderont.

Article 17. Les assemblées administratives, de concert avec l'évêque diocésain, désigneront, à la prochaine législature, les paroisses, annexes, ou succursales des villes ou de campagne qu'il conviendra de resserrer ou d'étendre, d'établir ou de supprimer, et si en conséquence les arrondissements, d'après ce que demanderont les besoins des peuples, la dignité du culte et les différentes localités.

Article 18. Les assemblées administratives et l'évêque diocésain pourront même, après avoir arrêté entre eux la suppression et réunion d'une paroisse, convenir que dans les lieux déserts, ou qui, pendant une partie de l'année, ne communiquent que difficilement avec l'église paroissiale, il sera établi, ou conservé une chapelle, où le cure enverra les jours de fêtes et de dimanches un vicaire pour y dire la messe, et faire au peuple les instructions nécessaires.

La réunion qui pourra se faire d'une paroisse à une autre, emportera toujours la réunion des biens de la fabrique de l'église annexée, à la fabrique de l'église ou se fera la réunion.

Art. 21. Tous titres et offices, autres que ceux mentionnés en la présente Constitution, les dignités, canonicats, prébendes, demi-prébendes, chapelles, chapellenies, tout des églises cathédrales, que des églises collégiales, et tous chapitres réguliers et séculiers de l'un et de l'autre sexe; les abbayes et prieurés en règle, ou en commendé, ainsi de l'un et l'autre sexe, et tout à trois bénéfices et prestes nommes généralement quelconques de quelque nature et sous quelque dénomination que ce soit, soit, à compter du jour de la publication du présent décret, éteints et supprimés, sans qu'il puisse jamais en être établis de semblables.

Art. 22. Tous les bénéfices en patronage laïque

Info 377 Fascicule cérémonies réouverture église

Bernadette a fait un fascicule de 49 pages en couleurs recto-verso avec 265 photos de la cérémonie de réouverture de l'église Saint-Martin de Valpaise aux du 29 septembre 2019. Voici en pièce jointe le bulletin de commande. Pour les habitants de Valpaise aux livraison par nous. Pour les adhérents hors Valpaise aux envoi par la poste.

Le fascicule est vendu 25€. au profit de l'AVE. Vous retrouverez certainement pour les personnes présentes à la cérémonie une ou plusieurs photos.

Nos remerciements aux photographes : Jean-Pierre Morisot, Robert Moindrot, Alexandre et la famille Gelinotte et Nicole Ginart.

**Association Valpuseaux HistoriE
A.V.E.**



Bon de commande - adhérents

Cérémonies église St Martin de Valpuseaux

Dimanche 29 septembre 2019

49 pages couleur recto-verso, soit 265 photos

Nous retourner le bon de commande à l'adresse du siège social, accompagné du règlement



NOM	
PRENOM	
ADRESSE	
CODE POSTAL	
VILLE	
TEL FIXE	
TEL PORTABLE	
E MAIL	

25€ (quinze euros)		25,00 €
Pour expédition hors Valpuseaux, rajouter le port	Port +	8 €
	Total =	€

Virement Chèque Liquide

Date de paiement :

Par chèque, à l'ordre de : **A.V.E. (Association Valpuseaux historiE)**

Association Loi 1901 enregistrée à la sous-préfecture d'Etampes sous le n° 0911005188

Siège social : 7 rue de la Lisbe - 91720 VALPUSEAUX

Pour nous contacter : Email : av@valpuseaux@gmail.com

Site : www.avval.fr - portable : 06.09.10.97.49

Info 378 Moissonneuse au coucher de soleil



Info 379 Cathédrale Saint Spire à Corbeil

Petit clin d'œil au Père Frédéric Gatineau qui a été l'un des membres fondateurs de notre association et qui a rejoint la cathédrale Saint-Spire à Corbeil. Nous avons acheté à la brocante de Bouville pour un prix modique 7 volumes du "Magasin pittoresque". Voici en pièce jointe deux articles : - Édition 1834 "Les miséricordes de Saint-Spire à Corbeil" avec 24 superbes sculptures hélas détruites au temps de la Convention. De nombreux métiers sont représentés. - la châsse Saint-Spire à Corbeil.

Les Israélites, les uns agitant cet événement. Moïse de Khatif, chef peuplé de Rabia, monta à cheval avec d'autres cavaliers : ils trouvèrent sur la colline le cadavre décapité de Rabia; mais, sans s'arrêter, ils poursuivirent les Éthiopiens jusqu'à ce que les idolâtres de la nuit vinssent les surprendre. Ils vinrent alors près de Rabia, et festoyèrent sur le sommet de la colline des Ganties. Ils devinrent un immense peuple au lieu, au-dessus desquelles ils placèrent

un collier blanc, large comme le crâne d'un chameau égaré; et personne ne passa près de là sans leur rendre un salut ou un autre chameau. Le premier qui d'un chameau fut un vieillard de la tribu de Karsich, qui, étant très âgé, dit : « Je ferai une statue au Dieu d'Israël en chameau. » Moïse et beaucoup d'autres ont fait des vers sur Rabia. On les a recueillis, les uns dans le livre intitulé Mouskaf et Fivress, les autres dans les glorieux d'Aben-Elach.

LES MISÉRICORDES DE SAINT-SPIRE, A CORBEIL.

(Département de Seine-et-Oise.)



Toutes les personnes qui se sont occupées de recherches historiques, ont toujours été rares les documents relatifs aux mœurs et aux coutumes du peuple dans le moyen âge. Les chroniqueurs ne nous ont représentés que dans leurs costumes et leurs usages, et dans les plus minutieux détails de leur vie intérieure les rois, les princes, les princes, les princes, les barons, les gentilshommes, les chevaliers; mais à peine ont-ils touché, en passant, quelques figures de arch ont de vilains. Ce n'est qu'à compter des illustrations des communes, c'est-à-dire à la naissance de l'industrie, de la classe industrielle et commerciale, que l'on commence à décrire, d'une manière satisfaisante, le physionomie populaire, grâce surtout aux monuments de costume

des villes, aux sculptures des églises, aux tableaux, aux rituels des paroisses, aux vieux costumes.
 Pour entreprendre l'histoire familière du peuple attaché au servage, après celle des nobles et des rois, il n'est donc d'autre moyen que de recourir aux détails des lieux-arts populaires. Nous offrons quelques échantillons d'études dans cette direction, ainsi souvent que nous en trouverons l'occasion.
 A la fin du dernier siècle, on voyait encore dans l'église de Saint-Spire, à Corbeil, près Paris, beaucoup d'œuvres en sculpture et en peinture, les sculptures. Presque toutes ont été détruites au temps de la Convention.
 L'église a été plusieurs fois la proie des flammes : sa dernière reconstruction date du règne de Louis VII (de 1137 à

LE MAGASIN
 PITTORESQUE.
 DEUXIÈME ANNÉE.
 1834.
 PARIS.
 AUX BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
 RUE DU GOUVERNEMENT, N° 80.
 PARIS.

Ainsi, tous les travaux d'ornement de l'intérieur sont certainement postérieurs au XI^e siècle; mais, en-deçà de ce temps, on ne saurait fixer, sans quelque incertitude, l'ordre précis de leur exécution. Tantefois, le grotesque, le naïf, et le caractère emblématique des sculptures dont les bas-reliefs sont conservés, forment à les attribuer à des artistes de beaucoup antérieurs, du moins étrangers au pays de la renaissance. Il a paru curieux de recueillir les scènes sculptées sur les *miséricordes*, qui

ont été brûlées avec les stalles du chœur de Saint-Gilles. On y voit des détails intéressants, et on y comprend une multitude de scènes mieux exprimées par le ciseau du sculpteur, que par une foule de nos romans modernes sur le moyen âge.

Le nom de stalles donné aux sièges de bois des églises, qui se haussent et se baissent à volonté, vient du mot latin, *stare* (rester en place, se soutenir). Un appui, attaché sous les sièges, en forme de croc de lance, et large environ comme la main, permet encore de s'asseoir à demi lorsque les stalles sont



entièrement relevés. C'est cette droite surface de bois que l'on appelle *miséricorde* ou *patience*, parce que l'ancien usage était de chanter debout l'office divin, et que c'est seulement par indulgence que l'on a permis au clergé de s'y asseoir.

Le sujet de toutes les sculptures des *miséricordes* de Saint-Gilles n'est pas facile à déterminer. La ville de Corbeil était commerçante; dans quelques unes de ces représentations on en croit consacrer la mémoire des corporations qui avaient obtenu, par leurs travaux ou par leurs dons, à élever un autel à l'église; ou bien chacune de ces sculptures établit une suite de rébus qui servaient à exprimer, soit les noms de bourgeois doucteurs, soit les noms des chanoines et des

prêtres? Il n'est en effet le caprice seul de l'artiste qui, sans aucune intention, vulté, avait mené ces esquilles sur la balustrade? Le champ est ouvert à toutes les hypothèses.

Des objets à peu près semblables existent également sur les *miséricordes* de l'abbaye de Cluny, située rue des Gets, à Paris, et aujourd'hui détruite.

Formes diverses des dents. — Parmi les dents, les nées, nommées *incisives*, se terminent par une lame tranchante pour couper les aliments; elles n'ont qu'une racine assez courte, parce que leur mode d'action tend plutôt à les enfoncer dans les mâchoires qu'à les en arracher. Pendant l'é-

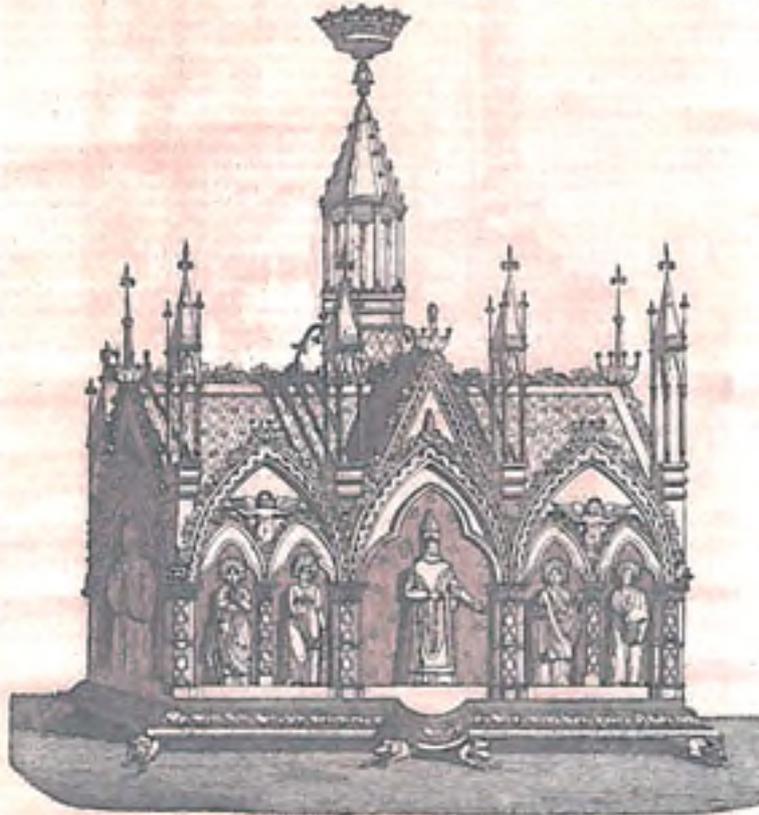
Je n'ai pas de monnaie pour payer ni y présenter. — Je le prête en loi, dit le Juif. — Et les voilà à l'auberge. Quand le demandeur est fini, on plaint : « Qu'est-ce à dire ? dit le coiffeur Khodja. — Bien, si ce n'est qu'il n'y a pas de tout à se fier à ce Juif, car vous allez voir que tout à l'heure il va dire que ce monnaie qui j'ai sur le dos lui appartient. — J'y suis ! s'écrie-t-il le Juif en jetant les hauts bras. Je viens de lui parler ce soir même ; il sera qu'il me le rende. » Le coiffeur en colère le fait chasser du tribunal, et le Khodja s'en retourne chez lui avec la bourse et le monnaie.
— Un jour le Khodja était au pied d'un minaret, et on lui

demande ce que c'était. « C'est, dit-il, un petit que l'on a retrouvé et mis à acheter. »

Le Khodja ne possédait rien au monde ; un jour des voleurs pénétrèrent dans la maison qu'il habitait. On l'en arrêta ; mais il ne songea pas. « Laissez les faire, dit-il ; j'en ai assez pour leur demander à partager. »

LA CHASSE DE SAINT-SPIRE, A CORBEIL. (Département de Seine-et-Oise).

Dans un article précédent (page 448) nous avons raconté



(Chœur de Saint-Spire, à Corbeil.)

qu'il le fit du dernier siècle, en voyant dans l'église de Saint-Spire, à Corbeil, près Paris, beaucoup d'œuvres en sculpture, en sculpture et en peinture ; et en conséquence nous avons représenté vingt-quatre sculptures des Mystères ; aujourd'hui, nous publions un dessin exact de la chaire d'ivoire de cette église, où étaient conservés les reliques de saint Laurent, de saint Nicaise et de saint Spire. Ce précieux reliquaire était en vermeil, et représentait trois têtes de même métal, figurant les têtes des saints. Au temps de la Convention la municipalité de Corbeil fit don au gouvernement de ces chefs-d'œuvre d'orfèvrerie, qui bientôt furent vendus à l'Hôtel de la Nation.

A la même époque les reliques avaient été jetées dans le Seine ; mais on assure qu'un habitant parvint à les sauver de l'eau, et que tous les ans, au mois de mai, le jour de la fête de saint Spire, elles sont exposées à la vénération des fidèles dans trois châsses de bois dur.

Les reliques d'ivoire et de vermeil
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOINE ET MARTINET,
successeur de LEBLANC, rue du Colombier, n° 30.

Info 381 Photo Onival-sur-mer

Vous vous souvenez du voyage entrepris le 21 septembre 2013 à Onival pour faire le même trajet fait par les habitants de Valpuseaux en juillet 1914 (Voir article ci-joint).

En regardant les nombreuses photos faites par mon grand-père Maurice Marchése (qui a acheté le Prieuré en 1941) j'ai découvert 1 photo prise à Onival dans les années 1906-1914. C'est un curieux hasard car à cette époque ma famille ne connaissait pas le village de Valpuseaux. En pièce jointe, deux petits sabots avec indication « Onival ». Sur la photo de la rue descendant à la mer on voit ma grand-mère Marguerite Marchése. Cette photo est intéressante car elle montre la mode de l'époque. On vous conseille d'aller à Onival-sur-mer, il y a de superbes paysages et les falaises s'arrêtent dans ce village, en remontant vers le Nord, il n'y a plus de falaise. Pour info ces falaises ont reculé d'environ 100 mètres en un siècle !!! De nombreuses maisons en bordure risquent de disparaître.

Voyage à Onival 1914/2013

Le jour de la fête annuelle de Valpuseux le 21 septembre 2013, 43 personnes ont refait le voyage effectué le 4 juillet 1914 par 34 habitants de Valpuseux.

Etampes

VALPUSEUX

■ Les Valpuseux entreprennent un voyage effectué par leurs aïeux en 1914

Un siècle est passé...



Les Valpuseux de 1914.

Une carte postale de l'année 1914 marquant d'une pierre blanche une grande date de l'histoire de Valpuseux. En se rendant à Ault-Onival, dans la Somme, pour la première fois, des Valpuseux découvrirent la mer.
Une image qui a entraîné la curiosité de l'association Valpuseux Histoire (AVH). « Nous avons entrepris de rechercher

dans l'Annuaire d'Etampes, journal de l'époque, les articles concernant la Société amicale des anciens élèves de Valpuseux. Cette société avait été créée en 1912 dans l'unique but d'organiser un voyage en bord de mer », expliquent Bernadette et Xavier Christ, qui président l'AVH. Un objectif pour lequel les membres de l'association de l'époque ont travaillé dur. « Entre 1912

et 1914, cette société a organisé des spectacles à Valpuseux pour rassembler des fonds destinés à financer ce voyage, détaillent les deux bénévoles. Le grand départ a eu lieu le 4 juillet 1914. « 34 habitants du village sont partis pour un voyage de 3 jours vers Cayeux, Onival, le Triport, Mer et Dippeux, ajoute Xavier Christ. Le trajet jusqu'à Etampes, le train jusqu'à Paris



...et ceux de 2013 prennent la pose au même endroit.

puis le chemin de fer du Nord et le train Renard ont été les étapes de ses voyageurs qu'on n'appelait pas encore, à l'époque, des touristes. Grâce aux photos de l'époque, à l'aide des anciens et en particulier de Marie-Louise Riffroy, centenaire et doyenne de Valpuseux, chaque participant de l'époque a été identifié. En hommage à leurs aïeux, l'AVH et la Commission

culturel, loisirs et animation de Valpuseux, ont organisé un pèlerinage en forme de pèlerinage à Onival, 99 ans après leurs aïeux. Un voyage auquel ont participé 43 personnes. Malgré le recul de la falaise d'environ 30m depuis 1914, Robert Meindert, le photographe de l'association, a réussi à prendre une photo similaire à celle du début du XX^e siècle.

■ Teddy Voury

Le Républicain du 10/10/2018

CHEMIN DE FER DU NORD
... LES TROIS PLAGES SOEURS

AULT-ONIVAL BOIS DE CISE

3 heures à Paris | **Sable Forêt Galet**

Chemin de Fer du Nord
 Amiens - Beauvais
 Compiègne - Paris
 Arras - Lille - Valenciennes
 Valenciennes - Valenciennes

CHEMINS DE FER DE L'EST ET DU NORD

ONIVAL 5/ MER
 COMMUNE d'AULT (Somme)

MAGNIFIQUE PLAGE de SABLE

BUCKET DE FAMILLE
 100 litres
 1914-1918

Onival
Samedi 04 juillet 1914
Au lundi 06 juillet 1914

1 André Bouvret
* 1896

2 Julien Bouvret
1896-1928

3 Louis Pivai
1845-1915

4 Adolmar Guillard
1888-1915

5 Camille Lefebvre
1894-1916

6 Gabriel Ausler
1900-1990

7 Camille Beaudet
1854-1963

8 Maurice James
1895-1974

9 René Naudin
1894-1916 fils 11

10 Albert André
1890-1971

11 Irma Parthuis épouse
Naudin
1864-1910

12 Georges Darblay
1894-1916

13 Darblay Marcel fils
1900-

14 Léonise Palfroy
1858-1914

15 Ferdinand Beaudet
1896-1972

16 Marie Beuchet
épouse Lucie Beaudet
Sobriquet Marie Vital
1873-1955

17 Baptiste Pruthomme
1873-

18 Lucie Boulin
épouse Pruthomme
1880-

19 Henri Parbonni
1878-1915

20 Marguerite Ausler
épouse Parbonni 1880-1964

21 Jules Naudin
1896-1980

22 Alphonse Larivière
1883-17/06/1915

23 Madeleine Choumeil
épouse Larivière * 1893
X 05/10/1912

24 Alice Levon épouse
Touzeau 1897-1973

25 Denise Palfroy
épouse Beaudet
1899-1971 X 1983

26 Marthe Lefebvre
1900-1988 (sœur du 5)

27 Lucienne Beaudet
1895-1992

28 André Henri
épouse Dechaud
1898-1980

29 Camille Parbonni
épouse Palfroy
1873-1948

30 Céline Loiseau
épouse Ausler
1858-1932

31 Aline Chaitou
épouse 1 Colombe 2
Jean Beuchet
1877-

32 Clément
Colombo 1896-1990

33 Marcel Collin
1902-1987

34 Rolande Beaudet
épouse Gré
1901-1992

Carte Postale 1914

Onival 21 septembre 2013

1 Silya Drouot

2 Ilyse Drouot

3 Colette Pointeau

4 Roland Levon

5 André Gourdet

6 Jacky Pelletier

7 Martine Pelletier

8 Yvonne Colomon

9 Gérard Maget

10 France Orhart

11 Gérard Orhart

12 Francis Pointeau

13 Luc Pilet

14 Alain Greichgauer

15 Alain Chevalier

16 Yvette Si

17 Françoise Palfroy

18 Claudine Beau

19 Thérèse Binier

20 René Lebreton

21 Yvonne Romero

22 Denis Romero

23 Nathalie Vallet-Drouot

24 Christine Faleur

25 Xavier Christ

26 Annie Gourdet

27 Pierrette Lebreton

28 Lucienne Floret

29 Anrick Chevalier

30 Michel Pilet

31 Jean-Claude Babault

32 Cécile Lacroix

33 Philippe Faleur

34 Adeline Deshayes

35 Monique Beaudet

36 Jeannine Moindrot

37 Nadia Nisolle

38 Sylvie Pilet-Cousin

39 Robert Moindrot

40 Nicole Ginard

41 Bernadette Bonvallet

42 Janou Venot

43 Bernadette Christ

Photo Robert Moindrot



Info 382 vente de chaises et prie-Dieu

Il reste encore des chaises et prie-Dieu en vente. Voir bon de commande en pièce jointe. Certaines ne sont pas abimées par le temps, d'autres présentent des défauts : paillage, bois. Ces dernières sont bradées à 50% du prix sur le bon de commande. Si cela vous intéresse, merci de contacter Xavier au 06.09.10.97.49 pour un rendez-vous.




A.S.M.V.

Association Saint Martin de Valpuseaux



**Vente de chaises et de prie-Dieu de l'église
St Martin de Valpuseaux**

Autorisation par conseil municipal du 18 octobre 2019
Cette vente va permettre de financer la restauration du tableau
« La Charité Saint-Martin »

NOM	
PRENOM	
ADRESSE	
CODE POSTAL	
VILLE	
TEL.FIXE	
TEL.PORTABLE	
E MAIL	

Chaise paillée Nbre Prix Total

Chaise non paillée Nbre Prix Total

Prie-Dieu Nbre Prix Total

Montant règlement

Chèque Espèces

Date de paiement :

Par chèque, à l'ordre de : Association Saint-Martin de Valpuseaux (A.S.M.V.)

Association d'intérêt général Loi 1901 enregistrée à la sous-préfecture d'Etampes sous le n°W911002110
Siège social : 7 rue de la Lièze - 91720 VALPUSEAUX
Pour nous contacter : Email : saintmartinval@orange.fr

Info 383 Elisabeth Pinasson exhumation

Voici en pièces jointes l'original et la transcription du procès-verbal d'exhumation d'Elisabeth Pinasson en date du 22 janvier 1774 (en provenance des archives de Chamaranche). La scène se situe dans l'ancien cimetière de Valpuseaux à côté de l'église à l'endroit où se trouve actuellement le

parking. Elisabeth Pinasson est décédée le 30 novembre 1773 et a été inhumée le 1er décembre 1773. En pièce jointe également la fiche généalogique d'Elisabeth Pinasson. Elle est décédée à l'âge de 35 ans. Dans la fiche de son mari Aimable Jousse on remarque que ce dernier est marié trois fois. Cette exhumation a sans doute été faite pour rechercher si Elisabeth Pinasson est décédée de mort brutale. La conclusion de l'exhumation ne fait apparaître aucun indice de mort violente. Une plainte avait peut-être été déposée contre son mari. Le mystère demeure 246 ans après.

♀ Elisabeth PINASSON

- Née en 1738
- Décédée le 30 novembre 1773 - Valpuiseaux, 91720, Essonne, Ile-de-France, FRANCE, à l'âge de 35 ans
- Inhumée le 1er décembre 1773 - Valpuiseaux, 91720, Essonne, Ile-de-France, FRANCE

Parents

- Théodore PINASSON †/1765
- Catherine PINEAU †/1765

Union(s) et enfant(s)

- Mariée le 29 juillet 1765, Valpuiseaux, 91720, Essonne, Ile-de-France, FRANCE, avec Aimable JOUSSE 1725-1783 dont
 - ♂ Aimable JOUSSE 1766-1766
 - ♂ Aimable JOUSSE 1768-1768
 - ♂ Charles - Pascal JOUSSE 1769-1843
 - ♂ Germain JOUSSE 1771-

Frères et sœurs

- ♀ Marie - Louise PINASSON

Sources

- Union: Photo Numérique - Disque Dur Amovible - Mairie de VALPUISEAUX - Numérisation
- Décès, inhumation: Photo Numérique - Disque Dur Amovible - Mairie de VALPUISEAUX - Numérisation

Aperçu de l'arbre

Rechercher les actes correspondants

Arbre d'ascendance Arbre de descendance Arbres imprimables

B2798 - 1773-1780

22 janvier 1774 – Procès-verbal d'exhumation Elizabeth Pinasson (35 ans) femme d'Aymable Jousse

Aujourd'hui jour du vingt deux janvier mil sept cent soixante quatorze huit heures du matin, nous Jean Edouard Geoffroy avocat au Parlement Bailly juge ordinaire civil criminel de la police du baillage de Valpuiseaux, en conséquence de notre ordonnance en date du jour d'hier - - de la requête – présentée par le procureur fiscal du dit baillage, - avec le dit procureur fiscal notre greffier ordinaire officier, de Georges Gambelle sergent Royal, transportés au cimetière de l'église paroissiale de Valpuiseaux à l'effet de procéder à l'exhumation du corps de la femme d'Aymable Jousse, manoeuvrier demeurant au Grand Frenneville paroisse dudit Valpuiseaux, décédée du jour arrêté trente novembre dernier, le faire-part - - que au cas il appartiendra, au lieu arrivé avons fait déterrer le corps de la dite femme Jousse en notre présence et de celle de l'officier susnommé.

Ci fait le corps de la dite femme Jousse étant dans un cercueil de bois fermé avec des clous, cette dernière, après ouverture faite dudit cercueil, audit Claude François Boncert docteur en médecine, de François Butté maître en chirurgie demeurant à – par nous assermentés d'officier – ordonnanciers faire dresser, appliqué à l'effet de procéder à la visite dudit corps, en vertu de la dite ordonnance, par - dudit Gambelle au jour d'hier, lequel Boncert, le Butté après avoir fait hisser le corps du cercueil et de l'avoir fait débarrassé des linges qui l'enveloppaient, ont procédé en notre présence et de l'officier susnommé à la dite visite, le – ont dit avoir remarqué le corps d'une femme d'une petite nature quoique d'un volume extraordinaire, ce qu'il nous dit être un effet de la dissécaton ; qu'ils ont trouvé les parties molles, le – qu'elles contenaient tellement déformée et dénaturées par la putréfaction, qu'il leur était impossible de distinguer son affect de ceux des causes extérieures, - d'occasionner la mort, comme coups, chute, strangulation, suffocation, et autres semblables. Si aucun à la lieue, qui n'ayant pu découvrir aucun indice de mort violente dans les parties molles oeuvre de la corruption, ils ont rendu leurs recherches aux os qui se sont trouvés tous à leur place et sans fracture, soit à la tête, soit au tronc, soit aux extrémités ; qu'ils ont – d'autant plus apporté de bien examiner ceux du crâne que la pourriture en avait détaché – de même le péricrâne ; - qu'ils n'y ont pas aperçu la moindre fêlure ; d'où ce à quoi ils nous ont fait leur présent rapport qu'ils ont affirmé véritable par serment que nous avons - - - au cas requis - - après quoi le corps de la dite femme Jousse a été recouvert de mêmes linges qui l'enveloppaient, remis dans le cercueil, et l'ont fermé avec les mêmes clous, a été remis dans la terre en notre présence tel qu'il était auparavant d'où ce à quoi nous avons fait dresser le présent procès-verbal pour servir le valoir ce qu'à de raison ; le tout fait au dit cimetière le jour d'hui que dessus le soussigné avec - - le dit qui a déclaré ne le savoir - - suivant l'ordonnance.

Gambelle Buttet Boncert Bon Geoffroy Lefaur

♂ Aimable JOUSSE

- Né le 7 juin 1732 (samedi) - Villeconin,91662,Essonne,Ile-de-France,FRANCE
- Décédé le 28 novembre 1783 (vendredi) - Valpuiseaux,91629,Essonne,Ile-de-France,FRANCE, à l'âge de 51 ans
- Journalier

Parents

- Pierre JOUSSE, né le 19 mars 1694 (vendredi) - Villeconin,91662,Essonne,Ile-de-France,FRANCE, décédé le 10 avril 1768 (dimanche) - Valpuiseaux,91629,Essonne,Ile-de-France,FRANCE à l'âge de 74 ans
Marié le 2 octobre 1725 (mardi), Villeconin,91662,Essonne,Ile-de-France,FRANCE, avec
- Catherine TROUVÉ, née le 16 Mvrier 1696 (jeudi) - Villeconin,91662,Essonne,Ile-de-France,FRANCE, décédée le 4 avril 1768 (lundi) - Valpuiseaux,91629,Essonne,Ile-de-France,FRANCE à l'âge de 72 ans

Union(s), enfant(s), petits-enfants et arrière-petits-enfants

- Marié le 20 janvier 1761 (mardi), Valpuiseaux,91629,Essonne,Ile-de-France,FRANCE, avec Anne BORDELOT, née le 11 mars 1740 (vendredi) - Valpuiseaux,91629,Essonne,Ile-de-France,FRANCE, décédée le 22 mars 1765 (vendredi) - Valpuiseaux,91629,Essonne,Ile-de-France,FRANCE à l'âge de 25 ans
(Parents : ♂ Charles BORDELOT 1703-1754 & ♀ Anne BRICHARD 1702-1760) dont
 - ♂ François Aimable JOUSSE 1762-1765
 - ♀ Marie Anne JOUSSE 1764-1836 Mariée le 5 février 1787 (lundi), Chilly-Mazarin,91161,Essonne,Ile-de-France,FRANCE, avec Pierre Victor MASSY †
- Marié le 29 juillet 1765 (lundi), Valpuiseaux,91629,Essonne,Ile-de-France,FRANCE, avec Catherine Elisabeth PINASSON, née en 1738 - Maisse,91359,Essonne,Ile-de-France,FRANCE, décédée le 30 novembre 1773 (mardi) - Valpuiseaux,91629,Essonne,Ile-de-France,FRANCE à l'âge de 35 ans (Parents : ♂ Théodore PINASSON †1765 & ♀ Catherine PINEAU) dont
 - ♂ Aimable JOUSSE 1766-1766
 - ♂ Aimable JOUSSE 1768-1768
 - ♂ Charles Pascal JOUSSE 1769- Marié le 2 juillet 1817 (mercredi), Bouville,91100,Essonne,Ile-de-France,FRANCE, avec Marie Geneviève GUESTON 1789-1843 dont
 - ♂ François Pascal JOUSSE 1818- Marié avec Amélie PRIVÉ 1830- dont :
 - ♀ Clémentine JOUSSE 1854-
 - ♀ Marie Louise Geneviève JOUSSE 1820-
 - ♂ Germain JOUSSE 1771-
- Marié le 25 juillet 1775 (mardi), Champmotteux,91137,Essonne,Ile-de-France,FRANCE, avec Marie Louise LEGROS, née - Brouy,91112,Essonne,Ile-de-France,FRANCE, décédée le 2 mars 1821 (vendredi) - Guigneville-sur-Essonne,91293,Essonne,Ile-de-France,FRANCE (Parents : ♂ Antoine LEGROS 1714-1778 & ♀ Louise MOREAU †1775) dont
 - ♀ Marie Anne Georgette JOUSSE 1780-1838 Mariée le 16 décembre 1806 (mardi), Gulgneville-sur-Essonne,91293,Essonne,Ile-de-France,FRANCE, avec Louis GOUSSARD 1781-1838

Fratie

- ♂ Marin JOUSSE 1726-1799 Marié le 14 janvier 1755 (mardi), Valpuiseaux,91629,Essonne,Ile-de-France,FRANCE, avec Jeanne DENEUVILLE 1724-1804
- ♂ Jacques JOUSSE 1728-1777 Marié le 17 février 1756 (mardi), Valpuiseaux,91629,Essonne,Ile-de-France,FRANCE, avec Martha Françoise BORDELOT 1732-1765
Jacques JOUSSE 1728-1777 Marié le 9 juillet 1765 (mardi), Valpuiseaux,91629,Essonne,Ile-de-France,FRANCE, avec Marie Louise PINASSON †
- ♂ Pierre JOUSSE 1730-1793 Marié le 3 novembre 1759 (samedi), Bois-Herpin,91075,Essonne,Ile-de-France,FRANCE, avec Geneviève CHAUVET 1738-1767
Pierre JOUSSE 1730-1793 Marié le 27 avril 1767 (lundi), Champmotteux,91137,Essonne,Ile-de-France,FRANCE, avec Catherine Angélique LEGROS 1751-1777
Pierre JOUSSE 1730-1793 Marié le 6 juin 1777 (vendredi), Champmotteux,91137,Essonne,Ile-de-France,FRANCE, avec Madeleine GAUCHET 1745-
Pierre JOUSSE 1730-1793 Marié le 5 juillet 1791 (mardi), Vayres-sur-Essonne,91639,Essonne,Ile-de-France,FRANCE, avec Marianne DAILLET ca 1730-
- ♂ Aimable JOUSSE 1732-1783 Marié le 20 janvier 1761 (mardi), Valpuiseaux,91629,Essonne,Ile-de-France,FRANCE, avec Anne BORDELOT 1740-1765
Aimable JOUSSE 1732-1783 Marié le 29 juillet 1765 (lundi), Valpuiseaux,91629,Essonne,Ile-de-France,FRANCE, avec Catherine Elisabeth PINASSON 1738-1773
Aimable JOUSSE 1732-1783 Marié le 25 juillet 1775 (mardi), Champmotteux,91137,Essonne,Ile-de-France,FRANCE, avec Marie Louise LEGROS †1821

Notes

Naissance
vue 488/596

Notes concernant l'union

Union avec Anne BORDELOT
vue 2/276

Notes concernant l'union

Union avec Catherine Elisabeth PINASSON

Notes concernant l'union

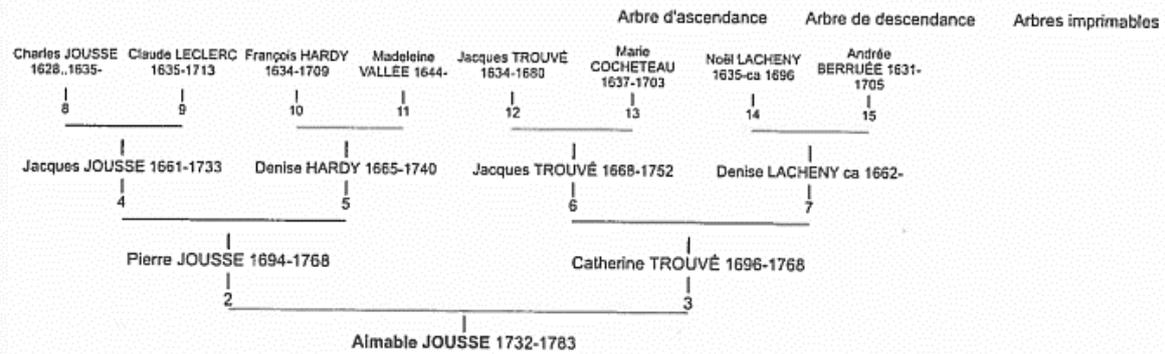
Union avec Marie Louise LEGROS
vue 22/241

Sources

- Naissance: Acte de naissance (ou baptême BMS)
- Union 1, union 2, union 3: Acte de mariage

Aperçu de l'arbre

Rechercher les actes correspondants



Info 384 La seigneurie de Saint Eloi de Maisse

Voici un nouvel article rédigé par Thierry Citron sur la seigneurie de St Eloi de Maisse avec un plan très intéressant en couleur du Prieuré de St Eloi dans l'île de la Cité au XV^e siècle.

Le Prieuré de St Eloi possédait des terres sur la commune de Maisse mais également sur la commune de Valpuseaux du côté de la Crotte. Bonne lecture,



Les paroisses
de l'Île de la Cité
au XV^e siècle

Atlas de
Paris au Moyen Âge

Maisse était partagée en de multiples seigneuries et jusqu'à la fin du Moyen-âge la principale d'entre elle est la **Seigneurie de Saint-Eloi**, une seigneurie distincte du château de Maisse (un château dont il ne reste rien et qui se situait près de la ferme de Monsieur Denize - voir article paru il y a quelques mois). Ce fief dépend du **Prieuré de Saint-Eloi de Paris**, il détient à Maisse, beaucoup de pouvoirs : fiscaux, fonciers, pouvoirs de police, pouvoirs judiciaires et au moins en partie pouvoirs économiques. Son origine tient en un acte de 1116. En effet à cette date l'archevêque de Sens donne au prieuré parisien une église à Maisse avec les dîmes à laquelle le roi Louis VI ajouta des « hôtises », des terres et des vignes avec les dîmes de blé et de vin et la moitié d'un moulin (1).

Ce **prieuré parisien**, aujourd'hui disparu, dont l'emplacement était situé dans l'emprise de la Préfecture de Police (Ile de la Cité) possède plusieurs domaines dont il tire des rentes. Pour administrer le domaine de Maisse le prier dispose d'un **prévôt** auquel il délègue le droit de haute, moyenne et basse justice sur « la ville et ses faubourgs », il perçoit la dîme (impôt en nature consistant en la dixième partie de la récolte), il défend la ville ceinturée de rempart et il juge les crimes et les délits, la « haute justice » signifie qu'il peut prononcer une peine de mort.

Le **prévôt** est selon les règles de l'Ancien Régime un officier, une sorte de fonctionnaire mais qui a le droit de cumuler plusieurs charges en plusieurs lieux, qui peut transmettre ces charges à un de ses descendants et qui se rémunère directement sur les impôts perçus. Ces fonctions locales ne cesseront au cours des siècles d'être entamées par le pouvoir royal. A Maisse et dans la région ce pouvoir royal est détenu par le bailli de La Ferté-Alais. Les baillis finissent par absorber totalement les charges des prévôts, ainsi au début du XVIIIe siècle à la tête de la Prévôté de Maisse on ne trouve plus qu'un **Lieutenant de Prévôté**. Des archives locales écrites peu d'années avant la Révolution relatent que ses fonctions se bornent à régler des querelles de limite territoriale.

La seigneurie de Saint-Eloi de Maisse, possession du prieuré parisien avait probablement son siège dans l'actuelle rue du Prieuré Saint-Eloi. Il n'a cependant jamais existé de prieuré de ce nom à Maisse. Autrefois on a parlé plus justement de **rue Saint Eloi**. Un abus de langage est né probablement il y a une centaine d'année. Cependant, il existait bel et bien un siège, seigneurie ou **Maison de Saint-Eloi** située dans cette rue. Les plans anciens conservés à la mairie et aux Archives départementales permettent de localiser son emplacement à gauche en partant de la Grande-Rue. Une grange toujours debout peut être considérée comme la **Grange aux Dîmes**(2), un acte notarié du XIXe siècle qualifiait encore ce bâtiment de « grange dîmeresse ».

La seigneurie de Saint-Eloi c'est aussi une **maison de justice** située entre les deux églises de Maisse, c'est-à-dire à l'emplacement exact du passage actuel entre l'église et la poste. Cette maison est attestée dans plusieurs actes au fil des siècles. Le plus important parle de son édification en 1408 à

- 1- Article de Gustave Estournet consacré à « La Ferté Alais, ses origines, ses noms, ses premiers seigneurs », Soc. Hist. Arch. d'Etampes, Corbeil et Hurepoix ; 1944.
L'église citée est consacrée à saint Hilaire, vocable inconnu à Maisse qui soulève plusieurs questions.
Les hôtises sont des terres concédées à des paysans, souvent des serfs afin d'être défrichées
- 2- Dîmes : impôt dû aux seigneurs ecclésiastiques consistant en la dixième partie de la récolte.
- 3- Un vieux maissois né au XIXe siècle disait encore dans les années 1960 que cette maison avait servi de corps de garde pour enfermer les vagabonds.
- 4- L'abbaye de Saint-Maur des Fossés est la maison mère dont dépend le Prieuré Saint Eloi de Paris.

l'initiative du prieur de St-Eloi de Paris, Guillaume de Corbigny. Cette maison qui apparaît sur les plans du XVIII^e siècle s'est effondrée peu avant 1900, les signes de sa disparition sont visibles sur certaines cartes postales anciennes, en effet on voit entre l'église et la poste des étaies qui barrent le passage, destinées sans doute à renforcer les murs fragilisés de l'église Saint-Médard toute proche (3).

Tout prêt de cette maison, là où sont aujourd'hui la poste et la mairie se trouvait l'**Eglise Notre-Dame** avec sa paroisse, la deuxième paroisse de Maisse. Cette église n'appartient pas à la Seigneurie proprement dite mais elle y est liée de près. Son collateur, c'est-à-dire l'administrateur de ses bénéfices n'est autre que le prieur de Saint-Eloi de Paris. Nous n'entamerons pas l'histoire de cette église disparue à la Révolution, elle mériterait un article à elle seule mais son existence reposait sur une paroisse dont le territoire s'étendait vraisemblablement sur les rues Saint-Eloi et du Bon-Puits. Cela en dit long sur la « Ville de Maisse » dotée de deux paroisses Notre-Dame et Saint-Médard et sur la concurrence sous-jacente entre la Seigneurie de Saint-Eloi et le prieuré de Saint Médard, un autre pivot de l'histoire de Maisse.

Pour être plus complet avec Saint-Eloi il faut parler aussi du **Moulin Saint-Eloi** et de la **Plaine Saint-Eloi**. Le moulin toujours debout doté d'une tour moderne couronnée au siècle dernier d'une éolienne est certainement le dernier vestige du moulin donné par le roi cité au début de cet article. Ce moulin était doté autrefois d'un pigeonnier, signe de terre noble. La Plaine de Saint Eloi située en limite de Milly-la-Forêt est aujourd'hui un espace boisé mais son nom signifie clairement : lieu défriché (*plaine*) à l'initiative des moines de Saint-Eloi. Comment ne pas penser aussitôt à ces *hôtes* défricheurs mentionnés plus haut, des serfs peut-être dont l'un d'eux Pierre Becquet fut affranchi en 1280 par Pierre de Chevry, prieur de Saint Eloi de Paris devenu abbé de Saint Maur des Fossés(4).

La présence de Saint-Eloi est forte à Maisse, elle débouche sur beaucoup de questions, beaucoup de querelles juridiques et fiscales, quelques événements comme l'appropriation de la seigneurie de Saint-Eloi par un favori de Louis XI, Olivier le Daim dont le nom est attaché à l'histoire de Vayres sur Essonne. A ces questions sans réponse on peut cependant opposer un fait permanent, les dossiers d'archives à propos de la « Ville de Maisse » ne manquent jamais.

- 1- Article de Gustave Estournet consacré à « La Ferté Alais, ses origines, ses noms, ses premiers seigneurs », Soc. Hist. Arch. d'Etampes, Corbeil et Hurepoix ; 1944.
L'église citée est consacrée à saint Hilaire, vocable inconnu à Maisse qui soulève plusieurs questions.
Les hôtes sont des terres concédées à des paysans, souvent des serfs afin d'être défrichées
- 2- Dîmes : impôt dû aux seigneurs ecclésiastiques consistant en la dixième partie de la récolte.
- 3- Un vieux maissois né au XIX^e siècle disait encore dans les années 1960 que cette maison avait servi de corps de garde pour enfermer les vagabonds.
- 4- L'abbaye de Saint-Maur des Fossés est la maison mère dont dépend le Prieuré Saint Eloi de Paris.

Info 385 Attestation de déplacement datée du 4 novembre 1720

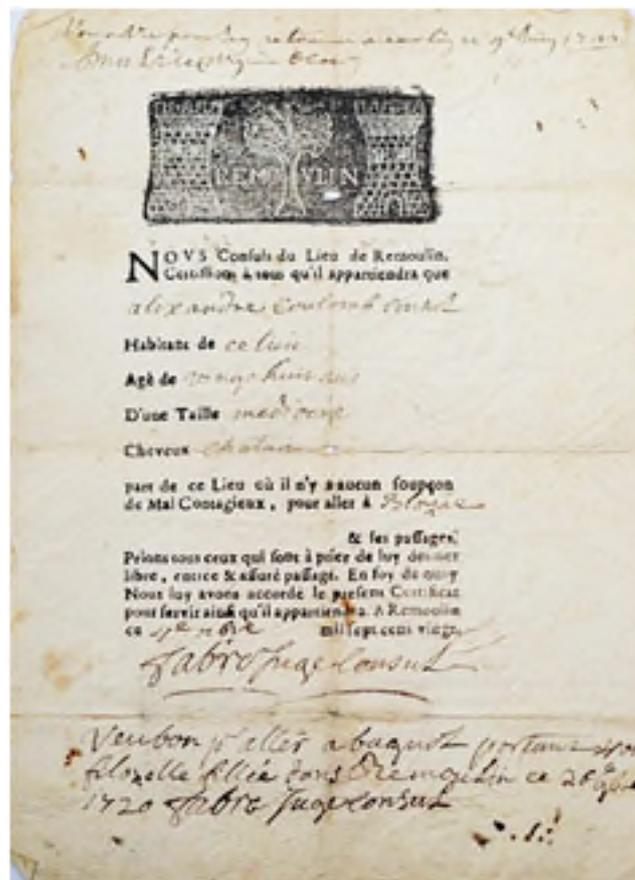
Déjà en 1720, il était question de confinement, de certificats sanitaires. Voir en pièce jointe l'attestation.

"La preuve avec cette attestation de déplacement datée du 4 novembre 1720, partagée sur Twitter par Jérémie Ferrer-Bartomeu, docteur en histoire, diplômé de l'École des Chartes et enseignant-chercheur à l'université de Neuchâtel en Suisse. Cette attestation autorise le déplacement d'un certain Alexandre Coulomb, consul de 28 ans « de taille médiocre [ordinaire, NDLR] et aux cheveux châtons », à quitter sa localité de Remoulins « où il n'y a aucun soupçon de mal contagieux » pour se rendre à Blauzac dans le Gard. Une terrible épidémie de peste qui touche Marseille en 1720

A l'époque, alors que la peste sévit depuis le VI^{ème} siècle autour de [la Méditerranée](#), un système de patentes permet de contrôler les navires à l'entrée du port de Marseille. La ville est dotée d'une organisation sanitaire complexe. Son bureau de santé permet d'identifier et d'isoler hommes et marchandises suspects. La cité phocéenne se sent alors protégée. Malheureusement, [suite à une série de négligences](#), un navire, le Grand-Saint-Antoine, se voit autoriser à débarquer ses cales pleines de soieries alors que sept matelots et le [chirurgien](#) de bord ont péri en route. Malgré ces décès inexplicables, le Grand Saint-Antoine échappe à la quarantaine en cette fin du mois de mai 1720. La peste débarque sur le Vieux-Port. Et en quelques semaines le fléau se répand dans la ville en semant la terreur sur son passage. Les charniers de la cité débordent très vite de cadavres.

En quatre mois, toute la Provence est touchée

Alors, trop tardivement, les échevins prennent des mesures : évacuation des cadavres et des malades, maisons scellées, isolement... Les élites, elles, s'éloignent de la cité maudite. Drôle de similitudes avec l'époque actuelle. Le 31 juillet, un arrêt du parlement d'[Aix-en-Provence](#) ordonne le confinement de la ville à l'intérieur de ses remparts. Plus personne ne peut la quitter. Début août, il meurt 50 personnes par jour. Les premiers tombereaux apparaissent. Bientôt, on compte 100 décès quotidiens, puis 300, 500, 1 000 ! Quatre mois après le retour à Marseille du Grand-Saint-Antoine, le 14 septembre 1720, un arrêt du Conseil d'Etat interdit de quitter la ville sans certificat sanitaire. Le quart de [l'armée française](#) est envoyé pour établir un cordon sanitaire. Mais la barrière n'est pas étanche et le fléau atteint Aix, Arles, Toulon puis Apt. Toute la Provence est touchée. 120 000 malheureux de la région perdront la vie."



Info 386 Messe de Noël

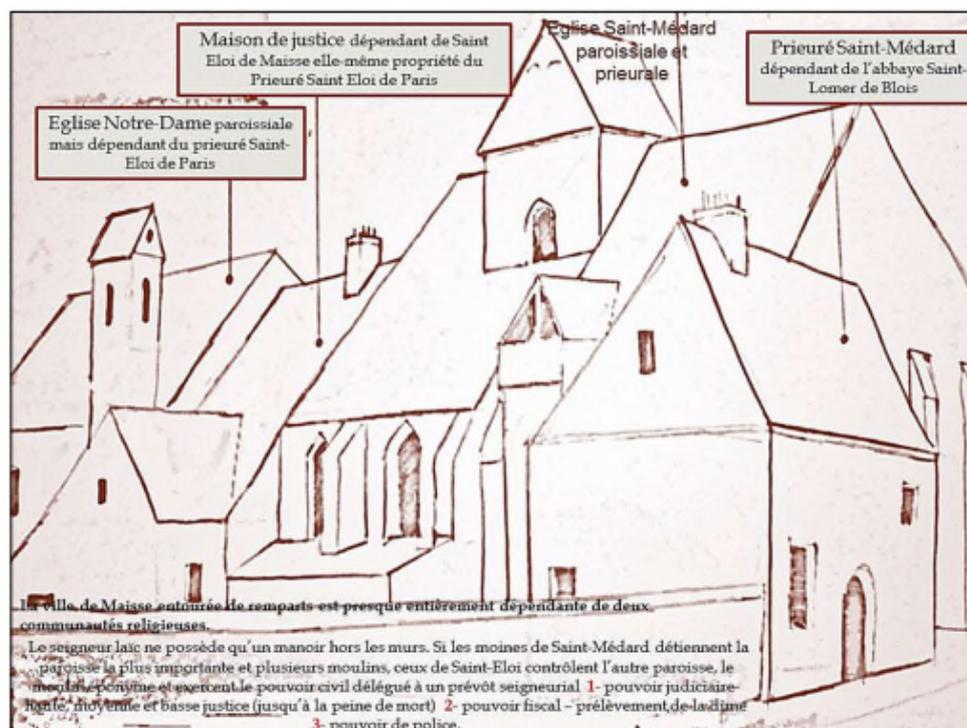
Nous venons d'apprendre qu'il y aura une messe de Noël dans l'église Saint-Martin de Valpuseaux le vendredi 25 décembre 2020 à 11h du matin. Nous vous souhaitons un bon réveil lonet un joyeux Noël.

Info 387 Le Prieuré St Médard de Maisse

Voici en pièce jointe un nouvel article très intéressant illustré par 4 documents concernant le Prieuré St Médard de Maisse de Thierry Citron que nous remercions vivement.

Très bon réveil lon,

LE PRIEURÉ SAINT-MÉDARD DE MAISSE



Simulation des bâtiments disparus autour de l'église St Médard

Thierry Citron

LE PRIEURÉ SAINT-MEDARD DE MAISSE

L'existence d'une rue du Prieuré Saint-Eloi à Maisse suscite naturellement de la curiosité, cependant ce prieuré n'a jamais existé, il s'agissait plutôt d'une seigneurie. Par contre il a bel et bien existé à Maisse un autre prieuré, le Prieuré Saint Médard. Son souvenir a disparu des mémoires et pourtant les cartons d'archives, les actes, les biens fonciers, ne manquent pas pour établir son existence. Nous pouvons même par une série de recoupements en déduire où il se situait. Nous allons essayer d'en parler.

Sur les plans Chéron du XVIII^e siècle apparaît un bâtiment accolé à l'église Saint-Médard donnant en façade sur la rue du Cul de sac. Cette rue préfigurait l'actuelle rue de la Ferté-Alais. Mais il faut remarquer que 1/ celle-ci s'arrêtait net là où se situe notre « carrefour » principal, d'où son nom et que 2/ elle longeait les façades au couchant. De la sorte l'emprise du prieuré est aujourd'hui située sous l'actuelle rue de La Ferté Alais. Un document de la période révolutionnaire conservé aux Archives départementales fournit une preuve supplémentaire de ce que nous avançons.

Un prieuré est un petit couvent abritant des moines et qui dépend obligatoirement d'une abbaye. Ces moines vivent selon une « règle », ce qui les distingue du clergé séculier constitué des prêtres, vicaires, chanoines. Dans les pouillés anciens, le Prieuré Saint-Médard est qualifié de prieuré régulier simple, soumis à la règle de saint Benoît. Il est associé étroitement à l'église voisine, notre église Saint-Médard qui était donc à la fois une église paroissiale et prieurale. Un curé et un prieur s'en partageaient l'usage. Le petit passage avec courette qui donne accès à la sacristie toujours existant est sûrement le vestige du « couloir des moines ».

Il dépend de l'Abbaye Saint-Lomer de Blois. De cet établissement disparu à la Révolution il subsiste encore aujourd'hui l'église Saint Nicolas, l'ancienne abbatiale. Les moines de Saint-Lomer, on dit parfois Saint-Laumer, ne se sont établis à Blois qu'après avoir dû délaisser l'Abbaye de Corbion, aujourd'hui Moutier au Perche (Orne) en raison des pillages opérés par les Normands.

A Maisse, le Moulin Brézé, le Moulin de la Ville et le Moulin Neuf dépendent tous les trois du Prieuré Saint Médard. On relève également dans le patrimoine de prieuré l'existence de deux fermes disparues, la ferme des Vaux de Villiers. Ce lieudit est devenu aujourd'hui les Hauts de Villiers en limite de Valpuiseaux. Citons aussi la ferme du Vau, le lieudit le Vau toujours mentionné au cadastre est situé à gauche du hameau de Courty en direction de La Ferté Alais. Enfin il est fait mention d'un fief dit des Greneteries peut-être dépendant directement de l'abbaye de Saint-Lomer, peut-être associé étroitement au prieuré de Maisse.

Une maladrerie doit aussi être mentionnée. Tout laisse à penser qu'elle dépendait du Prieuré Saint Médard, elle était située au bas de la Vallée de Tramerolles, en limite de Gironville. C'est ce que montre le Plan Chéron du XVIII^e siècle en mentionnant un « Champtier de la Maladerie ». Une maladrerie est un établissement hébergeant des lépreux, comme d'autres il a dû disparaître avec l'extinction de cette maladie vers le XIII^e siècle. Il est probable qu'il comportait une chapelle et un cimetière.

Tout cet ensemble religieux important a été présent durant tout le Moyen-âge. Un texte, charte du roi carolingien Charles le Chauve, datant de 864 mentionne Maise (Maisse) comme terre dépendant de l'Abbaye de Corbion (cf plus haut Abb. de Corbion préfigurant St Lomer). Ce texte qui figure dans le recueil des Historiens de France et des Gaules passe cependant pour un faux, un faux produit par les moines de Saint-Lomer pour défendre leurs possessions à Maisse face aux donations dont bénéficie le prieuré Saint-Eloi de Paris. Cette lutte de territoires remonte au XI^e siècle et sur ce fait nous disposons d'un autre

LE PRIEURÉ SAINT-MÉDARD DE MAISSE

document que les historiens cette fois-ci attestent, il est de 1120 et le roi Louis VI le Gros y reconnaît le prieuré Saint Médard de Maisse et ses biens comme dépendant de l'abbaye de Blois. IXe ou XIIe siècles ? Même si les origines de notre prieuré demeurent incertaines, le document renseigne sur la volonté d'une puissante abbaye de faire prévaloir ses droits en se réclamant d'une certaine antériorité. Pour alimenter notre recherche, revenons sur les lieux et observons les murs de l'église Saint-Médard, ils sont par endroit montés en « opus spicatum », c'est-à-dire en arête de poisson, un mode de construction de tradition wisigothique ! Cette église et peut-être les moines qui y priaient étaient-ils déjà présents au Haut Moyen-Âge ? Il en faut davantage pour attester une origine et affirmer que le Prieuré Saint Médard date du règne de Charles le Chauve, petit-fils de Charlemagne. Mais pourquoi se détourner d'une piste qui n'est pas démentie ? Ce serait aux archives et aux vestiges archéologiques de parler ...

En tout cas la coexistence entre les moines de Saint Médard et ceux de Saint-Eloi est fréquemment agitée et tourne parfois à la querelle juridique, pour preuve cet arrêt du Châtelet de Paris daté de 1388 qui statue sur le partage des dîmes perçues sur la tonte des agneaux. En témoigne aussi le droit de passage que se réservent les moines de Saint Médard lors de la construction de la maison de justice par le prieur de Saint Eloi de Paris entre nos deux églises, en 1408.

Aux siècles suivants Le Prieuré Saint-Médard connaîtra comme beaucoup d'établissements religieux un déclin progressif. Dès le XVIe siècle sévit la mise en « commende ». La commende permet à des prélats de rang élevé de s'attribuer les bénéfices des abbayes et des prieurés sans toutefois diriger effectivement l'établissement local. Les prieurs commendataires vont ainsi se succéder et même on verra les seigneurs de Maisse (Hurault, Berzeaux, Reffuge, Francès Daville) se faire attribuer les revenus du Prieuré et même à certaines époques porter le titre de prieur. C'est en raison de cette situation qu'est née la notion de « portion congrue », part de revenus maigre comme son nom l'indique allouée au clergé local. Un prieur commendataire au moins en titre subsistera cependant jusqu'à la Révolution. C'est à ce moment que les biens du Prieuré Saint-Médard de Maisse désormais disparus seront si bien décrits* nous permettant ainsi de remonter le fil du temps et d'explorer des archives plus précises.

*Vente de la Terre de Maisse par Francès-Daville à de Trimond 1792 (minutier central des Archives nationales).

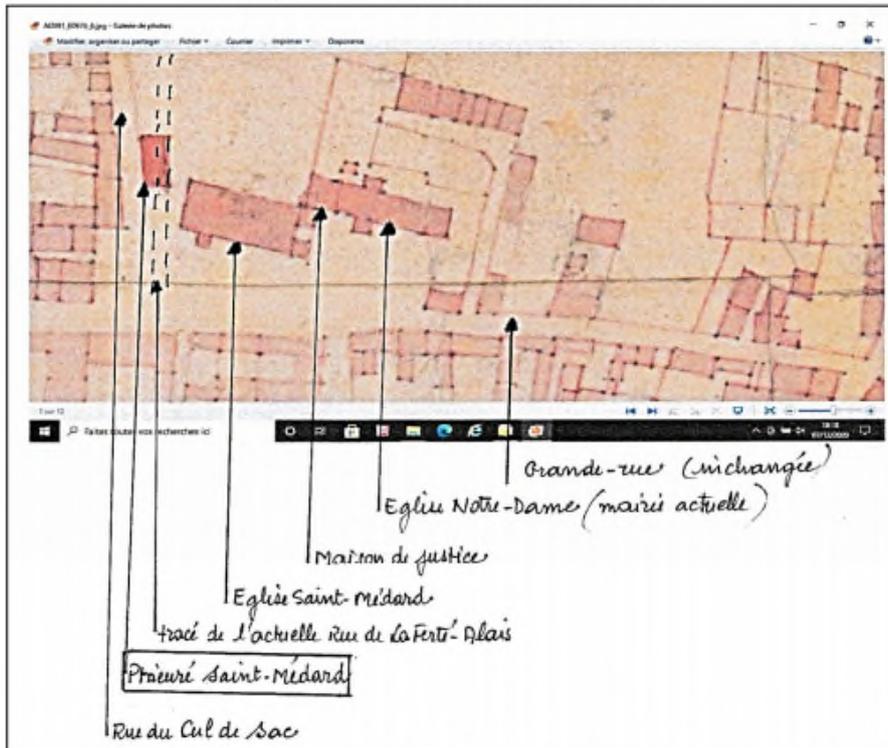


Plan Châssin 1777 Maïsse au emplacement Madelonie

LE PRIEURÉ SAINT-MEDARD DE MAISSE



Détail du plan Chéron E 974 1777 av. Champ-tier de la Maladerie



Détail du plan Chéron de Maisse E 974 1777 av. Prieuré St-Médard
Archives départementales de l'Essonne

Info 388 Annuaire Le Familial 1935-1936

Tous nos vœux pour cette nouvelle année 2021. Pour cette première info 2021, voici en pièce jointe des extraits de l'annuaire Le Familial des années 1935-1936. On remarquera que la première personne à avoir le téléphone à Valpuseaux était Monsieur René Coison à la Grange-sans-terre, N° de téléphone : 1.



Maire : Levon Paulin. — Adjoint : Aucler Fernand.
 Délégué cantonal : Canu Mlle. — Garde-champêtre : Jules
 Institutrice : Mlle Gérardy.
 Curé : curé de Bouville.
 Sapeurs-pompiers : (effectif et cadres : 15 h). Sous-lieutenant :
 Camille Beaudet.
 Société : Fanfare.
 Fête patronale : le troisième dimanche de septembre.
 Agriculteurs : Aucler Fernand, Beaudet C., Collin, Coisson,
 Levon P., Nizet, Perthuis M., Petit.
 Charron : Pointeau. — Cafetiers-Épiciers : Ciré, Thévenot, Poin-
 teau. — Horlogers : Gabeau. — Maçons : Thuillier Gaston, Thuil-
 lier Albert. — Maréchal : Doublet.



Société : Société des Membres honoraires de la subdivision des
 sapeurs-pompiers de Puiselet-le-Marais.
 Fête patronale : le premier dimanche de septembre.
 Agriculteurs : Guillot Joseph, Coisson Henri, Poisson Ch., Poi-
 son Louis, Démollière André, Démollière Maurice, Petit Hans,
 Vénard Paul, Desnos Roger, Nabot Octave, Osiard Albert, Baré
 Arsène, Nolleau Raymond.
 Carrières à grès : Aubrun, Drunain, Chadel, Société des Car-
 rières réunies de Selnes-et-Oise. Allary, directeur.
 Couturiers : Mme Colombo, Robert Isaie (Mme).
 Entrepreneur de maçonnerie : Collin. — Forgeron-maréchal :
 Lirot. — Épiciers : Collin, Lirot. — Vins : Collin, Lirot. — Tabac :
 Collin.

SOISY-SUR-ÉCOLE

506 hab. en 1806. — Sépultures gauloises. — A 26 km. d'Étam-
 pes. — Postes, Télégr., Gare, Station du tramway de Corbeil à
 Étampes. Téléphone. — 688 hab. — Sites : Terre Blanc, Tertre
 Noir.
 Maire : E. Loste. — Adjoint : Ch. Leroy.
 Garde-champêtre : G. Leclerc. — Percepteur et receveur muni-
 cipal : A. Milly.
 Instituteur : Vovelle. — Institutrice : Mme Montfier.
 Curé : abbé Deneuvilla.
 Receveuse des postes : Mme Légal. — Contributions indirectes :
 D. Perrin. — Cabine téléphonique : Bureau de poste.
 Caisse d'épargne : succursale d'Étampes, ouverte le diman-
 che, de 13 à 14 h. Caissier : M. A. Vovelle.
 Sapeurs-pompiers : (effectif et cadres : 17 h.).
 Bureau de bienfaisance : Loste M., Brière R., Nivelet, Koch,
 Brunot, Mme Loste.
 Fête patronale : le quatrième dimanche de septembre.
 Agriculteurs : Brirre, Loste E., Trouvé. — Battage (entrepr. de):
 Mme Carré. — Boucher-charcutier : Aussaire. — Boulanger-pâtis-
 sier : Fannerman. — Bourelier : Fournier. — Expl. de Carriè-
 res : Aussaire, Collet, Régeasse C.
 Cafés : Chartain, Beauvois, Briant (Mme), Babault, Creu-
 zieux. — Charron : Faillard. — Commissionnaire en fruits et pri-
 meurs : Franques. — Cordonnier : Paris. — Cycles : G. Piot et
 Staub.
 Docteur en médecine : J. Rnnel.
 Entrepreneur de travaux publics : Régeasse Camille. — En-
 trepreneurs de maçonnerie : Legros, Marnier, Del Toso.
 Épiciers : Beauvois, Merle, Régeasse (Vve).
 Marchands : Monti G., Piot G. — Mécanicien : Babault.
 Moulins à farine : Brancieq. — Menuisier : Nivelet. — Peintre :
 Galand. — Serrurier : Sub.
 Châtelain : Ch. de Réaux : Mondon.
VALPUISEAUX
 357 hab. en 1806. — Ruines du château fortifié. — Chapelle de
 Saint Vincent de Paul. — Curiosités : Grottes naturelles. — A
 14 km. d'Étampes. — Postes, Télégr., Gare de Maisse, à 6 km. 500.
 — 370 hab. — Tramway. — Chemin de fer de grande banlieue
 d'Étampes à Corbeil.
 Nizet. — Percepteur et receveur municipal : A. Maisse.

Soisy-sur-École M. Régional.

(Service prolongé de 12 à 14 h pour les abonnés seulement)
 5 Auberge du Cheval-Blanc.
 10 Aussière (Gilbert), boucher.
 12 Babault, mécanicien, Café de la Gare.
 9 Brancieq, meunier.
 6 Brière (René), agriculteur, Fremigny.
 15 Chartain (Anl.), restaurant.
 1 Franques (R.), commissionnaire en primeurs.
 4 Heudebert (Gaston), moulin des Nonas.
 2 Lajon (V.), ingénieur.
 3 Mondon (Louis), Les Réaux.
 8 Mourét (E.), agriculteur, Vainville-les-Roches.
 11 Régeasse (Camille), travaux publics.
 14 Rnnel, docteur.

Souzy-la-Briche M. Régional.

(Canton d'Étampes)

Valpuseaux M. Régional.

(Canton de Milly)

1 Coisson (René).

Videlles M. Régional.

(Canton de La Ferté-Alais)

(Service permanent pour les abonnés. — Autocommutateur)
 6 Carrières Langlois.
 1 Charpentier (Odile), épicerie.
 4 Ethuin, débitant, carrier.
 2 Hatquet, hôtel, restaur., épicerie, mercerie, bonneterie.
 5 Soret (Fernand), entrepr. de maçonnerie.

Villeconin M. Régional.

(Canton d'Étampes)

(Service permanent pour les abonnés. — Autocommutateur)
 4 Dano (Mme Renée), château de Souzy-la-Briche.
 11 Fichet (G.), entrepr. plomberie, couverture.
 2 Jouvencel (Comte de), château de Villeconin.
 12 Laurent (Ch.), épicerie, tabac, restaur., rus Grande.
 5 Peltier (Louis), ferme du Fresne.
 2 Ronselet, à Montfrix.



Info 389 Neige à Valpuseaux

Une journée exceptionnelle le 16 janvier 2021, il a neigé à Valpuseaux. Promenade avec une belle surprise en pièce jointe. Bon dimanche,



Info 390 photo Frédéric

Frédéric Carnevali nous transmet cette superbe photo.



Info 391 Sorties orchidées

Patrick Blancard nous transmet ce message :

« Comme tous les ans je prépare des sorties orchidées. Sortie à la demande entre le 15 avril et le 15 juin en semaine ou le week-end, en famille ou en petit groupe. Réservation à faire par téléphone au 0633886815. A bientôt sur les chemins Patrick »

En pièces jointes, 2 belles photos prises par Patrick.



Première photo 15 jours, Seconde avril 2020. C'est une daine blanche qui mené la horde de 30 daims ! Les chasseurs ont décidé de ne pas la tuer ouf !

Info 392 Hommage à Alain Devanlay

Alain Devanlay nous a quittés le 19 décembre 2020. Il habitait La Forêt Sainte Croix et avait rejoint le conseil d'administration de notre association en 2011. C'était un homme d'une grande culture. Il nous avait beaucoup aidés pour l'élaboration de l'ouvrage « Valpuseaux au 20ème siècle ». Il avait été président de l'association SHAEH, Société Historique et Archéologique de l'Essonne et du Hurepoix qui est actuellement présidée par le Père Frédéric Gatineau.

Alain, merci pour ta gentillesse, ton aide et ta grande rigueur dans l'écriture d'articles. Toutes nos condoléances vont à son épouse Nicole qui l'a accompagné courageusement. Voici en pièce jointe un article que nous avons rédigé avec l'aide d'Alain Devanlay, cet article a fait l'objet d'une parution dans le bulletin n°81 de la société historique et archéologique de l'Essonne et du Hurepoix (année 2011). Egalement l'article paru dans le Républicain du 28 janvier 2021.

La Chapelle de Varenne à Valpuiseaux¹

Bernadette & Xavier CHRIST
 Association Valpuiseaux historE (AVE)
 aveval@gmail.com



La chapelle Notre-Dame de Varennes (2012)

1. a - Essonne, arr. et cant. d'Étampes.
- b - La graphie du lieu-dit étant hésitante, nous retenons la graphie Varenne, sans l's final, conformément à la carte actuelle de l'IGN, au cadastre "napoléonien" (1814), aux cartes de Cassini (1755), et de Coronelli (1690).
- c - Il existe de nombreux noms de lieux avec le nom de (La) Varenne(s) qui vient, vraisemblablement, du latin médiéval *waremma*, terme du droit féodal désignant un terrain où les seigneurs se réservaient le droit de chasse. Idem pour garenné (Dauzat).

© 2012 Essonne et Hurepoix. Bulletin de la SHAEH

Lorsque l'on cherche des informations sur cette petite chapelle, on consulte, comme il se doit, le site du diocèse de l'Essonne où l'on trouve ceci :

La chapelle Notre-Dame de Varennes fut fondée en 1313 par Hugues de Bouville, le châtelain de Farcheville.

En janvier-février 1649, saint Vincent de Paul, alors appelé Monsieur Vincent, fit une retraite dans la ferme que sa congrégation possédait au hameau du Petit Frenneville à Valpuiseaux. Pendant cette retraite, il venait régulièrement célébrer la messe dans la petite chapelle Notre-Dame de Varennes.

On consulte aussi le site de la *Collection du Patrimoine des communes de France*² où on trouve les mêmes informations, avec, toutefois, une différence sur les dates des séjours du saint et des précisions pour les siècles suivants :

Saint Vincent de Paul y célèbre la messe lors de ses séjours au Petit-Frenneville, hameau de Valpuiseaux, entre 1636 et 1649. Au XVIII^e siècle, la chapelle est à l'abandon. Elle n'a plus de titulaire et aucun revenu ne lui est attaché. Elle est vendue comme bien national en 1791. À l'état de ruine, elle fait l'objet d'une vaste restauration en 1862, avec construction d'une voûte en briques. En 1909 et 1910, elle fait l'objet de grands pèlerinages en mémoire de saint Vincent de Paul.

Tout ceci mérite d'être corrigé ou précisé.

La date 1313, qui figure au dessus de la porte d'entrée, résulte d'une confusion avec la chapelle, dédiée à saint Jean le Baptiste, fondée, en 1313, par Marguerite des Barres, épouse de Hugues III de Bouville, dans l'église Saint-Martin, du village de Villiers³, voisine de son château de Farcheville. La confirmation papale, datée du 22 avril 1313, publiée par Fleureau, précise bien pour cette chapelle : *in Parrochiali Ecclesia Beati Martini de Villaribus*⁴. Hugues de Bouville avait déjà obtenu, en 1304, de l'archevêque de Sens, Étienne, le droit de créer une chapelle à l'intérieur de son château de Farcheville⁵. Cette chapelle est encore attestée en 1700 (*chapelle dans le château de*

2. *Patrimoine des communes de l'Essonne*, Paris, Flohic Éditions, 2001, t. 1, p. 333.

3. Villiers en Beauce, régulièrement attesté (Villiers en Biauuse en 1286, Villars in Belsia en 1298, Villaris en 1313), prendra, progressivement, le nom de Bouville (cf. : 1°) FLEUREAU (1683), p.610 : *Villiers en Beausse, dit Bouville et 2°) AD Yonne, transcription (1732) du Pouillé d'Armette : en l'Église paroissiale de Bouville, alias St Martin de Villiers en Beauce, p.470.*

4. FLEUREAU B. (dom), *Les Antiquités de la ville et du duché d'Étampes*, Paris, Coignard, 1683, p.611. Rééd., Marseille, Laffitte Reprints, 1977.

5. FLEUREAU B., *op. cit.*, p. 608-610.

Farcheville, paroisse de Villiers en Beauce, qui vaut 120 livres de revenus)⁶. Elle existe encore.

On ne connaît, exactement, ni la date ni la raison de la fondation de la chapelle de Varenne.

Un pouillé du diocèse de Versailles, imprimé en 1876, mentionne, cependant, dans la liste des "prieurés" du diocèse (liste qui comprend aussi des *capella*), un établissement à Valpuseaux, fondé en 1112, placé sous le patronage de la Sainte Vierge et dépendant de l'abbaye parisienne de Saint-Victor, mais l'auteur ne donnant aucune source, cette indication ne peut être prise en compte.

Valpuseaux étant, au Moyen Âge, dans le doyenné d'Étampes, dépendant du diocèse de Sens, c'est de ce côté qu'il faut orienter la recherche. La chapelle ne figure pas dans la liste, établie en 1250, des églises et chapelles de ce diocèse. Elle apparaît, pour la première fois, en 1350 (*Capella de Varennis*, bénéficiaire : archevêque de Sens), dans le pouillé de ce diocèse⁷. Elle est toujours attestée en 1637, à propos d'un litige entre Octave, l'archevêque de Sens, et Denis de Molière, curé de Bouville et le desservant de la chapelle (*Capellaniam Beata Maria de Varennis in parochia de Val de Puseaux*) sur la destination des obits que celui-ci récoltait et qu'il réclame à l'archevêque⁸, ce qui confirme, qu'à cette date, la chapelle est toujours à la collation de l'archevêque de Sens. La possession de la chapelle sera l'objet d'un procès entre le curé de Bouville et celui de Valpuseaux, initié en 1638, il se termine en 1666 par la nomination d'administrateurs du revenu temporel de la chapelle (ce qui prouve, qu'à cette époque, la chapelle produisait un revenu). Le 3 juin 1674, l'archevêque de Sens, en visite à Valpuseaux, s'arrête à la chapelle et y entre, *les clefs nous en ayant été apportées*⁹ ; il ordonne que *les ordures qui sont derrière l'autel en seront promptement ostées et qu'on mettra une autre pierre à célébrer sur l'autel à faute de quoi il sera interdit dans trois mois*. Elle est encore mentionnée, en 1695, dans un autre pouillé du diocèse de Sens, celui dit

6. PHELYPEAUX J., *Mémoire de la Généralité de Paris* (Tome 1 des Mémoires des Intendants sur l'état des Généralités) publié en 1881 par A. M. de Boislisle et republié, Paris, Éditions du CTHS, 2008, t. 1, p.50.

7. QUESVERS P. et STEIN H., *Pouillé du diocèse de Sens*, Paris, Picard, 1894.

8. ADE B 1882. En 1637, le curé de Valpuseaux était Jean Resnoy. Il n'était donc pas le desservant de la chapelle et comme celui-ci était le curé de Bouville, on peut penser que celui-ci était tenté de récupérer pour son compte les revenus attachés à la chapelle.

9. Le texte précisant que les clés avaient été demandées au curé de Valpuseaux, on peut penser que la chapelle ne dépendait plus, alors, du curé de Bouville comme en 1637.

d'Amette¹⁰. Les registres paroissiaux de Valpuseaux gardent trace d'un mariage célébré dans la *chapelle de Notre-Dame de Varenne*, le 27 octobre 1698, par Nicolas de la Rivière, curé de cette paroisse en 1697 et 1698. En revanche, la chapelle ne figure plus dans le *Mémoire de la Généralité de Paris*, rédigé en 1700, par Jean Phélypeaux, intendant de Paris, dont le premier chapitre, consacré à l'état de l'Église, recense, dans l'élection d'Étampes, avec indication de leur propriétaire et le montant de la rente associée, les prieurés (dont Notre-Dame des Près à Morigny-Champigny, et Bois-Galon¹¹) et les chapelles fondées dans les châteaux. L'auteur ajoute : *Il y a encore plusieurs autres petites chapelles en titre de bénéfice, comme celle Sainte-Marguerite à Abbeville, de Saint-Fiacre à Auvers, et autres, mais elles n'ont plus, ou presque plus, de revenus*.¹² La chapelle de Varenne pourrait donc faire partie de ces chapelles si peu rentables qu'elles ne sont même plus nommées.

Cependant, le 13 octobre 1704, le procureur fiscal de la baronnie de Farcheville présente une requête du bailli de Bouville au nom du baron Vincent Maynon, baron de Farcheville¹³, contre M. Champagne, le curé de Valpuseaux. Un procès¹⁴, qui dura plusieurs années (jusqu'en 1709), opposa donc le curé de Valpuseaux, non plus au curé de Bouville, mais au seigneur de Bouville qui réclamait le bénéfice de la chapelle de Varenne ; il prétendait posséder le fief de Varenne et était soutenu par les paroissiens de Bouville. En effet, à la chapelle, étaient encore attachés quelques arpents de terres, donnés à bail par le curé de Valpuseaux à un certain François Poirier.

Notons qu'une, datée du 8 février 1708, est une sommation au curé de Valpuseaux de rendre les clefs de la chapelle, ce qui indique que la chapelle était bien à Valpuseaux.

Notons encore qu'une pièce, datée, 27 mars 1709, figurant dans le dossier du litige, demande le rétablissement d'un porche qui a été

10. AD Yonne G 226 (*Transcription du Pouillé des bénéfices du diocèse de Sens transcrit en 1732, rédigé par M^r Amette en 1695*, p. 470).

11. DEVANLAY A., « Le prieuré de Bois-Galon », *Essonne et Hurepoix*, n° 67 (1997), 1998, p.9-22.

12. PHELYPEAUX J., *op. cit.*, p.50.

13. Après l'extinction de la branche aînée masculine, avec le décès de Charles de Bouville, en 1382, mort sans postérité, la seigneurie de Bouville et Farcheville passe à sa cousine Marie, dame de Bouville, qui épouse Jean des Essarts, et dont la petite-fille épousera Charles de Châtillon, en 1407. Quatre générations plus tard, la seigneurie de Bouville est vendue, en 1637 à Maximilien Juppin, conseiller et secrétaire du roi Louis XIII. Elle passera ensuite à la famille de Maynon, maîtres des requêtes.

14. Les pièces de ce dossier, sont conservées, aujourd'hui, dans des archives privées ; elles sont citées par CAILLET A., *Puisselet-le-Marais, village de France*, Largentière, Humbert, 1951, p. 99-100.

abattu et de la litre¹⁵. Le droit de litre faisant partie des prérogatives seigneuriales, on peut penser, qu'au moment où elle fut peinte, la chapelle était supposée dépendre d'un seigneur local et non de l'archevêque de Sens, via le curé de Valpuseaux, ce qui allait dans le sens de la réclamation de Maynon.

Il est à noter que, en 1732, dans la transcription du Pouillé d'Amette, il est précisé que la chapelle n'a plus de revenu, ni de titulaire.

Le fief de Varenne est bien connu ; il était détenu, au début du XVI^e siècle par Antoine de Châtillon¹⁶. La chapelle était vraisemblablement le lieu de culte du hameau de Varenne, et du hameau voisin du Petit-Frenneville. L'église Saint-Martin de Valpuseaux est, en effet, au centre du village, très étendu, qui compte une douzaine de hameaux ou de grandes fermes isolées. Les plus lointains, à bonne distance du lieu de culte paroissial, possédaient une chapelle. La carte de Cassini indique, aussi, une chapelle au hameau du Grand Frenneville.

La chapelle est mise en vente par les administrateurs du directoire du district d'Étampes chargés de l'adjudication des Domaines Nationaux, le 14 avril 1791. L'affiche dit : *une petite chapelle dite « la chapelle Notre-Dame de Varenne » avec près de deux arpents de terres labourables en plusieurs pièces, sises tant à Bouville qu'à Valpuseaux, exploitées par le titulaire de la chapelle*. Elle est achetée, le 28 avril 1791, par Pierre Lair, le curé de Bouville¹⁷. Notons qu'à cette date, seuls les biens immobiliers de l'Église ont été décrétés Biens Nationaux ; ce n'est qu'à partir du décret du 30 mars 1792 que les biens immobiliers appartenant aux émigrés (ou aux suspects) sont confisqués ; ceci démontre que la chapelle appartenait bien à l'archevêque de Sens et non au baron de Farcheville, qui avait sans doute perdu son procès.

En 1798, elle fut transformée en magasin de vin, puis dévastée (le toit et les murs sont démontés et vendus comme matériaux de construction)¹⁸.

Le 2 avril 1861, le curé de Valpuseaux, achète les ruines pour le compte de sa paroisse. Le 23 juillet 1861, l'évêque de Versailles, Monseigneur Mabile, nomme une commission chargée de la reconstruction

15. Une litre funéraire ou litre seigneuriale était, sous l'Ancien Régime, une bande noire posée à l'intérieur et parfois même à l'extérieur d'une église pour honorer un défunt. Cette ornementation de l'église était réalisée à l'occasion des funérailles d'une personnalité.

16. Cf. note 13. Le domaine fit l'objet d'un partage entre les petits-fils de Charles de Châtillon, l'aîné, Jean, garda l'essentiel ; le fief de Varennes fut donné à son frère, Antoine, qui devint seigneur de Varennes et de Bouville (en partie).

17. AD Yvelines, 1 Q 38 et CAILLET, *op. cit.*, p. 100. L'acte de vente porte la signature de Lair, avec la mention *curé de Bouville, cy devant chapelain de la chapelle de Varennes*.

18. Manuscrit du curé DABADIE cité par l'abbé MEYNARD, *Saint Vincent de Paul, sa vie, son temps, ses œuvres, son influence*, Paris, A. Bay, 186, p. 36 et CAILLET, *op. cit.*, p. 100

était alors la propriété de l'instituteur de Valpuseaux qui proposa, en 1866, de vendre les ruines de la chapelle à la paroisse, ce que le conseil de fabrique et le conseil municipal refusèrent. Enfin, en 1909, l'évêché de Versailles se rendit acquéreur de la chapelle. Monseigneur Gibier, bénira la chapelle, restaurée, en septembre de cette même année, en présence d'une foule importante. Un autre pèlerinage aura lieu en 1960, à l'occasion du tricentenaire de la mort de saint Vincent de Paul dont le culte a, indéniablement, contribué à la sauvegarde de la chapelle de Varenne²³.

23. Sans oublier les habitants de Valpuseaux qui continuèrent d'entretenir la chapelle, notamment au travers de l'association des « Amis de la chapelle de Valpuseaux », fondée en 1972 et qui fut dissoute après une dernière restauration, sans laquelle la chapelle ne serait plus, aujourd'hui, que ruines

de la chapelle et la dédie à saint Vincent de Paul et instaure un pèlerinage en son honneur.

Pourquoi cette nouvelle titulature ?

Saint Vincent de Paul (1576-1660), fondateur de la Congrégation de la Mission (qui prit le nom des Lazaristes quand elle vint s'installer au prieuré Saint-Lazare, faubourg Saint-Denis, à Paris) et également, de la Compagnie des « Filles de la Charité » (avec Louise de Marillac), fit plusieurs séjours à Valpuseaux, au hameau du Petit-Frenneville, de 1635 à 1652, dans une ferme que la « présidente de Herse », née Charlotte de Ligny, épouse du seigneur de Herse, ambassadeur de France en Suisse, avait donné aux Lazaristes, en 1635¹⁹. La correspondance de « Monsieur Vincent » témoigne de ces séjours. Sur les plus de 3000 lettres qu'on lui reconnaît, 33 font références à Valpuseaux. Selon son premier biographe, Collet, il prononça des sermons à la messe paroissiale²⁰ mais la chapelle de Varenne n'est jamais citée dans cette correspondance qui mentionne pourtant, dans une lettre inédite récemment publiée, *la messe dans notre petite chapelle en haut, située dans les combles de la ferme de Frenneville*²¹. Cependant, il n'est pas irréaliste de penser qu'il lui arriva parfois de célébrer sa messe quotidienne dans la chapelle de Varenne, consacrée, toute proche de la ferme où il résidait. C'est, en tout cas ce qu'officialise Monseigneur Mabile, en 1861.

L'édifice que l'on voit n'a plus rien à voir avec la chapelle d'origine et son étude ne permet pas d'avancer une date pour sa fondation²². Il est le résultat de la restauration décidée en 1861. Les premiers travaux ont été réalisés l'année suivante, mais la commission ne disposait pas des fonds nécessaires pour aller plus avant. D'autant que le terrain

19. A N, S 6664. L'acte concerne deux fermes (l'une à Valpuseaux et l'autre à Mespuits, village voisin) ; il est donc certain que cette donation ne concerne pas la chapelle qui n'a jamais appartenu aux Lazaristes.

20. JACQUART Jean, « Pour le centenaire de Vincent de Paul », *Bulletin de la SHACEH*, n° 60 (1960), p. 90.

21. Lettre du 11 février 1649, datée de Frenneville, adressée à Louise de Marillac, publiée par BALDACCHINO P. G. « Correspondance - Lettres inédites de saint Vincent » dans *Cahiers Saint-Vincent - Revue de la congrégation de la Mission de France*, n° 210, avril 2010.

22. Une pièce du 27 mars 1709 figurant dans le dossier du litige entre le seigneur de Farcheville et le curé de Valpuseaux, cité par CAILLET *op. cit.*, p.99, demande le rétablissement d'un porche qui a été abattu et de la litre (une litre funéraire ou litre seigneuriale était, sous l'Ancien Régime, une bande noire posée à l'intérieur et parfois même à l'extérieur d'une église pour honorer un défunt. Cette ornementation de l'église était réalisée à l'occasion des funérailles d'une personnalité. Le droit de litre faisant partie des prérogatives seigneuriales, on peut penser, qu'au moment où elle fut peinte, la chapelle dépendait d'un seigneur.

LA FORÊT-SAINTE-CROIX
Disparition d'Alain Devanlay

Figure du village, Alain Devanlay s'est éteint le 19 décembre.

Alain Devanlay était né en 1931 à La Forêt-Sainte-Croix à la fin des années 40 et il avait vite tracé son sillon dans ce petit village de la Beauce Gâtinaise. Sans Phoenicop, son club à été rendu le 30 décembre dernier dans l'église Saint-Jacques, May-Devanlay maire et ami, a rappelé qu'Alain s'est fait rapidement remarquer par ses connaissances historiques. Parmi elles, il est très aimé de par ses familles récemment perdus depuis plusieurs années, il parlait de l'origine du village, expliquait son développement et mettait des notes et des documents sur les pages que l'on qualifie simplement



de ses champs alentours. Assuré et sûr, Alain a fait connaître au Conseil municipal des 1970 et 1980-1981. Après une pause, pour exercer sa carrière professionnelle, il fait son retour au conseil en 2001 - il est élu adjoint. Il poursuit pendant six ans pour de nombreuses années comme il avait que je m'y intéressais, il m'a simplement laissé le champ libre et c'est moi à la disposition et du service de la municipalité. Je puis dire que son soutien total m'a toujours été extrêmement précieux. Sa force était dans le dialogue ; respectueux, patient quand il fallait l'être, convaincant quand il était convaincant comme à Saint-Jacques. Monseigneur président de l'Amicale, Sylvain, il s'y est efforcé et s'est fait un devoir d'installer le culteur au sein du village. Globalement, Alain Devanlay a été un incontournable du monde associatif local et départemental et son investissement dans tout les domaines lui avait valu d'être nommé Chevalier des Palmes académiques, des Arts et lettres et de la Région d'Île-de-France. A sa femme, ses enfants et ses petits-enfants, Guy Devanlay a adressé la reconnaissance de toute la communauté. E.L.V.

de préhistoriques que les découvertes d'ici peuvent trouver

Info 393 Les bornes du château de Farcheville

Au cours d'une promenade enneigée ce samedi 13 février 2021 sur la Butte noire et la Butte blanche, nous avons découvert plusieurs bornes dont une où apparaît de dessus distinctement la lettre F (voir pièces jointes). F première lettre de Farcheville. Ces bornes délimitaient le domaine seigneurial du château de Farcheville. Ce sont de petites bornes d'environ 30cms de hauteur.

Belle découverte au milieu de la neige de ces bornes en grès. Si, au cours de promenades, vous découvrez des bornes, merci de nous le signaler, de faire des photos et d'indiquer le lieu précis.



Info 394 AD91

Voici en pièce jointe un article paru dans le Républicain concernant l'accès par Internet aux Archives départementales de l'Essonne. Ce site a été complètement remanié et permet d'accéder à de nombreuses informations. Un outil indispensable pour commencer des recherches par communes. Taper : AD91 EN LIGNE Rechercher dans les archives Cliquer sur photo du château de Chamarande Choisir barre supérieure ARCHIVES EN LIGNE OU RECHERCHER

Dans archives en ligne Etat civil et registres paroissiaux Recensements Plan cadastraux, d'intendance Cartes postales Fonds Monographies. La nouveauté est RECHERCHER Taper dans tous les fonds Lieu sélection, par exemple VALPUISEAUX. 582 dossiers pour Valpuiseaux en ligne mais pas un scannage complet par dossier. Bonnes recherches,

HISTOIRE & GENEALOGIE

Les Archives départementales sur internet

L'accès aux Archives départementales de l'Essonne se fait désormais via un site internet dédié qui offre de nouvelles fonctionnalités. Les passionnés d'histoire et de généalogie vont ainsi pouvoir rechercher à distance des documents et ressources dans l'intégralité des fonds inventoriés.

Le site propose plusieurs rubriques remaniées ou nouvelles :

"Archives en ligne" : des formulaires de recherches thématiques (état civil, plans cadastraux, cartes postales, monographies communales, etc.) permettent de parcourir tous les documents et fonds numérisés, désormais consultables par une nouvelle visionneuse.

"Rechercher" : cette rubrique donne accès à l'intégralité des inventaires (recherche dans tous les fonds, recherche thématique ou recherche dans le cadre de dossiers réglementés). Le public obtient ensuite les références des documents (notes) et peut venir les consulter en salle de lecture. Grâce à un formulaire, il est aussi possible de réserver une cote à l'avance.

"Offre éducative et culturelle" : dans le cadre de l'école à distance, l'offre de ressources pédagogiques a été enrichie à l'attention des enseignants. La programmation culturelle (expositions, manifestations) et les publications des Archives sont aussi accessibles depuis cette rubrique.

"Archives pratiques" : le public peut y trouver une présentation des Archives départementales et de ses missions ainsi que toutes les informations utiles pour venir sur place et pour s'inscrire. Un formulaire de contact est également proposé pour poser des questions.

• Rendez-vous sur <https://archives.essonne.fr>

Info 395 Repas des Anciens 2017

Une de nos adhérentes recherche une ou plusieurs photos de repas des Anciens en date de janvier 2017. Pourriez-vous faire une recherche. Si vous ne pouvez faire un scan nous passerons vous voir. Merci pour votre aide.

Info 396 gazette numéro 9

La gazette numéro 9 de 24 pages a été distribuée à tous les habitants de Valpuseaux courant février. Elle a été envoyée par courrier aux 74 adhérents qui habitent hors de Valpuseaux. Nous remercions les adhérentes et adhérents qui ont fait cette distribution : Pierrette et René Lebreton, Agnès Maas, Nicole Ginart, Alain et Annick Chevalier, Philibert et Christine Faleur. Si vous désirez d'autres exemplaires de la gazette pour faire connaître l'association, merci de nous envoyer un mail.

A.V.E. GAZETTE N°9 Décembre 2020



Info 397 Stèle Morigny-Champigny

Une de nos adhérentes est intéressée par l'histoire de la résistance dans la région d'Étampes. Elle a retrouvé des ramifications du réseau parisien à celui d'Étampes, mais il lui manque une passerelle pour tout relier. Voici ce qu'elle a trouvé sur celui d'Étampes, ya-t-il des noms qui vous seraient connus. Louis Moreau était un des chefs de ce réseau. Elle aimerait trouver un lien avec un certain Jean Briard. "«En janvier 1943, Gabriel Gautron, âgé de 31 ans, entre dans un réseau parisien de résistance, "Ceux de la résistance", qui s'étend à Étampes. Il est alors électricien chez un artisan radio, Pierre Audemard [qui tient au magasin rue de la République], qui l'introduit dans le réseau. Le 19.05, le groupe met sur pied une action de parachutage d'armes au lieu-dit "La Montagne", à Morigny. Le lendemain, Audemard est arrêté» [Étampes Info634, 4.02.2005, p.2]. «Un parachutage d'armes fut réalisé dans la nuit du 18 au 19.05.1943 près du village La Montagne (à 5km au sud-est d'Étampes) au profit d'un groupe de résistants appartenant au réseau Ceux de la Résistance (CDLR) implanté à Étampes. Ce groupe se composait entre autres de Pierre Audemard, Charles Sauret (adjoint au maire de Morigny-Champigny, ancien sous-officier de carrière en retraite), Jules Randon, employé à la distillerie de son père à Étampes, Georges Dubreucq, employé à la meunerie Poisson, à Morigny-Champigny, le dénommé Ali, algérien, berger à La Montagne. Il y avait également Gaspard et André Lafouasse. Le 17.05.1943 Radio-Londres donne un message suivi dans la nuit du 18 au 19.05.1943 d'un second message qui donne le signal de l'opération. Dès la tombée de la nuit les hommes se retrouvent sur un terrain préalablement choisi. Ce terrain appartenant à Monsieur Grenet borde le chemin du village de La Montagne au village du Puiset-le-Marais, il se trouve à peine à un kilomètre à vol d'oiseau du Château de La Montagne occupé par les allemands. Le groupe déambule sur le terrain équipé de lampes-torches, afin de baliser la zone de largage. Après de longues minutes d'attente, un ronronnement se fait entendre. C'est un Lysander dont la silhouette se devine dans la nuit. L'appareil effectue un premier passage de reconnaissance et revient au-dessus du terrain. Un triangle lumineux est dessiné par les résistants équipés de lampes-torches, pour donner le signal au pilote. Enfin, à 23h, l'heure du rendez-vous convenu, l'appareil largue sa cargaison. Six containers descendent lentement du ciel à l'intérieur du triangle lumineux. Les 2 tonnes d'armes ainsi parachutées sont cachées sous un ballot de paille à l'angle du château de La Montagne. Cette opération de largage audacieuse fut un succès, malheureusement quelques mois plus tard plusieurs membres du groupe de résistants furent arrêtés par la Gestapo et interrogés très précisément au sujet de l'opération de la nuit du 18 au 19.05.1943. Tous les membres arrêtés furent déportés en Allemagne. Plusieurs d'entre eux ne survécurent pas. Une stèle élevée à La Montagne évoque cette tragique mission [<https://www.aerosteles.net/stelefr-morigny-parachutage>]. La rue Pierre-Audemard (Étampes), nouvelle voie du Petit Saint-Mars, a été dénommée en 1965. IN au cimetière de Roinville-sous-Dourdan." En pièces jointes, des cartes précisant la position de la stèle qui peut faire l'objet d'une belle promenade, une photo prise récemment par nous, description de la stèle sur le site Aérostèle. Belle journée,



géoportail



© IGN 2019 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 2° 15' 12" E
Latitude : 48° 23' 40" N

géoportail



© IGN 2019 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 2° 13' 48" E
Latitude : 48° 24' 11" N

AÉROSTÈLES

lieux de mémoire aéronautique

Parachutage d'armes nuit du 18 mai 1943

91 Essonne Commune : Morigny-Champigny

Accessible au public

Coordonnées : 48.40306,2.22750  48°24'11"N 2°13'39"E  48°24.183 N 2°13.650 E

Le monument érigé en 1947, se trouve à l'orée du bois sur un terrain qui borde le chemin du village de la Montagne (sud de Morigny-Champigny) au village du Puiset-le-Marais, il se trouve à peine à un kilomètre à vol d'oiseau du Château de La Montagne.



Un parachutage d'armes fut réalisé dans la nuit du 18 au 19 mai 1943 près du village La Montagne (à 5 Km au sud-est d'Etampes) au profit d'un groupe de résistant appartenant au réseau « Ceux de la Résistance » « CDLR » implanté à Etampes. Ce groupe se composait entre autres de Pierre Audemard, Charles Sauret (adjoint au maire de Morigny-Champigny ancien sous-officier de carrière en retraite), Jules Randon employé à la distillerie de son père à Etampes, Georges Dubreucq employé à la meunerie Poisson à Morigny-Champigny, le dénommé Ali, algérien, berger à La Montagne. Il y avait également Gaspard et André Lafouasse.

Le 17 mai 1943 Radio-Londres donne un message suivi dans la nuit du 18 au 19 mai 1943 d'un second message qui donnait le signal de l'opération.

Dès la tombée de la nuit les hommes se retrouvent sur un terrain préalablement choisi. Ce terrain appartenant à Monsieur Grenet borde le chemin du village de la Montagne au village du Puiset-le-Marais, il se trouve à peine à un kilomètre à vol d'oiseau du Château de La Montagne occupé par les allemands.

Le groupe déambule sur le terrain équipé de lampe torche afin de baliser la zone de largage. Après de longues minutes d'attente, un ronronnement se fait entendre. C'est un Lysander dont la silhouette se devine dans la nuit. L'appareil effectue un premier passage de reconnaissance et revient au dessus du terrain. Un triangle lumineux est dessiné par les résistants équipé de lampe torche pour donner le signal au pilote. Enfin à 23h00, l'heure du rendez-vous convenu, l'appareil largue sa cargaison. 6 containers descendent lentement du ciel à l'intérieur du triangle lumineux. Les 2 tonnes d'armes ainsi parachutées sont cachées sous un ballot de paille à l'angle du château de La Montagne.

Cette opération de largage audacieuse fut un succès, malheureusement quelques mois plus tard plusieurs membres du groupe de résistant furent arrêtés par la Gestapo et interrogés très précisément au sujet de l'opération de la nuit du 18 au 19 mai 1943. Tous les membres arrêtés furent déportés en Allemagne. Plusieurs d'entre eux ne survécurent pas.

Une stèle élevée à La Montagne évoque cette tragique mission.

« Le 18 mai 1943, un aviateur anglais parachuta des armes et des munitions.

Dix français de Morigny-Champigny et d'Etampes les enterrèrent dans ce bois.

Six d'entre eux furent arrêtés déportés en Allemagne.

En mémoire de leur acte de courage, ce monument fut élevé par une anglaise et ses amis de Morigny-Champigny. 1947»

Source :

Henri Poirier  « Un français dans la nuit » - La pensée Universelle  1976  Paris -

91 Essonne Morigny-Champigny Résistance/Parachutages 2e GM Civils Militaires Britanniques Français

Complément Info 397 Stèle Morigny-Champigny

Voici un complément d'informations concernant les stèles sur la commune de Morigny de la part du Père Frederic Gatineau que nous remercions.

« il existe à Morigny 3 stèles différentes concernant les faits de Guerre 1939/45 :

STELE DE VARREUX

Novembre 1944 souscriptions publiques pour le monument des VARREUX Inauguré en décembre 1945 « A la mémoire du capitaine Truitie de Varreux, de Mme Germaine Landemaine, de M. Raymond Schneider et M. Michel Misliwack Membres de la Résistance tombés

glorieusement ici le 18 août 1944 alors qu'ils accomplissaient la dangereuse mission d'établir la liaison entre la Résistance de Paris et l'Armée américaine»

Chef du troisième bureau de la région France porteur d'un message codé

Rappelle le mitraillage d'un camion de la résistance sur la route par un avion allié alors qu'ils effectuaient une importante mission de liaison entre la résistance de Paris et l'armée américaine. Mitraillé par erreur puisque le véhicule ne comprenait pas de signes distinctifs.

STELE DE BONVILLIERS

Rappelle la mort d'un aviateur français à l'entrée de Bonvilliers.

A la mémoire de Louis Bonneau engagé volontaire caporal pilote du bataillon de l'air 110 SAS 5 camp de Mondesir

Décédé accidentellement le 11 novembre 1939 (1900 – 1939).

STELE DU BOIS DE LA CARRIERE

«Ici le 18 mai 1943 un aviateur anglais parachuta des armes et des munitions. 10 français de Morigny et d'Etampes les enterrèrent dans ce bois. Six d'entre eux furent déportés en Allemagne.

En mémoire de leur acte de foi et de courage ce monument a été élevé par une anglaise à ses amis de Morigny 1947. Parachutage au bord du chemin de Puiset et le 17 juin 1943 par les résistants Jules Randon Charles Saurret arrêté déporté en Allemagne et en revint et le berger Ali".



Info 398 Le soldat René Naudin

On arrive à faire des choses merveilleuses grâce aux logiciels informatiques. Voici en pièces jointes la photo de René Naudin et à partir de cette photo, une photo colorisée et animée. On peut trouver ce logiciel sur le site My Heritage (payant) avec quelques essais gratuits.

René Naudin est né le 17 décembre 1894 dans la commune de Valpuseaux. Il fut mobilisé au 31^e Régiment d'Infanterie, 4^e Compagnie. Il est décédé sous le feu de l'ennemi le 23 mars 1916 dans la commune de Vauquois (Meuse). Les renseignements concernant René Naudin (7 pages) figurent dans l'ouvrage de Frédéric Borde *"Valpuseaux et la Grande guerre - Hommage à nos poilus"* en vente à la Mairie de Valpuseaux.



Info 399 Seine-et-Oise 1903 annuaire des charcutiers

Voici en pièce jointe un annuaire en date de 1903 qui recense les charcutiers dans le département de Seine-et-Oise, ainsi qu'une photographie de la charcuterie de Maisse.

Un grand merci à René Lebreton, ancien charcutier, et à son épouse Pierrette pour la communication de ces documents intéressants. Bonne lecture,



Laverdure (Pierre), Grande-Rue.
Guligaz (Jean-Baptiste), Grande-Rue 28
Charry.

Cornailles-en-Parisis (2.054 hab.). — *Charcutiers*. — Castel,
Grande-Rue. — Fournier. — Belay, Grande-Rue, 113.

Merblay (1.990 hab.). — *Charcutiers*. — Delaporte. — Deligny.
— Montereau.

Moullies (3.824 hab.). — *Charcutiers*. — Chevallier, rue de
Paris, 25. — Laticn, rue de Paris, 7. — Richier, rue de l'Eglise.

Sannois (4.905 hab.) à 46 kil. de Paris. — \square , τ , station de \square
(Nord et Ouest), TELEPH. — *Jours de marché* : jeudi et dimanche.

Charcutiers

Carrière (Jules-Gustave), rue Damiette, 46.
Dandry (Constant-Emile), rue de Paris, 109.
Delompré (Charles-Joseph), rue de Cornailles, 27.
Haize (Prudent-Théodore), rue Damiette, 41.
Pellé (Victor-Jules), rue du Puits-Mi-Ville, 1.
Laveau, rue Damiette, 79.
Basselet, rue de Paris, 42.
Truron (Edmond-Charles), rue Damiette, 70.

Sartrouville (2.211 hab.). — \square , τ , halte de \square (Ouest) à
22 kil. de Versailles.

Charcutiers

Lelièvre (Louis-Charles), rue de l'Eglise, 3.
Sommaire (Lucien-Alexandre), rue Saint-Germain, 88.
Cochon (Félix-Pierre), rue Saint-Germain, 121.
Legendre, rue de Bezon, 57.

Marly-le-Roi (1.368 hab.) à 25 kil. de Paris. — \square , τ , station de
 \square (Ouest), TELEPH.
Charcutiers. — Tartarin (François-Pierre), Grande-Rue. — Maugars,
Grande-Rue.

La Colle-Saint-Cloud (963 hab.). — \square , τ , de Bougival (à
4 kil.) station de \square de Bougival-La-Celle-Saint-Cloud (à 700 mètres).
Charcutiers. — Auclair. — Chautureau, ch.-b.

Lauvecy-ennece (1.253 hab.) à 24 kil. de Paris. — \square , τ , station
de \square (Ouest).
Charcutiers. — Amaury, rue de l'Eglise. — Lemaigre, Voisin.

Noisy-le-Roi (637 hab.) à 28 kil. de Paris. — \square , τ , station de
 \square (Ouest).

Charcutiers. — Guyard. — Brault. — Charpentier

Port-Marly (974 hab.). — \square , τ , de Marly-le-Roi (à 2 kil.).
Charcutier. — Piolot (Jean), 4896

Reuil (40.000 hab.). — *Jours de marché* : mardi et samedi.

Charcutiers

Lefèvre, rue du Château, 2 (1898).
Vallier, place de l'Eglise, 46 (1902).
Sivrot (Etienne), rue de l'Hôtel-de-Ville, 8 (septembre 1877).
Morcier, rue de Suresnes, 1901.
Canchels (Léon), rue du Gué, 4 (janvier 1891).
Omar, boulevard des Sycamores, 2 (février 1904).
Ottotouan (Alexandre), rue de l'Hôtel-de-Ville, 2 (janvier 1897).

Meulan (2.728 hab.) à 41 kil. de Paris. — \square , τ , station de \square
(Ouest) TELEPH. — *Jours de marché* : lundi toute la journée, jeudi
et dimanche le matin. — *Fêtes annuelles* : jour de l'Ascension et
jeudi suivant le 27 septembre (Saint-Géme).

Charcutiers

Danguogor, rue Basse.
Lutien, rue Basse.
Loquesné, au Fort.
Belhomme, rue du Fort.
Belhomme, rue Haute.
Tuillefort, rue Basse.

Maule (1.324 hab.). — \square , τ , \square d'Épône (à 7 kil.). — *Jours de*
marché : samedi. — *Fêtes annuelles* : 3^e samedi de mai et d'octobre.
Charcutiers. — Dolnoan. — Lefèvre. — Grandin

Les Mureaux (2.214 hab.) à 44 kil. de Paris. — \square , τ , station
de \square (Ouest). — *Jours de marché* : vendredi.

Principal débarré de porcs : laiterie des formiers réunis.

Charcutiers

Cholot (Aimé), Grande-Rue (1897).
Doronus, Grande-Rue (1901).
Lefebvre (Louis-Alexandre), r. de l'Eglise (1894).

Palaiseau (2.661 hab.) à 17 kil. de Paris. — \square , τ , station de
 \square (Orléans). — *Jours de marché* : mardi et vendredi. — *Fêtes an-*
nuelles : 3 février, 25 novembre.

Charcutiers

Lacher (Hour), rue de Paris, 90 (1874).
Corno (Emmanuel), rue de Paris, 49 (1882).
Roblot (Léon), rue de Paris, 149 (1889).
Doyon-Noël, rue de Paris, 178 (1893).

MÈVRES (4.000 hab.). — *Charcutier*. — Bourgeois.

GIF (850 hab.). — *Charcutier*. — Poit.

IGNY (4.400 hab.). *Charcutier*. — Sévin.

ORSAY (4.700 hab.). — Lodue. — Maury.

VERRIÈRES-LE-BUISSON (702 hab.). — ☞, ♀, ☞ do Massy (à 2 kil.).
Charcutiers. — Martin. — Poigot (Séraphin)

LA VILLE-DU-BOIS (4.097 hab.). — ☞, ♀, ♀ do Monthéry (à 3 kil.),
☞ do Saint-Michel (à 8 kil.).
Charcutiers. — Poit (Louis-François), ch.-b., Grande-Rue (1877). —
Jouanigot, ch.-b.

POISSY (7.041 hab.) à 27 kil. de Paris. — ☞, ♀, ♀, station de ☞
(Ouest). — *Jours de marché* : mardi et vendredi.

Charcutiers

Auchère, 38, rue de Paris. — Vvo Daguin, rue de Paradis, 68. —
Dallomagne, rue de Paris, 73. — Samson, place du Petit-Marché, 6.
— Chovard, 14, rue du Mouton.

ANDRÉSY (1.295 hab.). — ☞, ♀, ♀, ☞ d'Andrésy-Chantoloup
(à 1 kil. 1/2). — *Jours de marché* : vendredi.

Charcutier. — Despois (Emile)

CARRIÈRES-SOUS-POISSY (783 hab.) — *Charcutier*. —
Dolacro.

CHANTLOUP (830 hab.). — *Charcutier*. — Robert.

CONIANS-SAINTE-ROSE (3.000 hab.) à 26 kil. de Paris.
— ☞, ♀, station de ☞ (Ouest). — *Jours de marché* : mardi.
Charcutiers. — Guérin (Eugène-Pierre), rue du Port. — Noël, route de
Pontoise, 4 (1898).

MAURCOURT (461 hab.). — *Charcutier*. — Druon (1898).

ORGEVAL (4.400 hab.). — *Charcutier*. — Guillaumbert.

TRIEL (2.500 hab.). — *Charcutiers*. — Lobert. — Colmaire. —
Leroy.

VORCVILL (700 hab.). — *Ch. vcutier*. — Baron, ch.-b.

VERNOUILLET (914 hab.). — ☞, ♀, station de ☞ (Ouest) de
Versailles (à 26 kil.).

Charcutiers. — Guillot (André). — Quilhan, ch.-b.

VILLENNES (630 hab.). — *Charcutier*. — Danguer, ch.-b.

Saint-Germain-en-Laye (17.297 hab.) à 21 kil. de Paris. —
☞, ♀, station de ☞ (Ouest), TELEPH. — *Foires* : le 1^{er} dimanche
après le 25 mai (15 jours), le 1^{er} dimanche après le 25 août (10 jours).
— *Marchés* : mardi, vendredi et dimanche.

Chambre syndicale de la *Charcuterie*
de Saint-Germain-en-Laye et de Poissy

Siège : Café de la Paix, place de la *Perroisse* à *Saint-Germain*

Samson, président et trésorier, 6, place du Petit-Marché à Poissy.

Dunénil, secrétaire, 7, rue au Pain à Saint-Germain.

Maupin, assesseur, 9, rue de Pologne à Saint-Germain.

Dallomagne, assesseur, 73, rue de Paris à Poissy.

Chovard, rue du Vieux-Marché à Saint-Germain.

Debaize, 37, rue de Poissy à Saint-Germain.

Guy, 81, rue au Pain à Saint-Germain.

Hulin, 57, rue de Paris à Saint-Germain.

Lotton, 43, rue de Pologne à Saint-Germain.

Ledoit, 24, rue de Paris à Saint-Germain.

Moulin, 46, rue de Poissy à Saint-Germain.

Régnier (Vve), 33, rue de Paris à Saint-Germain.

Vaudron, vice-président, 12, r. de Mareil à Saint-Germain.

Auchère, 38, rue de Paris à Poissy.

Daguin, 68, rue de Paris à Poissy.

Del, 5, avenue Longueil à Maisons-Laffite.

Beaury, 36, quai de Seine à Bezons.

Mondolot, 1, rue de Paris à Bezons.

Bedin, 72, Grande-Rue à Sévres.

Langlois, quai Sganzin à Bougival.

Abel, 86, rue Thiers au Vésinet.

Vannier, 16, place de l'Eglise à Neuil.

Moron, 21, route de Vaugirard au Bus-Meudon.

Danguer, 48, rue Basse à Meulan.

Piolo, à Port-Marly.

Debled, 48, place de l'Eglise à Montesson.

Lotton, 56, rue Basse à Meulan.

Pithois, 38, Grande-Rue à Marly-le-Roi.

Amaury, 5, rue de l'Eglise, Louveciennes.

Grandjean, 18, rue de l'Eglise, le Vésinet.

Couénon, 23, boulevard de la Mairie, Croissy-sur-Seine.

Piolo, à Port-Marly.

ACHÈRES (1.158 hab.). — *Charcutier*. — Vallerand.

CHAMBOUREY (881 hab.). — *Charcutier*. — Reveillac.

Chatou (4.514 hab.) à 15 kil. de Paris. — ☞, ♀, station de ☞
(Ouest). — *Jours de marché* : mercredi et samedi.

Charcutiers. — Brochart-Lévêque. — Lait. — Maugot.

CROISSY-SUR-SEINE (2.239 hab.). — ☞, ♀, ☞ de Chatou-
Croissy (à 1 kil.). — *Jour de marché* vendredi.

Couénon (Louis), boulevard de la Mairie.
Simon (Jules-Emlie), boulevard de la Mairie.

Maisons-Laffitte (4.744 hab.). — *Charcutiers*. — Boudon, rue de Paris, 25. — Blanchet, rue du Mesnil, 21. — Del, avenue de Longueuil, 5. — Dion, avenue de Longueuil, 35. — Lobégue, avenue de Longueuil, 20 (1901).

Montesson (4.806 hab.). — \square , τ , de Chateau (à 2 kil.) \square de Houilles (à 4 kil.). — *Jours de marché* : dimanche.
Charcutiers. — Doblod (Arille), place de l'Eglise (50 ans). — Doblod (Hilaire), rue de la Mairie (40 ans).

Le Pecq (4.755 hab.) à 19 kil. de Paris. — \square , τ , station de \square (Ouest).
Charcutiers. — Andrieux (Théodore-Claumont), rue de Paris, 15. — Pivert, rue de Paris, 7.

Le Vésinet (4.805 hab.) à 17 kil. de Paris. — \square , τ , station de \square (Ouest), TELEPH. — *Jours de marché* : mardi et samedi, dans le bourg, et jeudi, au Rond-Point.

Charcutiers
Quiblot (Pierre-Eduard), rue de l'Eglise, 16 (1^{er} avril 1893).
Lefèvre (Leon), place de l'Eglise, 9 (17 octobre 1893).
Lefranc (Louis-Alexandre), route de la Passerelle (1^{er} octobre 1894).
Abel, rue Thiers, 86.

Sèvres (6.002 hab.). — *Charcutiers*. — Boulat, Grando-Rue, 85.
— Guittel, rue de Troyon, 2. — Fleureau, Grando-Rue, 72 (1900).
Grando-Rue, 3. — Rogor, rue du Château, 16. — Bergerat, Grando-Rue, 144 (1890).

Chaville (3.000 hab.). — *Charcutiers*. — Bourdon, route Nationale, 87. — Saillant, route Nationale, 100.

Garches (2.060 hab.) à 17 kil. de Paris. — \square , τ , station de \square (Ouest), TELEPH. — *Jours de marché* : mercredi et samedi.
Charcutiers. — Garnier (Gormain), Grando-Rue, 83 (1895). — Paton (Gaston), Grando-Rue, 145 (1896). — Papavoine, Grando-Rue, 31 (1897). — Villaudy (François), Grando-Rue, 20 (1895). — Paulmier, Grando-Rue, 71.

Meudon (8.892 hab.) à 8 kil. de Paris. — \square , τ , station de \square (Ouest), TELEPH. — *Jours de marché* : dimanche et jeudi.

Charcutiers
Mauger, rue de la République, 52. — Guerrier, place du Val, 11.
Petit, rue de la République, 21. — Moron, au Bas-Meudon.
Deprès, rue Gambotta, 21.

Saint-Cloud (7.195 hab.) à 15 kil. de Paris. — \square , τ , station de \square (Ouest), TELEPH. — *Jours de marché* : dimanche, mardi, jeudi, et samedi. — *Foire annuelle* : septembre.

Charcutiers
Perrinelle, rue Royale 33. — Levalet, rue Royale 10. — Deguet, rue Royale 5. — Lagardé, rue Gounod 30.

Ville-d'Avray (1.532 hab.) à 17 kil. de Paris. — \square , τ , station de \square (Ouest). — *Jours de marché* : mardi et vendredi.
Charcutier. — Broulin

ARRONDISSEMENT DE CORBEIL

CORBEIL (9.632 hab.) à 33 kil. de Paris. — \square , τ , station de \square (P.-L.-M.), TELEPH. — *Jours de marché* : mardi et vendredi. — *Foire annuelle* : 6 septembre.

Fabricant et expéditeur de salaisons : Fontaine, place de la Gare.

Syndicat de la Boucherie et de la Charcuterie des arrondissements de Corbeil et d'Etampes et des communes circonvoisines du département de Seine-et-Oise.

Siege : Hôtel-de-Ville de Corbeil

Lesoir boucher, président à
Juvisy-sur-Orge.
André à Mainville par Draveil.
Bigre à Valentign.
Bisson à Lisses par Essonnes.
Bré à Montlhéry.
Cruyenninck à Juvisy.
David à Boutigny.
David, d'huison p. la Ferté-Macis
David, march. de porcs, St-Ger-
main-les-Arpejonn. p. Arpejonn.
Drucet, r. Ste-Croix 17 à Etampes.
Favre à Savigny-sur-Orge.
Foye, r. de Paris 41 à Essonnes.
Gourdet, r. des Reuparts, Corbeil
Guillaume à Villecerus.
Leclerc à Essonnes.
Legendre, Gde-Rue 27, Arpejonn.
Légrand à Athis-Mons.
Legros à Wissous par Antony
(Seine).
Lemoine à Arpejonn.
Loiseau au Moulin-Galant, par
Essonnes.
Prévost à Longjumeau.
Rivard à Ablon.
Ridreau à Savigny-sur-Orge.
Boyer à Coubert (S.-et-M.).
Chaussepied à Ballancourt.
Depussy à Linas p. Montlhéry.
Gravot à Grisy-Suisnes.
Mammès à Brie-Comte-Robert
(S.-et-M.).
Marque à Athis-Mons.
Lionnet à Villabé par Essonnes
(Seine-et-Oise).
Vaucy à Guignes-Itabutin (S. et M.).
Dunay à Longjumeau (S. et O.).
Guignard à Corbeil.
Tourne à la villa Vigneux par
Vigneux (S. et O.).
Chaillier à Juvisy-sur-Orge.
Pelletier à Bonnon p. Mormant.
Saucier à Pouilly-le-Fort par
Cesson (S. et M.).
Valentin à Blangy par Civry-Cour-
try (S.-et-M.).
Lary, march. de porcs, Etampes.
Lebrun à Corbeil.
Gorget à Essonnes.
Fauvel, Guignes-Itabutin (S. et M.).
Ougier à Corbeil.

Ballancourt (4.518 hab.) à 47 kil. de Paris. —  T, station de  (ligne de Paris à Montargis). — *Jour de marché* : jeudi. *Charcutiers*. — Bureau. — Vienne

Essences (9.026 hab.). —  T,  de Corbeil (à 2 kil.). — *Jours de marché* : dimanche et jeudi.

Charcutiers

Gargot (Gormain), rue de Paris 11 (1896).

Poyé (Henri), rue de Paris 41 (1882).

Davié (Paul-Eugène), rue de Paris 47 (1895)

Millière (Isidore), rue de Corbeil (1897).

Carlier, rue d'Angoulême 17 (1893).

L'annet, rue Lavoisier (1897).

Albert (Armand), rue Papeterie 57 (1867).

Loiseau, Moulin-Guhant (1877).

É. etc.

Évry-Petit-Bourg (1.300 hab.). — *Charcutier*. — Locomoteur-boucheur.

Meuency (4.641 hab.) à 41 kil. de Paris. —  T, station de  P.-L.-M.). — *Jours de marché* : mardi. — *Foires annuelles* : 9 octobre, Saint-Denis.

Charcutiers. — Eruu (Abel), rue de la Mollière 12 (1874). — Lobert (Jules), place de la Mairie 6 (1893). — Patis (Eugène-Adrien), chemin des Châtris (1895).

Ussy-François (1.433 hab.) à 26 kil. de Paris. —  T, station de  P.-L.-M.).

Charcutiers. — Royer. — Lambrecht.

Sainy-sous-Etoldes (1.537 hab.). —  T;  d'Évry-Petit-Bourg (à 2 kil.). — *Jours de marché* : mercredi et samedi.

Charcutiers. — Hololet. — Coustant.

Arpajon (2.904 hab.) à 37 kil. de Paris. —  T, station de  (Orléans). — *Jours de marché* : mercredi et vendredi de chaque semaine. — *Foires annuelles* : Jeudi-Saint, 1^{er} mai, 24 août.

Charcutiers

Gombault (Henri-Félix), 4 place du Marché.

Lemoine (Auguste), 4 Grande-Rue.

Denard (Alfred-Théodore), 63 Grande-Rue.

Legendre, 27 Grande-Rue.

Bercy-la-Vierge (4.251 hab.) à 32 kil. de Paris. —  T, station de  (Orléans).

Charcutier. — Lesage (Henri)

Bruyères-le-Châtel (700 hab.). — *Charcutier*. — Coudray.

Linas (1.220 hab.). —  T, de Montlhéry (à 1 kil.)  de Saint-Michel (à 3 kil.).

Charcutier. — Dupussy (1900).

Montlhéry (2.125 hab.). —  T,  Saint-Michel (à 2 kil. 1/2). — *Jours de marché* : lundi, jeudi et samedi.

Charcutiers en bestiaux : Colliot, marchand de cochons vivants.

Charcutiers. — Bré (Jules), place du Marché. — Chamourard, place du Marché. — Sausson (Pierre-Joseph).

Vert-le-Grand (800 hab.). — *Charcutiers*. — Jobert. — Sulgot.

Boissy-Saint-Léger (4.100 hab.) à 22 kil. de Paris. —  T, station de  station de  (Est) (Paris-Bastille).

Charcutier. — Legras (Hector), rue de Paris (1896).

Brunoy (2.381 hab.) à 22 kil. de Paris. —  T, station de  (P.-L.-M.). — *Jours de marché* : jeudi et dimanche.

Principal éleveur de porcs : Tulma (Buzito), agriculteur, aux Bosses-rons, Brunoy.

Charcutiers. — Fauton (Georges), Grande-Rue (1895). — Vallon-Olivier, rue de Brio (1894).

Chennevières-sur-Marne (4.122 hab.). —  T,  de la Varenne-Oitennovières (à 1 kil.).

Charcutiers. — Mitry (Lauront), Grande-Rue (1880). — Molard (Lazaro), ch.-b., Grande-Rue (1882).

Dracy (2.329 hab.). —  T,  d'Orléans (à 1 kil. de Juvisy). — *Charcutiers*. — André (Eugène), hameau de Maiavillo (1892). — Vignon (Albert), place d'Armes (1897).

Limell-Brévannes (4.627 hab.) à 24 kil. de Paris. —  T de Valonien (à 1 kil. 1/2), T, halte de  (Est).

Charcutier. — Oibois (Louis-Marie).

Mandres (800 hab.). — *Charcutiers*. — Grévin. — Dhourlo.

Mousseron (2.492 hab.) à 48 kil. de Paris. —  T, station de  (P.-L.-M.). — *Jours de marché* : dimanche et jeudi.

Siège social du Syndicat de la Charcuterie : Corbeil.

Charcutiers

Rochoir, rue de Paris 51 (1898). — Toulou, rue de Paris, 86.

Quercy-en-Brie (1.100 hab.). — *Charcutier*. — Delamotte.

Sucy-en-Brie (4.450 hab.) à 20 kil. de Paris. —  T, station de  (Est-Paris-Bastille). — *Foire annuelle* : 14 septembre.

Charcutiers. — Faldon (Maurice). — Duchesne (1898).

Valenton (819 hab.). — *Charcutier*. — Bigro.

Vigneux (586 hab.). — *Charcutier*. — Chandivert.

Villiers-sur-Morin (886 hab.). — *Charcutier*. — Salles.

Villiers-sur-Seine (8.178 hab.) à 17 kil. de Paris. — ☐, ♀, station de Paris. — *Jours de marché* : mercredi et samedi.

Courrier en bestiaux : Berthier, avenue de Melun.

Charcutier. — Ludant, rue de Paris.

Villiers-sur-Marne (1.935 hab.). — *Charcutiers*. — Miralon. — Pasquier.

Yerres (1.822 hab.). — *Charcutiers*. — Lesloux. — Sevin, 1898.

Longjumeau (2.343 hab.) à 21 kil. de Paris. — ☐, ♀, station de Paris (Grande-Cointure). — *Jours de marché* : mercredi.

Charcutiers

Menault (Eugène), Grande-Rue, 65 bis. — Prévost (Félix), Grande-Rue, 55. — Malherbe, Grande-Rue, 114 (1898).

Ablon (1.392 hab.). — *Charcutier*. — Renard.

Athis-Mons (2.612 hab.). — *Charcutiers*. — Legrand. — Régnier, ch.-b.

Épiais-sur-Orge (1.910 hab.). — Vve Cochard, bouchère-charcutière.

Juvis-sur-Orge (3.611 hab.) à 20 kil. de Paris. — ☐, ♀, station de Paris (Orléans), TELEPH. — *Jours de marché* : mercredi et samedi.

Charcutiers. — Chailliet (Albert), Grande-Rue, 35 (1885). — Gruyepuyck, rue de Draveil, 21 (1895). — Gaucher, rue Pasteur (1894).

Massy (1.364 hab.) à 14 kil. de Paris. — ☐, ♀, station de Paris (Orléans).

Charcutier. — Sevin (Jules), rue du Chemin-de-Fer (1894).

Saulx-les-Chartreux (1.061 hab.). — *Charcutier*. — Marie.

Savigny-sur-Orge (1.617 hab.). — *Charcutiers*. — Favre. — Ridéau.

Viry-Châtillon (1.510 hab.). — ☐, ♀, station de Juvisy (à 2 kil.). — *Charcutiers*. — Baudet (Abel), rue de Viry (1890). — Delafoy (Gaston), rue de Juvisy (1894).

Wisou (776 hab.). — *Charcutier*. — Leblanc.

ARRONDISSEMENT D'ETAMPES

ETAMPES (9.041 hab.) à 56 kil. de Paris. — ☐, ♀, station de Paris (Orléans), TELEPH. — *Jour de marché* : samedi. — *Foires annuelles* : 1^{er} samedi de chaque mois, 29 septembre (9 jours), Saint-Michel (Saint-Martin), le jeudi qui suit le 15 novembre. — *Principal éleveur de porcs* : Larré, rue Evecard, 13.

Charcutiers

Labrun, rue St-Jacques, 63. Cochin, rue Saint-Martin, 66.

Gaurat, r. de l'Hôtel-de-Ville, 20. Pommeroy, r. de la Boucherie, 7.

Mathieu, rue Evecard, 24. Constantin (Raphaël), r. du Haut-

Boulland, rue Darnatal, 3. Paris, 4.

Druet, rue Sainte-Croix, 17.

La Ferté-Aleais (937 hab.) à 53 kil. de Paris. — ☐, ♀, station de Paris (P.-L.-M.). — *Jour de marché* : samedi. — *Foire annuelle* : le jour de la Mi-Carême.

Charcutiers. — Mignot (Charles), rue du Marché. — Launonne, place du Petit-Marché.

Cerny (900 hab.). — *Charcutier*. — Voiry.

Mondeville (428 hab.). — *Charcutier*. — Trouvé.

Mérville (1.562 hab.). — *Charcutiers*. — Darblay. — Rozé.

Passy (2.101 hab.). — ☐, ♀, station de Monnerville (à 3 kil.). — *Jours de marché* : lundi et jeudi.

Charcutiers. — Dargère (Maxime). — Mignon (Eugène). — Thiévard (Marius).

Meilly (2.370 hab.). — ☐, ♀, station de Maisse (à 6 kil.). — *Jour de marché* : jeudi. — *Foires annuelles* : jeudi après le 22 janvier, jeudi après le 3 mai, 28 et 29 octobre.

Principal éleveur de porcs : Hommier-Paillard.

Charcutiers. — Dupré (Paul-Toussaint). — Houry (Paul). — Sarugues (Joseph-Alix).

Maisse (1.063 hab.). — *Charcutiers*. — Houry. — Minier.

ARRONDISSEMENT DE MANTES

MANTES-SUR-SEINE (8.036 hab.) à 38 kil. de Paris. — ☐, ♀, station de Paris (Ouest), TELEPH. — *Jour de marché* : mercredi. — *Foires annuelles* : le mercredi qui suit le 1^{er} juillet, le 1^{er} mercredi de décembre. — *Charcutiers*. — Debras. — Fleury. — François. — Levard. — Manchello. — Masson. — Teurquell. — Tisserand.

Epone (317 hab.). — *Charcutiers*. — Andriou. — Cheval. — Denis. — Laroche. — Lejoindre. — Ruffy.

Mantes-la-Ville (1.859 hab.). — *Charcutiers*. — Voir Mantes.

Bonnieres (1.455 hab.) à 69 kil. de Paris. — ☒, ♠, station de ☒ (Ouest). — *Jour de marché* : lundi.

Principaux éleveurs de porcs : Leblond (Alfred), Maloches (Jacques), Dordolat, à Saint-Éliers-la-Ville ; Duval et Bertaut, à la Villeneuve-en-Chévrier, Guézin (Prosper).

Courtier en bestiaux : Pélou, aux Galicées, par Bonnières et à Paris. *Charcutiers*. — Bouillard.

Mondain (2.085 hab.) à 63 kil. de Paris. — ☒, ♠, station de ☒ (Ouest). — *Jours de marché* : mercredi et dimanche. — *Foires annuelles* : 26 juillet, 21 septembre, 3 jours, mercredi des Cendres. *Charcutiers*. — Bernard. — Charles. — Ducoup. — Jarissard. — Lefort.

Longues (738 hab.). — *Charcutier*. — Richer.

Lamny (1.661 hab.). — ☒, ♠, station de ☒ (Ouest) à 4 kil. de Mantes. *Charcutiers*. — Couturier, rue de Paris. — Lambert place du Temple.

Magny-en-Vexin (1.961 hab.). — *Charcutiers*. — Gonnat. — Martin.

ARRONDISSEMENT DE PONTOISE

PONTOISE (8.180 hab.) à 20 kil. de Paris. — ☒, ♠, station de ☒ (Nord et Ouest), TELEPIL. — *Jours de marché* : samedi. — *Foires annuelles* : 4 mai, 8 septembre (8 semaines), 11 novembre (3 jours).

Principaux éleveurs de porcs : Bachelmont et Cie, rue de Rouen ; Blot et Cie, rue de Rouen.

Charcutiers en bestiaux : Berthiaux, rue des Maréchaux ; Mangeat, à Pierrelay ; Blivet, rue Basse, à Saint-Ouen-l'Aumône.

Chambre syndicale de la Charcuterie de Pontoise

Barbier (Henri-Auguste), président, rue de Rouen, 3
Vaillant, secrétaire.

Desmonts, place Notre-Dame.
Couturier, rue Thiers.
Villain, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Auvers-sur-Oise (2.402 hab.) à 32 kil. de Paris. — ☒, ♠, station de ☒ (Ouest et Nord).

Courtiers en bestiaux : Loiron.

Charcutiers

Vve Fayolle, rue Callé. — Bouteille (Louis-Isidore), rue Rogot.

Pierrelaye (1.435 hab.). — *Charcutiers*. — Barré. — Lecocq. — Rougeau.

Saint-Ouen-l'Aumône (2.706 hab.) à 29 kil. de Paris. — ☒, ♠, station de ☒ (Ouest et Nord). — *Jours de marché* : tous les mercredis.

Courtier en bestiaux : Bléveh.

Charcutiers

Blivet (Léon-Jules), rue Basse-Aumône, 25. — Pincebourde (Léon), rue Basse-Aumône, 19. — Loiniro (Louis-François), aux Haute-Aumône, 42. — Tivet (Louis-Alexandre), rue Haute-Aumône, 32.

Écouen (1.618 hab.) à 18 kil. de Paris. — ☒, ♠, station de ☒ (Nord).

Principel éleveur de porcs : Lefort, à Sarcelles.

Courtier en bestiaux : Lefort, à Sarcelles.

Charcutiers. — Leblond (Emile), place de la Mairie. — Monnier (Léon), rue de l'Église. — Sainte-Bouve, rue Four-Gaudon.

Demont (1.645 hab.) à 21 kil. — ☒, ♠, station de ☒ (Nord). *Charcutiers*. — Thomas. — Desouches. — Martin. — Boutagnon. — Vve Bataudy. — Boutroné. — Garnier. — Vve Moslin.

Fontenay-les-Louvres (562 hab.). — *Charcutier*.

Saint-Brice (1.214 hab.). — ☒, ♠, ☒, de Sarcelles-Saint-Brice (à 7 kil. 500).

Charcutiers. — Devoiny (Alexandre-Emile), Grande-Rue. — Noël (Henri-Désiré), Grande-Rue. — Parant (Narcisse), Grande-Rue.

Sarcelles (2.384 hab.). — ☒, ♠, ☒, de Sarcelles-Saint-Brice (à 1/2 kil.). — *Jours de marché* : mardi et samedi.

Charcutiers. — Lainé (Léon), rue de Paris, 113. — Royer-Guiet (Charles), rue de Paris, 75. — Danger (Emile), rue de Chaussy, 19.

Villiers-le-Bel (1.123 hab.). — *Charcutiers*. — Desvallière. — Petit.

Goussesse (2.757 hab.). — *Charcutiers*. — Miel. — Pagnès. — Ribault. — Salsguobor. — Villiot, ch.-b. — **Amnay-les-Boudy** (2.820 hab.). — *Charcutiers*. — Boudier. — Cléridre.

Goussainville (581 hab.). — *Charcutiers*. — Depréz. — Serre. — **Itolasy** (894 hab.). — *Charcutiers*. — Leclerc. — Potier.

Tremblay-les-Gousses (753 hab.). — *Charcutiers*. — Brunel. — Crouzet.

L'Isle-Adam (3.539 hab.) à 32 kil. de Paris. — \square , τ , station de \square (Nord et Ouest). — *Jour de marché*: mardi et vendredi. *Charcutiers*. — Courtier. — Lemaire. — Lamarre. — Picot.

Beaumont-sur-Oise (3.848 hab.). — \square , τ , \square de Paris-Beaumont (à 1/2 kil.). **TELEPH.** — *Jour de marché*: jeudi. — *Foires annuelles*: Jeudi qui suit la Saint-André et jeudi qui suit la Mi-Carême. *Charcutiers*. — Mantolel, rue Haute. — Bonnardel, rue Nationale. — Leysse, rue de Sonis.

Méry-sur-Oise (4.849 hab.) à 25 kil. de Paris. — \square , τ , station de \square (Ouest et Nord). *Charcutiers*. — Boissy (Louis) carrefour de Méry. — Bélier (Emile), carrefour de Méry. — Petelin, rue de Pontoise.

Presles (1.348 hab.). — *Charcutier*. — Bessouat.

Luzarches (4.377 hab.) à 30 kil. — \square , τ , station de \square (Nord). — *Jours de marché*: vendredi. — *Foires annuelles*: 28 septembre et 28 octobre.

Principal élevage de porcs: Poutrel, meunier.

Courrier en bestiaux: Depuille (Edouard). *Charcutiers*. — Lefèvre (Henri), rue du Corf. — Letellier (Jules), rue Saint-Damien. — Troussu (Alfred), rue de Paris.

Belloy (711 hab.). — *Charcutiers*. — Dumont. — Vârel.

Louvres (1.083 hab.) à 24 kil. de Paris. — \square , τ , station de \square (Nord). — *Foire annuelle*: 25 novembre. *Charcutiers*. — Pierre (Emile), rue de Paris, 40 (1897).

Maillard, rue Au-Bié 8. Rousso (Henri), rue Au-Bié, 48 (1896).

Murly-la-Ville (950 hab.). — *Charcutiers*. — Guyot. — Pierre.

Saint-Martin-du-Tertre (800 hab.). — *Charcutier*. — Deboon.

Viarnes (1.446 hab.) à 32 kil. de Paris. — \square , τ , station de \square (Nord).

Charcutiers

Vve Lavaux, rue de Paris. Bourcier (Léon), rue de la Gare. Lemaire (Louis), rue de Paris. Dambreville (Henri), rue du Gaucheron. Valère (Louis), rue de Paris. Bourlet (Charles), rue de la Gare.

Mavines (4.636 hab.). — \square , τ , \square (Nord) à 44 kil. de Pontoise. — *Jours de marché*: mercredi. — *Foires annuelles*: 24 juin, 1^{er} mercredi d'octobre.

Charcutiers

Boudoville. — Bourguignon. — Valentin. — Vorny.

Chazs (4.072 hab.) à 43 kil. de Paris. — \square , τ , station de \square (Ouest).

Charcutiers

Lhuillier (Albert), 1893. Tissot (Etienne), 1896. Chéron (Albert), 1893. Petit (Alfred), 1867. Flanot (Joseph), 1885.

Cornuilles-en-Vexin (750 hab.). — *Charcutiers*. — Dolareo. — Deschamps. — Folier.

Vigny (620 hab.). — *Charcutier*. — Marchand.

Montmorency (5.000 hab.) à 18 kil. de Paris. — \square , τ , station de \square (Ouest et Nord). — *Jours de marché*: dimanche et mercredi.

Charcutiers

Désard, rue Carnot, 3 (1898). Tulou, r. de la Poterne, 7 (1882). Parvy, rue du Marché, 4 (1887). Simonin, rue Carnot, 3 (1894). Moitte, rue du Marché, 31 (1892). Lalaune, rue Carnot, 41 (1894).

Beaumont (1.124 hab.) à 23 kil. de Paris. — \square , τ , station de \square (Nord). *Charcutiers*. — Lécouange (Frédéric), Grand-Rue, 68 (1856). Bassigny (Eloi), Grand-Rue, 67 (1889).

Deuil (3.410 hab.). — *Charcutiers*. — Couvreur. — Devoiny. — Duboc. — Serpin.

Eaubonne (1.889 hab.). — *Charcutier*. — Desnoyers.

Englaren-les-Bains (4.067 hab.) à 12 kil. de Paris. — ☐, ♀, ♂, station de ☐☐ (Nord). — *Jour de marché* : samedi. — *Charcutiers*. — Cheverot (1901). — Peste (1901).

Ermont (3.101 hab.) à 16 kil. de Paris. — ☐, ♂, station de ☐☐ (Nord et Ouest). — *Jour de marché* : samedi. — *Charcutiers*. — Hutrel. — Lambert. — Iluppo.

Fraucourtville (1.779 hab.). — *Charcutiers*. — Baligoy. — Foulon. — Vve Jupille.

Groslay (1.523 hab.). — *Charcutiers*. — Antheaume. — Mast. — Raquillet.

Jouy-le-Moutiers (731 hab.). — *Charcutiers*. — Falise (Mme). — Perrine.

Montigny (883 hab.). — *Charcutiers*. — David. — Paris. — Commun.

Le Raincy (7.129 hab.) à 31 kil. de Paris. — ☐, ♂, station de ☐☐ (Est), TELEPH. — *Jours de marché* : mercredi et samedi.

Chambre syndicale de la Charcuterie du Canton du Raincy
et des communes circonvoisines

Boulonnois, président, 21, rue de Meaux, à Vaujours.
Lheureux, vice-président, avenue du Chemin de Fer, au Raincy.
Cadoz, secrétaire, place Baron Voger, à Gagny.
Parrain, trésorier, rue de l'Eglise, à Livry.
Langard, assesseur, avenue du Chemin de Fer, au Raincy.
Dubois, assesseur, place de la Fontaine, à Livry.
Dubois, au Raincy.
Favroy, à Gagny.
Guichard, à Gagny.
Jourlet, à Gagny.
Godin, à Livry.
Leroux à Courbron.
Baudry, à Neuilly-Plaisance.

Fournier, à Vaujours.
Langlois, à Neuilly-sur-Marne.
Evanchou, à Sévrans.

Godard, à Livry.
Hery (Georges), à Montfermeil.
Moyen, 4, rue de Paris, à Lavry.

Gagny (4.057 hab.) à 15 kil. de Paris. — ☐, ♂, station de ☐☐ (Est). — *Jours de marché* : 3^e dimanche de septembre.

Charcutiers. — Favéryol (Constant), avenue L.-Dry, 1. — Cadet (Henri), place Baron-Voger, 36. — Rayer (Elie), place Eliot.

Livry (5.188 hab.) à 19 kil. de Paris. — ☐, ♂, station de ☐☐ (Est), TELEPH. — *Jours de marché* : mercredi et samedi.

Charcutiers. — Bravaux (Jules), place de la Fontaine 21 (1876). — Feuillet (Louis), place de la Fontaine 4 (1895). — Parquin (Osé), rue de l'Eglise, 6 bis (1894).

Montfermeil (1.606 hab.). — *Charcutiers*. — Lamotte.

Neuilly-Plaisance (5.609 hab.). — ☐, ♂, station de Rosny (à 1 kil.). — *Jours de marché* : jeudi et dimanche.

Charcutiers. — Budry (Joseph), rue de la Pelouse, 1. — Desnoux, rue de la station, 23. — Pte (Théophile), rue de la Station, 45.

Neuilly-sur-Marne (4.118 hab.). — ☐, ♂, station de Nogent-sur-Marne (à 5 kil.).

Charcutier. — Houval, Grande Rue, 96.

Noisy-le-Grand (1.797 hab.). — ☐, ♂, station de Nogent-sur-Marne (à 3 kil.). — *Jours de marché* : jeudi et dimanche.

Charcutiers

Carrouget, Grande Rue, 23. — Douillet (Elie), Grande Rue, 80.

Vaujours (1.914 hab.). — ☐, ♂, station de Sévrans (à 2 kil.). — *Jours de marché* : Dimanche.

Charcutiers

Fournier, 1898. — Boulonnois (Eugène), rue de Meaux, 1892.

ARRONDISSEMENT DE RAMBOUILLET

Rambouillet (6.176 hab.) à 48 kil. de Paris. — ☐, ♂, station de ☐☐ (Ouest). — *Jours de marché* : samedi. — *Foires annuelles* : 1^{er} lundi de Quasimodo, 2^e lundi de septembre.

Siège social du Syndicat de la Charcuterie et de la Boucherie : 2, rue du Petit Parc.

Chambre syndicale des Bouchers et Charcutiers de l'arrondissement de Rambouillet et des départements de Seine-et-Oise et Eure-et-Loir réunis.

Siège, 2, rue du Petit-Parc à Rambouillet

Thirouard, boucher, président, rue Nationale, 46, à Rambouillet.

Dufour, charcutier, vice-président, à Briss-sous-Forges (S.-et-O.).

Dubois, charcutier, secrétaire-trésorier, rue du Petit-Parc, 2, à Rambouillet.

Barbet, à Nogent-le-Roi (Eure-et-Loir).

Charpagne, à Chevreuse (Eure-et-Loir).

Debray, à Rambouillet.

Gravot, à Rambouillet.

Percheron, à Maintenon (Eure-et-Loir).

Souchette, à Maintenon (Eure-et-Loir).

Savary, à Grosrouvre par Montfort (S.-et-O.).

Bordry, boucher à Briss-sous-Forges (S.-et-O.).

Bradin, charcutier, à Chevreuse (Seine-et-Oise).

Delorme, charcutier à Rambouillet (Seine-et-Oise).

Doucel, boucher, aux Essarts-le-Roi (Seine-et-Oise).

Fouchet, marchand de porcs, à Saint-Arnoult (S.-et-O.).

Goubier, à Montfort-Amaury.

Marchand, boucher à Linnours (Seine-et-Oise).

Pichot, charcutier à Gazeran par Rambouillet (Seine-et-Oise).

Quatrebaufs, marchand de porcs, à Maintenon (Seine-et-Oise).

Tabourier, marchand de porcs, à Versailles (Seine-et-Oise).

Le Perray (882 hab.). — Charcutiers. — Coutillier. — Gauché.

Chevreuse (1.826 hab.). — Charcutiers. — Chollet. — Bradin.

Cerny-la-Ville (741 hab.). — Charcutiers. — Boucher. — Tripotel.

Dampierre (680 hab.). — Charcutier. — Trouin.

Jouras-Fontchartrain (1.350 hab.). — Charcutier. — Néant.

Bourdan (3.184 hab.) à 56 kil. de Paris. — Charcutier, station de Rambouillet. — Jours de marché : samedi. — Foires annuelles : 23 février.

Charcutiers. — Evrard, rue de Chartres. — Yve Soulette, rue Saint-Pierre. — Pézy, rue Haute-Fourrière.

Boissy-sous-Saint-Yon (800 hab.). — Charcutier. — Godard.

Saint-Chéron-Montcouronnes (1.826 hab.) à 47 kil. de Paris. — Charcutier, station de Rambouillet. — Jours de marché : jeudi de chaque semaine.

Charcutiers. — Despresles (Honn) (3 ans). — Richo (1898). — Véron, charcutier-boucher.

Ablis (1.006 hab.). — Charcutier, station de Rambouillet (à 5 kil.).

Principaux éleveurs de porcs : Fouchot (Paul), à Saint-Arnoult ; Cordon (Aimé).

Charcutier. — Berthier (Gabriel), 1893.

Saint-Arnoult (4.300 hab.). — Charcutiers. — Barrier. — Ménéard.

Souchamp (Sud) (1.002 hab.). — Charcutier, station de Rambouillet (à 5 kil.), et de Clairfontaine (à 6 kil.), et de Rambouillet (à 9 kil.).

Charcutiers. — Rollé (Albéric), 1897. — Barré (Eugène), 1894.

Linnours (1.207 hab.) à 40 kil. de Paris. — Charcutier, station de Rambouillet (à 2 kil.). — Jours de marché : jeudi.

Coutier en bestiaux : Crinon.

Fabricants et expéditeurs de salaisons : Pinard et Marchand. Charcutiers. — Pinard (Amédée), place du Marché. — Marchand (Cyrille-Alexis), rue de Marcoussis.

Briss-sous-Forges (800 hab.). — Charcutiers. — Bordry, ch.-b. — Dufour.

Marcoussis (1.878 hab.). — Charcutier, station de Saint-Michel (à 6 kil.). — Boizard (Honoré). — Retourné, ch.-b.

Montfort-Amaury (1.572 hab.) à 45 kil. de Paris. — Charcutier, station de Rambouillet. — Jours de marché : jeudi.

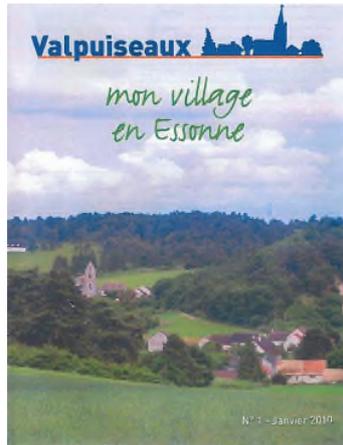
Charcutiers. — Morin, 1880. — Goubier, 1885. — Duval, 1890. — Terrier, 1897. — Lovieux, 1877.

Galuis-la-Queuc (1.000 hab.). — Charcutier. — Gizières.

Garancières (880 hab.). — Charcutiers. — Allain. — Lacollé, ch.-b.

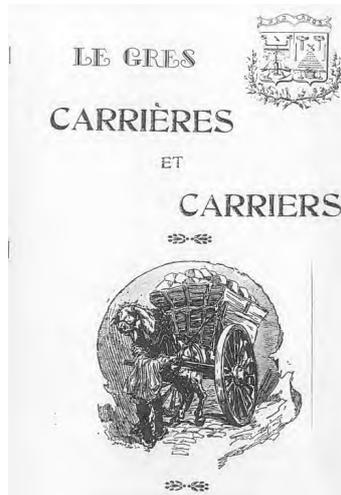
Neauphle-le-Château (1.300 hab.). — Charcutier, station de Villiers-Neauphle (à 2 kil. 1/2). — Jours de marché : lundi. — Foires annuelles : foire de Piquois, 2 novembre.

Charcutiers. — Lallier. — Villatto (Louis).



Info 401 Les grès, carrières et carriers

Voici en pièce jointe une brochure intéressante concernant les grès, carrières et carriers de Boissy-le-Cutté. Bonne lecture



Info 402 Messe à Valpuseaux le 28.3.2021

Le Père Côme-Damien qui s'occupe de la paroisse de Valpuseaux nous informe d'une messe le dimanche 28 mars 2021 à 11h à l'église St Martin de Valpuseaux le jour des Rameaux.

Info 403 Contact

Une de nos adhérentes recherche un exemplaire de Contact daté de fin décembre 1996. Contact était un bulletin paroissial diffusé chaque semaine par l'abbé Vergult. Voir en pièce jointe le bulletin du 6 mai 2001. Si vous possédez d'autres exemplaires de Contact, nous aimerions les scanner. Merci pour vos recherches,

DIMANCHE 6 MAI 2001 **JOUR DU SEIGNEUR 4ème de**

Temps de PÂQUES

H	06h00	07h00	08h00	09h00	10h00	11h00	12h00	13h00	14h00	15h00	16h00	17h00	18h00	19h00	20h00	21h00	22h00	23h00	24h00
E	06h00	07h00	08h00	09h00	10h00	11h00	12h00	13h00	14h00	15h00	16h00	17h00	18h00	19h00	20h00	21h00	22h00	23h00	24h00
B	06h00	07h00	08h00	09h00	10h00	11h00	12h00	13h00	14h00	15h00	16h00	17h00	18h00	19h00	20h00	21h00	22h00	23h00	24h00
D	06h00	07h00	08h00	09h00	10h00	11h00	12h00	13h00	14h00	15h00	16h00	17h00	18h00	19h00	20h00	21h00	22h00	23h00	24h00
O	06h00	07h00	08h00	09h00	10h00	11h00	12h00	13h00	14h00	15h00	16h00	17h00	18h00	19h00	20h00	21h00	22h00	23h00	24h00
M	06h00	07h00	08h00	09h00	10h00	11h00	12h00	13h00	14h00	15h00	16h00	17h00	18h00	19h00	20h00	21h00	22h00	23h00	24h00
A	06h00	07h00	08h00	09h00	10h00	11h00	12h00	13h00	14h00	15h00	16h00	17h00	18h00	19h00	20h00	21h00	22h00	23h00	24h00
D	06h00	07h00	08h00	09h00	10h00	11h00	12h00	13h00	14h00	15h00	16h00	17h00	18h00	19h00	20h00	21h00	22h00	23h00	24h00
A	06h00	07h00	08h00	09h00	10h00	11h00	12h00	13h00	14h00	15h00	16h00	17h00	18h00	19h00	20h00	21h00	22h00	23h00	24h00
I	06h00	07h00	08h00	09h00	10h00	11h00	12h00	13h00	14h00	15h00	16h00	17h00	18h00	19h00	20h00	21h00	22h00	23h00	24h00
R	06h00	07h00	08h00	09h00	10h00	11h00	12h00	13h00	14h00	15h00	16h00	17h00	18h00	19h00	20h00	21h00	22h00	23h00	24h00
E	06h00	07h00	08h00	09h00	10h00	11h00	12h00	13h00	14h00	15h00	16h00	17h00	18h00	19h00	20h00	21h00	22h00	23h00	24h00

BOUVILLE - CRVEAU - PUISELET - VALPUISEAUX

Directeur de la Publication : Abbé G. VERGULT



Évangile
Jn 10, 27-32

Jésus avait dit aux Juifs :

« Je suis le **Bon Pasteur** (le vrai berger) »

Il leur dit encore :

« Mes brebis écoutent ma voix, moi, je les connais, et elles me suivent. Je leur donne la vie éternelle, jamais elles ne périront, personne ne les arrachera de ma main. Ce que le Père m'a donné vaut plus que tout, et personne ne peut rien arracher de la main du Père. Le Père et moi, nous sommes **UN** »

L'Église n'est pas un troupeau de moutons qui n'ont qu'à suivre, se faire tondre, et finir dans nos assiettes. Elle est un troupeau d'agneaux et de brebis que JESUS guide dans la vie éternelle. Agréaux innocents et purs, dont le péché est lavé dans le Sang du Christ (Baptême et Pénitence-réconciliation), et dont la vie est unie à son Corps (Eucharistie). **Rebis par lesquelles Jésus, seul vrai Pasteur** donne aux agneaux sa propre vie et les moyens de vivre. Par le Sacrement de l'Ordre, il fait de ses brebis des pasteurs par Lui, avec Lui et en Lui, **au service des agneaux.**

Ce sont LES **EVÊQUES ET LEURS PRETRES** que Jésus choisit et envoie en mission à la tête d'une portion de son troupeau répandu sur toute la terre jusqu'à la fin du monde. L'Église n'est pas un « parti politique », ni une « entreprise », où l'on



peut se remplacer les uns les autres au gré des occasions, des besoins ou des ambitions. En tous cas, pas l'Église telle que Jésus l'a fondée et telle qu'il continue de la vouloir pour qu'Elle apporte son salut aux hommes de toutes races, toutes langues et toutes contrées.

Chaque année, ce 6ème dimanche de Pâques, nous sommes invités à lire un passage de l'Évangile où Jésus se proclame le « **Bon Pasteur** ». Invités aussi à prier pour que son œuvre de salut soit actualisée par les pasteurs et il y auge selon et nécessaires, aujourd'hui et demain comme hier. Les pasteurs n'ont pas manqué depuis 2000 ans. Même dans les persécutions les plus violentes, les agneaux n'ont manqué de rien, grâce à Jésus et ses envoyés. La « crise des vocations » sévères en France tout particulièrement, depuis la dernière guerre mondiale, et maintenue par les événements de l'histoire sainte du dernier Concile, pourrait nous inquiéter si nous n'avions pas la foi. Mais c'est avec confiance que nous demandons « au Maître de la maison d'envoyer des ouvriers à sa moisson ». Dans cette prière adressée par Le Seigneur, nous obtiendrons la lumière et la force aux « appels » pour répondre adéquatement à l'Amour qui les choisit, mais aussi, pour chasser de nous, la lumière et la force de toutes autres influences qui nous empêchent que l'Amour de Dieu nous envoie. **Alors-les à devenir des Saints, pour nous sanctifier.**

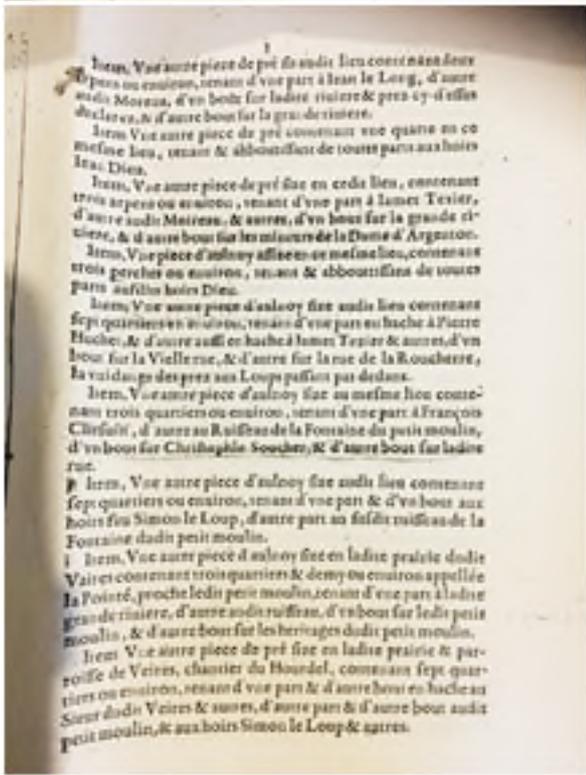
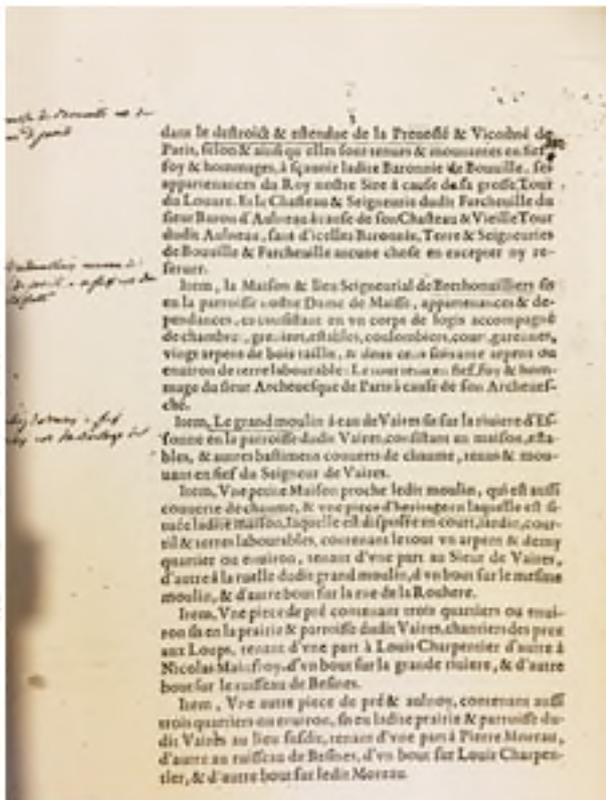
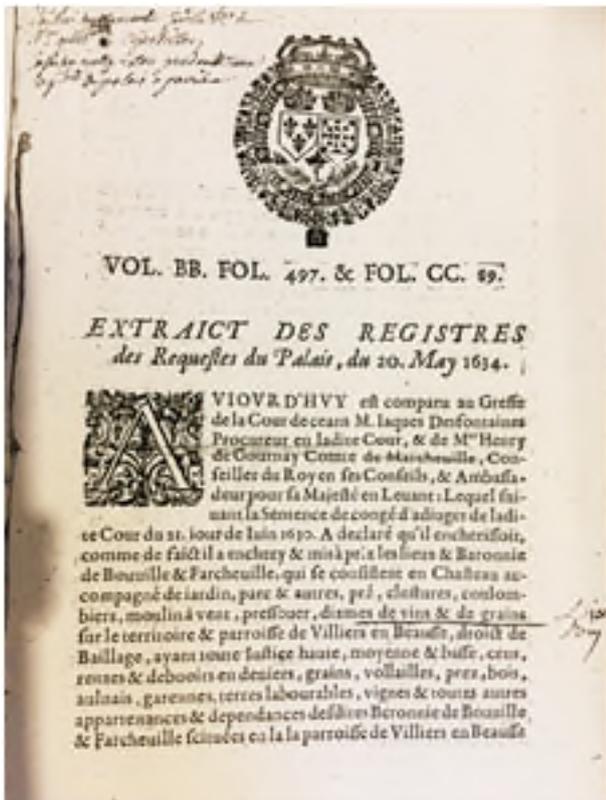
Reconnaissez que le Seigneur est Dieu : Il nous a faits, et nous sommes à Lui, nous, son peuple, son troupeau

« sans crainte et ose avancer, jamais je ne t'abandonnerai. »

CONTACT est distribué GRATUITEMENT à TOUS les foyers du Groupement Paroissial grâce à la gentillesse de ceux qui veulent bien participer aux frais. MERCI.
C.C.P. PARIS 6 357 72 M M^e le Curé de BOUVILLE (91880)

Info 404 Baronnie de Bouville 20 mai 1634

Nous recherchons des personnes susceptibles de transcrire une ou plusieurs pages du document qui fait 15 pages en totalité. Ce document a été retrouvé par le Père Frederic Gateau. Voici en pièces jointes les 3 premières pages pour vous donner un aperçu du travail à faire. La transcription consiste à mettre le texte sous un format Word. Si vous êtes intéressé, merci de nous contacter afin de vous indiquer les pages à transcrire. Merci pour votre participation. Bernadette participera à ce travail également. Pour plus de précisions, vous pouvez contacter Xavier au 06.09.10.97.49.



Info 405 Affiche 1937

Voici en pièces jointes une affiche datée de 1937 trouvée dans le grenier de l'ancienne forge par Christophe Moulin. La vente a été faite dans la salle de Monsieur Gret, débitant (ancien café Chaillé rue Chaude). Les biens appartenaient à Etienne Darblay. La maison se situait rue Chaude, mais pas de numérotation à l'époque. En regardant la description de cette maison, on découvre qu'il y avait

un four dans l'étable et une cave sous motte dans la cour. En espérant que ces éléments n'aient pas disparu. Reste à découvrir la localisation de cette maison dans la rue Chaude. Pour les personnes ayant une maison ancienne rue Chaude, vous pouvez regarder dans l'acte notarié d'acquisition de votre maison le paragraphe "origine de propriété" et vous trouverez peut-être : Etienne Darblay. Dans ce cas, merci de nous avertir. Une belle découverte.

Etude de M ETIENNE, Notaire à Etampes (Seine-et-Oise)

ADJUDICATION

LE JEUDI 14 JANVIER 1937

A 14 HEURES

A VALPUISEAUX, en la maison d'école

MAISON

Sise à VALPUISEAUX

et de 2 hect. 6 ares 32 cent. de

TERRES LABOURABLES ET BOIS

en diverses parcelles Communes de VALPUISEAUX et PUISELET-LE-MARAIS, dont la désignation suit

DÉSIGNATION :		
<p>Commune de VALPUISEAUX</p> <p>Article Premier Une MAISON D'HERITATION, sise à Valpuiseaux, devant la Rue Chaude, comprenant :</p> <p>1° Un principal corps de bâtiment sur le rue, élevé sur terre-plein et comprenant : un seul grand étalle à la suite, deux dans l'étalle dont la base se voit dans la place triangulaire, ensuite deux pièces d'habitation dont une avec cheminée. Grenier sur le tout encaissé en talus.</p> <p>2° Petits grains à la suite.</p> <p>En face de ce corps de bâtiment, tout à joint et avec Cave sous motte dans la rue.</p> <p>Ces deux bâtiments se trouvent par grandes portes sur le passage commun - le tout d'un seul tenant ; tenant du couchant la rue Chaude, du levant M. Joseph Fardan Moulins (sans intérêt actuel) et M. Aristide Ancier (sans appartenement à la propriété) précédemment ainsi que jointe contre du sud le passage commun, du nord Monsieur Aristide Ancier (sans intérêt actuel).</p> <p>Cadastré section ...</p> <p>Article deuxième 25 ares 22 centiares de terre, devant Les Sables au La Grange à Marville, tenant d'un bout Monsieur Raymond Michelon, d'autre bout Monsieur Emile Ancier, d'un bout la route de La Vallée de Fossé et d'autre bout la route de Grand Buisson.</p> <p>Cadastré section C, numéro 416.</p> <p>Article troisième 25 ares 52 centiares de terre et bois, sis dans la Seine des Fromentiers, tenant des deux bouts Monsieur Gibier, d'un bout le cadastre des Epaves et d'autre bout les héritiers de Monsieur A. M. de Darblay.</p> <p>Cadastré section D, numéro 114.</p> <p>Article quatrième 15 ares 28 centiares de bois, devant La Vallée de Fossé et</p>	<p>Les Taillis ; tenant d'un bout M. Joseph Fardan, d'autre bout M. Joseph Fardan, d'un bout Monsieur Jules-Baudouin et d'autre bout Monsieur Camille Michaux.</p> <p>Cadastré section B, numéro 477 partie.</p> <p>Article cinquième 4 ares 28 centiares de bois, devant La Vallée de Fossé ; tenant d'un bout Monsieur François Michaux, d'autre bout Monsieur Ferdinand Michaux, d'un bout Monsieur Camille Michaux et d'autre bout Monsieur Prévost.</p> <p>Cadastré section M, numéro 274.</p> <p>Article sixième 7 ares 98 centiares de terre et bois, devant La Chapelle de Fossé ; tenant d'un bout Monsieur Ponceau, d'autre bout Monsieur Camille Michaux, d'un bout Monsieur Ferdinand Michaux et d'autre bout le cadastre des Epaves.</p> <p>Cette pièce est traversée par la route d'Etampes à Meaux.</p> <p>Cadastré section B, numéros 176 partie, 477 partie et 478 partie.</p> <p>Article septième 8 ares 28 centiares de terre, champs et bois ; tenant d'un bout le cadastre, d'autre bout Monsieur Louis Michaux et d'autre bout Monsieur ...</p> <p>Cadastré section ...</p> <p>Article huitième 12 ares 28 centiares de terre et bois, devant La Fromentière au La Vallée de Fossé ; tenant d'un bout Monsieur Jules-Baudouin, d'autre bout Monsieur Jules-Baudouin, d'un bout Monsieur Louis Bignaud et d'autre bout les héritiers Baudouin.</p> <p>Cadastré section ...</p> <p>Article neuvième 4 ares 28 centiares de terre et moulin, devant La rue Chaude ; tenant d'un bout Monsieur Stanislas Ancier, d'autre bout Monsieur Aristide Ancier, d'un bout la cave des bâtiments et d'autre bout le cadastre de l'Eglise.</p> <p>Cadastré section ...</p>	<p>Article dixième 19 ares 34 centiares de terre, devant Les Lacs, tenant d'un bout Monsieur Aristide Ancier, d'autre bout Monsieur Stanislas Ancier, d'un bout Monsieur Aristide Ancier et d'autre bout Monsieur Gaston Thoullet.</p> <p>Cadastré section ...</p> <p>Article onzième 4 ares 28 centiares de bois, devant Les Gouttières ; tenant d'un bout Monsieur de Bernard, d'autre bout Monsieur Louis Darblay.</p> <p>Cadastré section ...</p> <p>Article douzième 14 ares 94 centiares de terre, devant La Fromentière ; tenant d'un bout Monsieur, d'autre bout Monsieur, d'un bout Monsieur et d'autre bout Monsieur Gaston Thoullet.</p> <p>Cadastré section D, numéros 213 partie et 474 partie et devant Les Fromentiers, pour 14 ares 94 centiares.</p> <p>La route de cette pièce est plantée en saules.</p> <p>Article treizième 4 ares 28 centiares de bois, à La Vallée de Fossé ; tenant d'un bout Monsieur Victor-Fabry, d'autre bout Monsieur et par lui le Monsieur Prévost, d'un bout les héritiers Bignaud et d'autre bout Monsieur Camille Michaux.</p> <p>Cadastré section ...</p>
<p>Commune de PUISELET-LE-MARAIS</p> <p>Article quatorzième 12 ares 28 centiares de bois, devant Les Taillis ; tenant d'un bout Monsieur Valentin Girard, d'autre bout Monsieur Hubert Girard, d'un bout les héritiers de Monsieur Jacques Thoullet et d'autre bout Monsieur Louis Robert.</p> <p>Cadastré section ...</p>		

Appartenant à Monsieur Etienne DARBLAY

Libres de location **Entrée en jouissance de suite**

S'adresser pour tous renseignements à M ETIENNE, Notaire.

Sur Rue Chaude et Rue Chaude, Etampes

Info 406 Assemblée générale AVE

Nous prévoyons de faire l'assemblée générale de l'AVE concernant l'exercice du 31 décembre 2020, le **samedi 3 juillet 2021** à 18h au siège social 7 rue de la Lieue à Valpuseaux. Merci de réserver cette date. Nous vous ferons parvenir la convocation 3 semaines avant.

Info 407 Voltaire

On fait parfois des découvertes surprenantes. En cherchant des actes notariés concernant ma famille dans le répertoire chronologique de Maître DUVAL, notaire à Paris de 1738 à 1766 (salle inventaires virtuels des archives nationales), j'ai découvert cet acte daté du 20 octobre 1756 concernant : François Marie Arouet dit Voltaire. Voltaire est né le 21.11.1694 à Paris, mort dans cette même ville le 30.5.1778.



Info 408 Brocante

L'AVE et l'ASMV vont organiser aux beaux jours et après le confinement une brocante. Le but de cette brocante est de recueillir des fonds pour financer la rénovation de l'intérieur de l'église, dans un souci de préserver ce monument historique qui est le plus ancien monument de Valpuseaux. Le principe est le suivant : Vous faites don à l'ASMV qui est en charge de la rénovation de l'intérieur de l'église, des objets devenus inutiles ou qui encombrant vos greniers et caves. Ces objets seront vendus au profit de l'ASMV. L'argent recueilli servira à financer des projets de restauration de l'église. Pour cela vous pouvez rassembler ces objets, nous viendrons les chercher. Merci de diffuser cette info auprès de chez vous. Merci pour votre aide. Nous restons à votre disposition pour de plus amples renseignements au 06.09.10.97.49.

Info 409 Boutique château de Farcheville

Vous pouvez visiter la boutique du château de Farcheville le mercredi entre 10h et 18h. Il convient de prendre rendez-vous pour fixer l'horaire avec Sophie au 0784199754. En indiquant que vous venez de la part de Bernadette et Xavier Christ. Voici en pièce jointe quelques photos. Belle visite qui vous permettra d'accéder dans la cour intérieure du château.



Info 410 Visite privée du château de Farcheville

Il sera possible d'organiser pour les adhérents de l'association une visite privée du château de Farcheville (intérieure et extérieure). Cette visite dure environ une heure. Cela se déroule le mercredi à 14h30. Le minimum de visiteurs est de 10. Nous serons présents avec vous pour cette première visite. Nous ferons cette visite dans les beaux jours selon les recommandations sanitaires. Le prix de la visite est de 10€. Merci de nous dire si vous êtes intéressés par retour de mail afin d'établir une liste et de fixer ultérieurement une date précise.

Info 411 Statue Saint Joseph et l'Enfant Jésus par Georges Serraz

Dans l'église Saint-Martin de Valpuseaux se trouve une statue de Saint Joseph et l'Enfant Jésus signée par Serraz. Connaissez-vous la provenance de cette statue? Voir en pièce jointe la photo et la fiche descriptive. Merci pour vos informations.

<p>Statue St Joseph et l'Enfant Jésus 206 cm Filasse plâtre peinté badigeonné extra mousseline Signée Georges Serraz 1881/1904 sculpteur Hauteur 114 cm Inscription relevée sur le socle G. SERRAZ C0161 sur le socle l'ancien état moyen VAM 74_0056/9</p>	<p>Georges Serraz né le 11 janvier 1881 à la Cour-Tille et mort le 20 juin 1964 à Paris 14e. Peintre et sculpteur français, d'origine savoyarde. Père de Michel Serraz. Entré à Villotte-sur-Ouche. Ecole des Beaux-Arts de Besançon. Statue St Joseph de Villeneuve la Garenne.</p>
---	--



Info 412 Ouvrage en vente avec remise

Chaque semaine, nous vous proposerons un ouvrage en vente au profit de l'association avec une remise de 20% sur le prix habituel. Voici en pièce jointe un bon de commande. Voici le premier fascicule concernant un ouvrage de 57 pages avec 114 photos en couleurs au format A4 des **vues aériennes de Valpuseaux**. Cet ouvrage a été fait suite à l'exposition "Vues aériennes". Si vous êtes intéressé, merci de renvoyer le bon de commande à l'adresse suivante accompagné d'un chèque ou d'un virement : Pour les adhérents en dehors de la région Parisienne les frais de port sont de 9.50€.

**Association Valpuseaux Historie
A.V.E.**



**Bon de commande – adhérents
non adhérents**

114 photos aériennes en couleur (57 pages)

Nous retourner le bon de commande à l'adresse du siège social, accompagné du règlement



NOM	
PRENOM	
ADRESSE	
CODE POSTAL	
VILLE	
TEL.FIXE	
TEL.PORTABLE	
E.MAIL	

Adhérents : 35€ (trente-cinq euros)		
Prix avec la remise de 20%		28.00 €
	Total =	€

Virement Chèques Espèce

Date de paiement : _____

Par chèque, à l'ordre de : **A.V.E. (Association Valpuseaux Historie)**

Association Loi 1901 enregistrée à la sous-préfecture d'Evreux sous le n° 0911005188
Siège social : 7 rue de la Lieue - 91720 VALPUSEAUX
Pour nous contacter : Email : avevalpuseaux@gmail.com
Site : www.aveval.fr - portable : 06.09.10.97.49

Info 413 Registre des logeurs Ciré

Voici en pièce jointe un document très intéressant et très rare. (Merci à Colette et Frandis). C'est un registre de logeurs établi par l'hôtelier Ciré le 29 janvier 1940 commune de Valpuseaux. Puis complété ensuite par son successeur Monsieur Got. Ce document recense les personnes logées dans l'hôtel avec un certain nombre de renseignements. En relisant ce document j'ai découvert que Suzanne Soudieux, amie de mes grands-parents, était venue du 31.7.1950 au 17.8.1950 soit 18 jours. On trouve également un accordéoniste, un forain, un docteur, un bottier, un piqueur de grès, et bien d'autres encore. En le parcourant vous découvrirez peut-être des noms qui vous sont connus. Un gendarme est venu le vérifier le 8 avril 1957 soit 6 jours avant la naissance de Xavier! (pour info il n'est pas natif de Valpuseaux). Bonnes recherches,



Info 414 Brocante et musée

Nous ferons la brocante le samedi 26 juin et dimanche 27 juin 2021. Nous avons reçu de bons échos à nos demandes d'objets pour cette brocante. Nous envisageons de réserver un endroit pour faire un petit musée d'objets et outils agricoles anciens. Si vous avez des objets ou outils à donner à l'association, nous sommes preneurs. Merci de contacter Xavier au 06.09.10.97.49.

Merci pour votre aide,

Info 415 Brocante AVE et ASMV Dates

En accord avec le Maire de Valpuseaux, la brocante de l'AVE et de l'ASMV aura lieu le samedi 26 juin et dimanche 27 juin 2021 au 2 ter rue de la Lieue à Valpuseaux.

Le parking se fera sur l'aire de retournement au bout de la rue de la Lieue.

Nous vous rappelons que nous recherchons des objets, petits mobiliers pour alimenter cette brocante dont le but est de financer la rénovation des tableaux et statuettes de l'église qui font partie du patrimoine de la commune. Merci de nous contacter pour venir chercher les objets.

Si vous êtes disponible quelques heures pour tenir les stands de vente, merci de nous indiquer vos disponibilités sachant que les horaires d'ouverture seront de 9h30 à 18h30.

Merci pour votre aide. Contact Xavier 0609109749

Info 416 Restauration des tableaux et statuettes de l'église

Nous avons entrepris la phase de demande de devis concernant la restauration des tableaux et statues de l'église.

Tableaux: de la Charité Saint Martin. D'une vierge décapitée. Du Christ en Croix. Du Cœur sacré de Jésus Christ. De sainte Geneviève.

Des statuettes anciennes de: Saint-Martin. De saint Marc. St Joseph et l'Enfant Jésus. De la Vierge aux raisins.

Si vous désirez participer à ces restaurations, voici en pièce jointe le bordereau de dons. Tout passe par l'ASMV car vous pouvez déduire de vos impôts 66% de vos dons. Voici en pièce jointe le bordereau à renvoyer avec votre chèque ou virement. La totalité des sommes versées fera l'objet d'un reçu fiscal. Vous pouvez au choix: Faire un don sans adhérer, Adhérer sans faire un don, ou bien faire les deux. Nous comptons sur votre aide. Si vous connaissez des mécènes, merci de nous avertir. Nous vous rappelons que les tableaux et statuettes appartiennent à la commune et que notre démarche est la restauration du patrimoine communal.



Association Saint-Martin de Valpuseaux

BULLETTIN D'ADHÉSION 2021
VERSEMENT DONNS 2021

A COMPLÉTER EN LETTRES MAJUSCULES

NOM	
PRENOM	
ADRESSE	
C P -VILLE	
TEL. Fixe	
TEL. Portable	
E MAIL	

COTISATION :

MONTANT	ADHERENT	15 €	Chèque	<input type="checkbox"/>	Espèces	<input type="checkbox"/>	Virement	<input type="checkbox"/>
MONTANT	BIENFAITEUR		Chèque	<input type="checkbox"/>	Espèces	<input type="checkbox"/>	Virement	<input type="checkbox"/>

MEMBRE ADHERENT MEMBRE BIENFAITEUR

DON :

MONTANT		Chèque	<input type="checkbox"/>	Espèces	<input type="checkbox"/>	Virement	<input type="checkbox"/>
---------	--	--------	--------------------------	---------	--------------------------	----------	--------------------------

IBAN FR76 1820 6000 7865 0327 6253 581

Je désire recevoir un reçu fiscal. Merci de cocher la case.
Le reçu fiscal sera envoyé par mail

+	MONTANT TOTAL		Date de paiement :	
---	---------------	--	--------------------	--

Par chèque, à l'ordre de : Association Saint-Martin de Valpuseaux

Association d'intérêt général Loi 1901
enregistrée à la sous-préfecture d'Etampes sous le n°W911002110
Siège social : 7 rue de la Lieue - 91720 VALPUSEAUXX
Pour nous contacter : Email : saintmartinval@orange.fr



Association Saint-Martin de Valpuseaux

BULLETTIN D'ADHÉSION 2021
VERSEMENT DONNS 2021

A COMPLÉTER EN LETTRES MAJUSCULES

NOM	
PRENOM	
ADRESSE	
C P -VILLE	
TEL. Fixe	
TEL. Portable	
E MAIL	

COTISATION :

MONTANT	ADHERENT	15 €	Chèque	<input type="checkbox"/>	Espèces	<input type="checkbox"/>	Virement	<input type="checkbox"/>
MONTANT	BIENFAITEUR		Chèque	<input type="checkbox"/>	Espèces	<input type="checkbox"/>	Virement	<input type="checkbox"/>

MEMBRE ADHERENT MEMBRE BIENFAITEUR

DON :

MONTANT		Chèque	<input type="checkbox"/>	Espèces	<input type="checkbox"/>	Virement	<input type="checkbox"/>
---------	--	--------	--------------------------	---------	--------------------------	----------	--------------------------

IBAN FR76 1820 6000 7865 0327 6253 581

Je désire recevoir un reçu fiscal. Merci de cocher la case.
Le reçu fiscal sera envoyé par mail

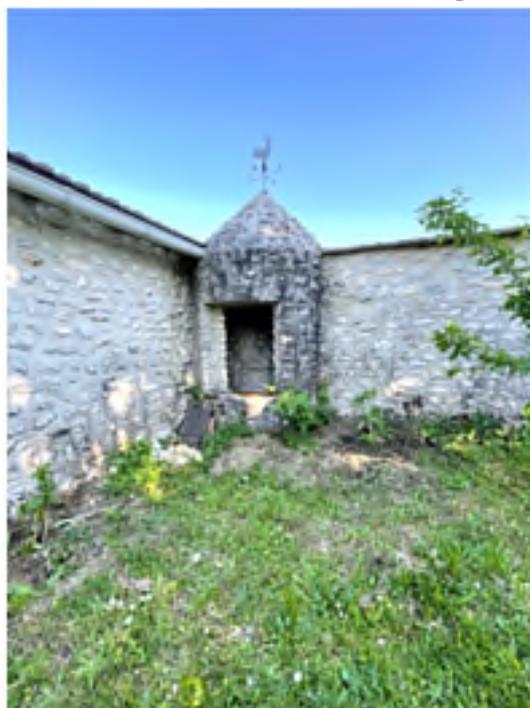
+	MONTANT TOTAL		Date de paiement :	
---	---------------	--	--------------------	--

Par chèque, à l'ordre de : Association Saint-Martin de Valpuseaux

Association d'intérêt général Loi 1901
enregistrée à la sous-préfecture d'Etampes sous le n°W911002110
Siège social : 7 rue de la Lieue - 91720 VALPUSEAUXX
Pour nous contacter : Email : saintmartinval@orange.fr

Info 417 Puits couvert à Valpuseaux

On fait encore de belles découvertes sur le territoire de la commune de Valpuseaux. Ce puits couvert au fond d'un jardin rue de la Maison rouge (c'est le 2è avec le puits couvert de la ferme de Beauvais). Si vous avez ou si vous connaissez un puits, une cave sous motte, une cave voutée, une pompe ou un autre petit monument ancien, merci de nous le signaler pour en faire des photos.



Info 418 brocante Valpuseaux

Voici en pièce jointe le tract concernant la brocante du samedi 26 et dimanche 27 juin 2021. Vous pouvez le diffuser par mail ou autre à votre famille, vos amis et aux personnes intéressées. Merci pour votre aide.



Info 419 Visite guidée du château de Farcheville

On envisage la visite du château de Farcheville le mercredi 30 juin 2021 à 14h30. Nous vous rappelons que la visite dure environ 1h. Qu'il faut payer directement au guide la somme de 10€ par personne. Port du masque obligatoire. Minimum de visiteurs : 10. Les enfants sont les bienvenus. Nous serons avec vous. Merci pour votre retour pour l'inscription en nous précisant le nombre de personnes.

Info 420 Symphonie de couleurs

Voici un superbe paysage sur la route de Valpuseaux à Puiselet. Juste avant d'arriver à Puiselet sur la droite.



Info 421 Brocante

Voici en pièce jointe l'article paru dans Le Républicain du jeudi 10 juin 2021
 Rubrique Valpuseaux. Un grand merci à Teddy Vaury, journaliste au Républicain.



Info 422 Placard de décès

L'on fait parfois de surprenantes découvertes. Aux Archives nationales, en consultant des archives notariales, nous avons découvert le document en pièce jointe. Il enveloppait une liasse d'actes notariés. Ce document date du 28 octobre 1769 et annonce le convoi service et enterrement de demoiselle Catherine Geneviève TRANQUART. Le service religieux en l'église Saint-Nicolas des Champs à Paris. Belle journée,

Préface

Les placards de décès ou "billets d'enterrement" sont, suivant Furetière, "des imprimez qu'on donne pour semondre [annoncer] des enterrements", mais aussi parfois à la tenue de services religieux à la mémoire de défunts. L'activité d'affichage à Paris sous l'Ancien Régime était extrêmement importante. Malheureusement, il n'en reste presque plus rien en termes d'archivage, ces documents étant voués à la destruction après l'usage ponctuel qui en était fait. Cependant, certains de ces placards, plutôt que d'être affichés, étaient simplement pliés en deux ou quatre et adressés à quelques destinataires choisis (famille, proches, relations, confrères...), le nom du destinataire figurant à la plume au verso. Nombreux furent les notaires de Paris destinataires de tels placards, soit en raison de liens familiaux ou d'amitié avec le défunt, soit sans doute aussi en raison de liens professionnels.

Or, en raison de leur grand format, en moyenne 40 x 50 cm, et de la qualité de leur papier - une grande et pleine feuille de papier chiffon assez solide -, ces documents ont souvent été ré-utilisés par les notaires de Paris comme chemises pour enliser sommairement leurs minutes par mois, semestre ou année d'activité. Le notaire ou le clerc retournait le placard, et y apposait à la plume la date convenant pour la liasse de minutes ainsi archivées.

En extrayant ces placards pour les conserver à plat, car le temps et les manipulations les avaient souvent bien abîmés, les archivistes du Minutier central des notaires de Paris ont progressivement constitué, à l'occasion de leurs opérations de re-conditionnement et classement de minutes, une collection qui compte aujourd'hui plus de 8000 pièces, allant du XVIIIe au XIXe siècle. Il y a dans la collection un certain nombre de doublons, mais tous ont été conservés et décrits.

La plupart des individus cités sur ces placards sont des Parisiens, d'une certaine notoriété : sans doute l'équivalent des couches sociales qui feraient aujourd'hui paraître une annonce de décès dans un grand quotidien.

A Paris, plus qu'ailleurs, ces placards sont aujourd'hui précieux, puisque leur existence concourt à la reconstitution de l'état civil de la capitale avant 1871. Ils ont aussi un intérêt iconographique, puisqu'ils sont presque toujours illustrés de lettrines ou de devises sur le thème de la mort.



Vous êtes priés d'assister aux Convulsions,
Service & Enterrement de Damoiselle
Catherine-Geneviève TRANQUART,
Epouse de M^r Christophe CHERVUIS,
Marchand Epicier, & Bourgeois de Paris,
decedée en sa maison rue Neuve Saint
Laurent ; Qui se fera Samedi 28^e Octobre 1769, à dix
heures du matin, en l'Eglise de Saint Nicolas des Champs,
sa Paroisse, où elle sera inhumentée.

Requiescat in pace.

De la part de Monsieur son Epoux



Laurent ; Qui se fera